هكذا من الأصل

Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE – Nº 12928 – 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — VENDREDI 22 AOUT 1986

Vents d'Ouest...

L'URSS paraît de plus en plus tentée de s'insérer dans le circuit économique et financier international. En mai dernier, Moscou relançait le processus des discussions pour établir des relations officielles entre la Communauté européenne et le COMECOM, l'organisation économique des pays de l'Est. Il y a quelques jours, les Soviétiques laissaient entendre qu'ils envisageaient de rejoindre les rangs du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale, et ce après avoir réglé avec les Britanniques la question des emprunts russes. Aujourd'hui, ils demandent, formellement cette fois, de participer aux négociations commerciales multilatérales qui devraient débuter cette année dans le cadre du GATT, l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce régissant l'essentiel des échanges mondiaux.

Cette demande formulée le 12 août au secrétariat du GATT et communiquée trois jours plus tard aux pays membres suscite la plus grande prudence, voire de sérieuses réserves parmi les pays occidentaux, tant elle est ambiguë. L'URSS souhaite en effet participer aux discussions qui devraient être lancées lors d'une réunion ministérielle du GATT, le 15 septembre prochain, pour se familiariser avec les pratiques de ce forum et décider, dans un deuxième temps seulement, d'une éventuelle demande d'adhésion en bonne et due forme.

« On ne peut à la fois être dedans et dehors », ironise-t-on dans les milieux européens. Plus cassants, les Américains ont fait savoir qu'ils ne voyaient « pas l'intérêt » d'une participation soviétique à des discussions suffisamment ardues pour ne pas être envenimées par une politisation des prises de position. Fidèles à la tradition, les Japonais se sont révélés les plus « neutres », affirmant qu'ils ne pouvaient « ni rejeter ni accueillir favorablement » la demande de Moscou. Mais chacun s'interroge sur la portée réelle de la démarche soviétique.

Le texte envoyé au secrétariat du GATT fait allusion aux changements que l'URSS veut apporter aux mécanismes de son commerce extérieur et « à l'autonomie et à la responsabilité » accrues dont doivent bénéficier à l'avenir les entreprises commerciales. S'ils reconnaissent l'ampleur des difficultés économiques de l'URSS, aggravées par la chute des cours du pétrole, les observateurs occidentaux n'en restent pas moins sceptiques sur la volonté novatrice de l'équipe Gorbatchev. Entre une simple participation s'assimilant à une mission d'étude au GATT et l'adoption des dispositions qui régissent cet accord, la voie paraît longue et difficile. Moscou acceptera-t-il un jour le droit de regard sur son économie qu'exigerait son adhésion à l'instance de Genève, comme d'ailleurs au FMI ?

Plus précise que les discrètes démarches de l'URSS pour obtenir un statut d'observateur, depuis 1983, la demande de Moscou risque fort de rester pour l'instant un simple coup de sonde. Les Etats socialistes qui ont déjà rejoint les rangs des pays membres de l'Accord ne le regretteraient sans doute pas. La Hongrie, la Tchécoslovaquie, la Pologne, la Roumanie et Cuba ont toujours fait preuve d'une réticence, aussi ferme que discrète, à l'idée de voir l'encombrant « grand frère » entrer au GATT. Au moins les Soviétiques auront-ils pris date, au moment où la Chine, pays signataire de l'Accord, et qui, à ce titre, n'a jamais cessé de participer à l'élection de son directeur général, a fait une demande officielle de retour dans l'institution.

L'origine de la catastrophe nucléaire

Moscou dénonce « l'irresponsabilité et l'incurie » qui régnaient à Tchernobyl

L'accident de Tchernobyl a été provoqué par l'atmosphère « d'irresponsabilité, d'incurie et d'indiscipline » qui régnait à la centrale nucléaire, a indiqué, jeudi 21 août, le président du comité d'Etat pour l'utilisation de l'énergie nucléaire, M. Andreï Petrossyants, lors d'une conférence de presse à Moscou. Dans le rapport sur le déroulement de l'accident qu'ils ont remis, le 14 août, à l'Agence internationale de l'énergie atomique, les Soviétiques sont cependant beaucoup plus nuancés sur les « erreurs humaines » qui ont conduit à la catastrophe. Les Soviétiques ont, d'autre part, annoncé qu'ils présenteraient, la semaine prochaine, à l'Agence internationale de l'énergie atomique un plan d'alerte nucléaire en cas d'accident.

Le scénario de l'accident

Un rapport « *intéressant* ». C'est ainsi que, dans les milieux occidentaux du nucléaire, on accueille le texte remis par les Soviétiques à l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), le 14 août, sur l'accident de Tchernobyl (*le Monde* daté 17-18 août).

Ce document donne en effet, pour la première fois, le scénario qui a conduit à la catastrophe nucléaire en avril dernier. Aussi sera-t-il analysé par les experts convoqués par l'AIEA, du 25 au 29 août, à Vienne (Autriche).

Les auteurs du rapport estiment qu'il y a eu « *erreurs humaines* » dues à la fois à de mauvaises décisions des responsables de l'équipe qui ont pris des risques inutiles, et à leur manque de formation qui ne leur a pas permis de faire face à une situation inhabituelle.

Le document soviétique décrit d'abord de façon minutieuse le déroulement des événements. Le 25 avril dernier, on se livrait à des essais sur le réacteur numéro 4 de la centrale. Il s'agissait de contrôler expérimentalement qu'il est possible, dans certaines conditions de fonctionnement, d'utiliser le ralentissement du turboalternateur sur son inertie propre, pour continuer à alimenter, pendant quelques courts instants, les pompes primaires du réacteur. Il était prévu de profiter d'un jour d'arrêt du réacteur pour effectuer ces tests qui nécessitent que le réacteur soit à 30 % de la puissance normale, et que son système de refroidissement de secours soit déconnecté.

ELISABETH GORDON.

(*Lire la suite page 3.*)

Progrès dans l'enquête sur les détournements en Haïti

La grande traque de « Bébé Doc »

Un peu, beaucoup, énormément ?... Six mois après le départ de Jean-Claude Duvalier d'Haïti, le montant de sa fortune suscite toujours des interrogations. Même si, jusqu'à présent, les saisies effectuées sur ses biens, tant en Haïti qu'à l'étranger, n'ont pas permis d'en établir l'importance, le détail de ses malversations est mieux connu.

L'ancien président à vie est à l'abri du besoin dans une confortable maison du sud de la France. Il roule en Jaguar, passe des commandes dans les plus prestigieux magasins parisiens et possède, en outre, à Monaco, un appartement d'une valeur de 5 millions de francs. Et, contrairement à des rumeurs persistantes, il ne souhaite pas conclure un « accord » avec le gouvernement haïtien sur l'éventuel retour de fonds appartenant à l'Etat.

Une lettre datée du 3 juillet, signée de Jean-Claude Duvalier et transmise au Conseil national de gouvernement (CNG) par l'intermédiaire de l'ambassade de Haïti, avait un moment laissé croire à une telle possibilité. Il écrivait, en effet, après un vigoureux démenti des accusations de trafic de drogue formulées à l'encontre de sa famille : « *Je suis prêt à effectuer tout les sacrifices personnels nécessaires pour permettre une réconciliation.* »

Ernest Bennett, beau-père de l'ancien président, nous a affirmé qu'il « *n'était pas question de négociation. Et, d'ailleurs, négocier sur quoi ? On a déjà saisi tous ses biens en Haïti et sa fortune n'est pas aussi importante qu'on le laisse entendre. Que reprochait-on au couple présidentiel ? Que Michèle prenne le Concorde pour voyager ? Mais tout le monde le prend, c'est actuellement moins fatigant* ». Pour les trois cabinets d'affaires, à New-York, à Washington et à Paris, chargés par le gouvernement haïtien du dossier de la fortune Duvalier, le problème n'est pas aussi simple. Il s'agit tout d'abord d'étudier le fonctionnement du système familial.

DENIS HAUTIN-GUIRAUT.

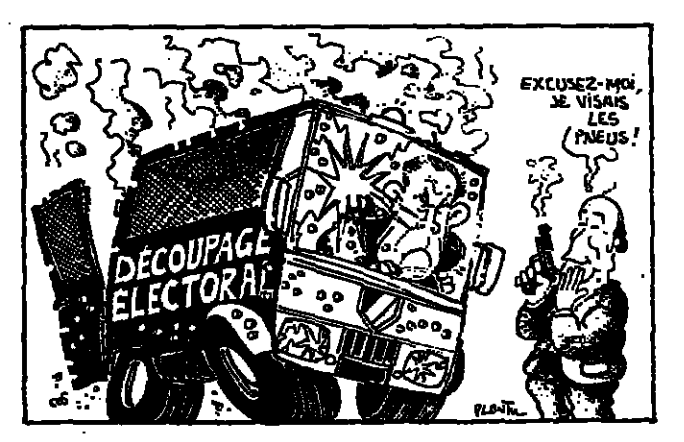
(*Lire la suite page 5.*)

CHRONIQUE DES ANNÉES 60 — « Vive le Québec libre ! » PAGE 8

M. Mitterrand dans le Finistère

Le chef de l'Etat devait rendre visite, jeudi 21 août, à la Société nationale de sauvetage en mer. La veille, à Gap, le président de la République avait déclaré, à propos du découpage électoral : « L'amour du pays ne se découpe pas aux ciseaux. »

PAGES 20 et 6



Nouvelle baisse du taux d'escompte aux Etats-Unis

Les Américains ont ramené ce taux à 5,5 %, sans attendre une décision identique de leurs partenaires commerciaux.

PAGE 17

Les silences de M. Barre

La stratégie de l'ancien premier ministre.

PAGE 6

Prochaine rencontre entre M. Pérès et M. Moubarak

Ce premier sommet israélo-égyptien depuis 1981 aurait lieu en septembre en Egypte.

PAGE 4

Le Monde LIVRES

– Le « Tout-Paris » d'Aragon.
– Les œuvres de Vladimir Maïakovski.

PAGES 9 à 12

Le sommaire complet se trouve page 20

Une « prima donna » à Broadway

Teresa Stratas dans un « musical » juif

Le 21 août au soir, à New-York, pour la première fois, une grande « prima donna », en l'occurrence Teresa Stratas, doit apparaître dans « Rags », un « musical » américain. Cela a lieu dans une des salles les plus renommées de la 51e rue, le Mark Hellinger Theatre, celui qui présenta, entre autres, *My Fair Lady*.

Teresa Stratas, qui est la fille d'émigrants grecs, est née au Canada, à Toronto, mais elle a chanté surtout au Met de New-York, où elle a tenu vingt-cinq grands rôles du lyrique. Elle a fait des triomphes au Bolchoï, à la Scala, à l'Opéra de Paris, à Vienne, à Salzbourg, partout. Ses prestations les plus célèbres sont peut-être *Lulu* d'Alban Berg, et *la Traviata*, qu'elle a tourné aussi pour Zeffirelli. Plus récemment, un disque d'elle a été un « tube » mondial : *Kurt Weill inconnu*.

Et puis, ces dernier temps : le silence. Teresa Stratas disparaît des grandes scènes internationales. Le bruit court (il court vite, dans ce milieu) que Stratas a des faiblesses. En vérité, personne ne le sait, elle est partie rejoindre Mère Teresa en Inde, où elle s'astreint à des tâches humbles, jusqu'au jour où Mère Teresa lui dit qu'il lui faut mettre fin à ce « stage », que sa vocation est le chant, qu'elle doit le reprendre.

Stratas rentre en Amérique. Il lui est alors proposé quelque chose d'inattendu, d'hérétique, de presque fou, de la part d'une si grande artiste d'opéra : paraître à Broadway dans un « musical », dont le titre est *Rags* (« les Hardes »).

C'est un « musical juif », l'histoire d'une jeune femme juive, qui, en 1910, quitte la Russie avec son petit garçon, et débarque à New-York, où son mari l'a précédée.

A la stupéfaction générale, Teresa Stratas accepte, et elle donne à cela deux raisons. La première, c'est que *Rags*, le livret de Joseph Stein, les « lyrics », de Stephen Schwartz (sur une musique de Charles Strouse), lui rappellent de très près l'histoire de l'émigration de son propre père, venu de Grèce en Amérique. La seconde, c'est qu'elle a envie de toucher un autre public que celui de l'opéra, un public plus diversifié, plus populaire peut-être.

Le scénario de *Rags* est assez simple. Rebecca Hershkowitz, arrivant de Russie, débarque donc à New-York, à Ellis Island, avec son fils David. Son mari n'est pas venu l'attendre, et elle est sur le point de se faire refouler ou du moins lanterner par le service d'immigration, lorsqu'une jeune femme, Bella Cohen, déclare mensongèrement que Rebecca est sa cousine, et qu'elle l'accompagne. Le père de Bella, Avram, un vieux juif très traditionnel, donne son accord bon gré, mal gré. Et Rebecca-Stratas va donc s'installer provisoirement à Brooklyn, avec les Cohen, chez le beau-frère du vieil Avram, Jack Blumberg.

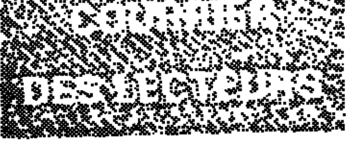
Rebecca trouve du travail dans un atelier de confection tenu par un certain Bronstein. Elle y fait la rencontre d'un jeune militant syndicaliste, Saul.

Saul s'éprend de Rebecca, l'emmène promener, l'invite à une représentation de *Hamlet* par des comédiens juifs (la pièce de Shakespeare est complètement dénaturée, elle devient un mélodrame juif, c'est l'un des moments les plus drôles de *Rags*).

Rebecca résiste aux avances amoureuses de Saul, comme à ses offres de participer à la lutte syndicale. Apparaît alors le mari de Rebecca, qui s'est tout à fait américanisé, qui est devenu « Mr Harris ». Il trafique à l'intérieur du Parti démocrate, et il est désigné quelque chose comme animateur du parti dans son quartier.

MICHEL COURNOT.

(*Lire la suite page 13.*)



Débats

UN ENTRETIEN AVEC M. EHSAN NARAGHI

« Il faudra prendre en compte de plus en plus le rôle de la religion dans la vie politique des nations »

nous déclare l'ancien directeur de la jeunesse à l'UNESCO, récemment libéré des prisons iraniennes

Sociologue, écrivain, ancien directeur de la jeunesse à l'UNESCO, M. Ehsan Naraghi était aussi, sous le régime du chah, un intellectuel iranien en vue, passionné par les problèmes de civilisation.

Il avait, à ce titre, critiqué l'occidentalisation « tous azimuts » et le modèle de développement de son pays, modèle qui lui semblait négliger les données culturelles et les valeurs fondamentales de l'Iran.

Arrêté et détenu à deux reprises par le régime révolutionnaire, il a finalement été acquitté et est aujourd'hui libre de ses mouvements.

De cette expérience il a tiré un certain nombre d'enseignements, qui s'appliquent, dans son esprit, non pas seulement à l'Iran de l'imam Khomeiny mais aussi aux relations entre les pays développés et les autres. M. Ehsan Naraghi avait fondé, il y aura bientôt trente ans, l'Institut de recherches sociales de Téhéran. En 1966, il devait réaliser, pour le compte des Nations unies, la première grande étude sur le problème de la « fuite des cerveaux » dans le monde. Son livre l'Orient et la Crise de l'Occident, *paru aux éditions Entente* (le Monde *du 26 mai 1977) a eu un grand retentissement.*

« Vous avez connu, en un peu moins de dix ans, deux situations très contradictoires en Iran : le « capitalisme sauvage » du chah et, maintenant, un système radicalement islamique. Vous êtes désormais libre après avoir été, comme on dit, lavé de tout soupçon, mais vous avez eu personnellement à pâtir de ce choc entre deux systèmes. Quels enseignements en tirez-vous ?

— Je pense que l'exemple iranien est très riche pour les pays en voie de développement, et je dirai même pour les économistes de l'Occident, parce que l'Iran, en grande partie, était un « bon élève » de l'école occidentale.

» Deuxième point, dont je pense que l'Occident devrait tirer des leçons : une certaine négligence, pour ne pas dire un certain mépris à l'égard des cultures nationales, une obsession du développement faisant abstraction de tout ce qui n'est pas valeur économique.

» Dans *« l'Orient et la Crise de l'Occident »*, j'avais fait une sorte de synthèse des tentatives de réflexion dans différents pays d'Orient, essentiellement des pays islamiques. En montrant qu'il y a une tentative de recherche de formules originales de développement qui ne sont pas nécessairement calquées sur le modèle occidental ou marxiste. J'espérais que mon pays tirerait une leçon de ces tentatives de réflexion, et qu'il trouverait son chemin ailleurs que dans le mirage de développement absolument aberrant qui aveuglait les dirigeants.

» Il y a un troisième point : les intellectuels ne proposaient pas un autre modèle. Ceux de mon pays, comme les intellectuels d'un grand nombre de pays du tiers-monde, n'étaient pas conscients de ces facteurs extra-économiques, de ces valeurs culturelles et religieuses, ou traditionnelles, ni à la limite du procès de laïcisation.

» Les intellectuels ne critiquaient pas le chah dans sa politique de développement excessif, ils le critiquaient pour ne pas leur avoir donné de liberté politique. Ils croyaient que, s'ils prenaient la place du chah, les choses iraient mieux, c'est-à-dire qu'ils ne mettaient pas en cause ce modèle de développement exacerbé, ils ne mettaient pas en cause cette séparation entre les modernistes et les traditionalistes. Ils visaient seulement un objectif politique. Il y a quelques leçons à en tirer pour les intellectuels du tiers-monde.

— Vous avez montré que le régime du chah avait été exemplaire à la fois dans un certain nombre de progrès et d'erreurs. Que pensez-vous de la suite des événements ?

— La politique de modernisation de l'ancien régime a polarisé culturellement le pays. Pour illustrer cette polarisation, j'utilise souvent cette métaphore : nous avons une population blanche de trois ou quatre millions de personnes, ce sont eux qui ont des diplômes, qui sortent d'écoles modernes, qui ont un certain mode de vie occidental ; et le reste de 40 millions qui ont gardé leur mode de vie traditionnel et religieux.

» Cette élite occidentalisée est allée trop loin, comme un cavalier qui ne fait pas attention à ce qui se passe derrière. Cela crée donc une scission, et la réaction devient une sorte de courant contre ces valeurs qu'une minorité avait voulu établir dans le pays.

Une époque de transition

— Vous parlez des frustrations des 40 millions d'habitants qui ont déclenché cette révolution. Ne pensez-vous pas, maintenant, qu'il y a d'autres sortes de frustrations, qui tiennent au fait que ce pays est enfermé sur lui-même ? Et qu'il risque de rester à l'écart de la recherche, des technologies nouvelles, de la science, tout simplement ?

— Dans l'état actuel des choses, les gens doivent faire face à une situation difficile sur le plan économique. Cela les oblige à choisir une technologie simple et accessible. On ne peut pas refuser la technologie. Seulement, cette technologie, à l'époque du chah, était fondée sur le grand capital, qui amenait la main-d'œuvre qualifiée d'Europe et de Corée du Sud, et même de la main-d'œuvre peu qualifiée, d'Afghanistan. C'était excessif.

» Aujourd'hui, par manque de capitaux, par manque de moyens, les hommes sont confrontés à des réalités qui les incitent à penser à des technologies moins coûteuses. N'oubliez pas que le peuple iranien lui-même a des capacités qui, par le passé, lui ont acquis un patrimoine inestimable. Elles se manifesteront encore, malgré les difficultés. Je qualifierai donc cette époque de « transition ».

» Je pense que, certainement, il se passera quelque chose. C'est comme une marmite qui est sur le feu. Cela bout. Il y a des évolutions internes qui jouent, car le bouleversement dans les rapports des hommes et des groupes ainsi que l'actualisation des valeurs religieuses et traditionnelles produisent des résultats que l'on ne perçoit pas encore maintenant.

— A l'Est comme à l'Ouest, au Nord comme au Sud, les intellectuels, qui détenaient plus ou moins, dans nos très différentes sociétés, une sorte de monopole de la sagesse, ne sont-ils pas remis en question par cette évolution de la télécommunication, du fait que tout le monde sait (ou croit savoir) tout sur tout ?

— Tout à fait. Un problème politique important aujourd'hui, qui attire l'attention de tous les politiciens, c'est le rôle de la religion dans la vie politique. Prenez le cas de l'Iran, de la Pologne, de l'Afghanistan, du Nicaragua, du Liban, et je pourrais multiplier les exemples. Jusqu'à une époque récente, les politologues et les politiciens de l'école occidentale ne voulaient pas toucher au problème de la religion ; c'était une sorte de tabou, on ne voulait pas en parler. La religion était devenue une affaire personnelle, dont on ne tenait pas compte, et c'est la raison pour laquelle, aujourd'hui, on est un peu tourmenté devant l'importance que la religion prend sur le plan social.

Un cycle d'erreurs

— La religion, selon vous, est une valeur fondamentale, mais après tout, sauf si on est au temps de l'Inquisition, on ne peut obliger quelqu'un à croire s'il ne veut pas croire. Est-ce que cette autre valeur qu'est la tolérance n'est pas, elle, aussi fondamentale pour la civilisation ?

— Oui, absolument, mais le problème est que l'Occident avait l'habitude de voir en face de lui, dans tous les pays du tiers-monde, seulement deux catégories d'intellectuels : la bourgeoisie cosmopolite de type égyptien, iranien, africain, etc., qui partage ses valeurs, et l'intelligentsia marxiste. D'où sa perplexité devant l'émergence actuelle d'un autre type d'hommes, dont les motivations et les comportements lui sont inconnus.

— Mais l'intelligentsia marxiste d'Occident ne s'est-elle pas trompée, parfois incroyablement, sur tout un ensemble de choses, à commencer par la vraie nature du régime soviétique ?

— Je parle de l'intelligentsia du tiers-monde qui était un partenaire de l'Occident : cette intelligentsia marxiste dans le tiers-monde était le répondant de l'intelligentsia marxiste en Occident, et elle lui donnait bonne conscience, mais elle-même était, en grande partie, déracinée. Donc, elle finissait souvent, depuis trente ans, si ce n'est devant les pelotons d'exécution, du moins en exil dans les taudis en Occident et, en même temps, elle produisait une source d'information pour les civilisations occidentales. C'était un cycle d'erreurs qui s'amplifiait.

Préserver le dialogue Nord-Sud

— Que pensez-vous de la crise de l'UNESCO ?

— La crise de l'Unesco est en grande partie une crise de conscience occidentale. Pourquoi l'UNESCO est-elle la seule institution des Nations unies à être ainsi le sujet d'un grand débat et de contestation ? Pourtant, elle n'enlève rien à la souveraineté des Etats, elle ne prend pas de décisions à leur place, elle n'engage les Etats que dans un domaine de coopération culturelle et scientifique : ses décisions expriment plutôt un état d'esprit sur la problématique mondiale. C'est une sorte de forum de réflexion, pas plus. Pourquoi cet acharnement contre elle ? Parce que cet enfant veut quitter son lieu de naissance ?

» Une initiative positive de l'UNESCO a été malheureusement mal interprétée : la question du nouvel ordre mondial de l'information. La commission Mac Bride, à laquelle les grands noms de la presse et des médias ont participé, a certainement été une démarche utile pour illustrer les dangers d'une information transmise à sens unique, et monopolisée. C'est pourquoi le rapport s'intitule, à juste titre, « Voix multiples, un seul monde »

» La commission visait également à établir une plus équitable répartition, sur le plan international, des moyens d'information. Mais mon propos va plus loin. Je pense que les inconvénients du système actuel ne conduisent pas seulement au déséquilibre de l'information, mais surtout à l'incompréhension de ce qui se passe dans le monde. Les ordinateurs, les grands réseaux mondiaux de communication, toute une gamme de facilités technologiques, risquent de schématiser la complexité de l'événement et, en uniformisant sa diversité, de l'occulter. L'appareillage conceptuel des médias n'est pas en mesure de décrypter les démarches différentes d'un monde multipolaire.

» Donc, des institutions comme l'UNESCO sont indispensables, contrairement à l'avis répandu selon lequel cette organisation sert au tiers-monde, je pense qu'elle est surtout une aide précieuse pour l'Occident, pour les Etats-Unis.

» Il y a moyen de s'entendre et de préserver cette institution pour le bien de tous, pour le dialogue dans un monde où les fossés nous guettent à tout instant, pour combattre cette violence qui fait rage et qui est exacerbée par les médias.

— La violence, vous avez été aux premières loges à cet égard. Mais avez-vous l'impression que le monde d'aujourd'hui est plus violent qu'avant ?

— Ce qui est caractéristique de notre époque, c'est qu'il y a des violences que les individus ne peuvent pas comprendre ; c'est une nouvelle forme de violence. Dans ce monde où les moyens de télécommunication la mettent à la portée de tout le monde, cela frappe de plus en plus, mais on n'en comprend pas les causes culturelles, psychologiques, politiques.

Droit des peuples et droits de l'homme

— Placez-vous le droit des peuples à faire ce qu'ils veulent, selon leurs traditions, leurs cultures, avant les droits de l'homme ?

— Il est incontestable qu'il faut préserver le respect de la personne humaine et éviter toutes les violations. Nous devons tous nous unir dans ce but. Sur le fanatisme, j'ai une image que j'ai toujours aimée : les années d'après guerre, j'ai entendu, ici, de la bouche d'un grand écrivain français, l'histoire de Picasso et de l'officier allemand.

» Quand Paris était occupé, cet officier a fait venir Picasso dans son bureau. L'officier sort de son tiroir une reproduction de *Guernica*. Il la tend à Picasso et dit : *« C'est vous qui avez fait cela ? »* Picasso fixe le tableau et répond : *« Non, c'est vous ! »*. Cette image de *Guernica* me revient chaque fois que nous assistons à des réactions suicidaires, ou à des explosions de violence d'origine politique. Regardez la Palestine, depuis trente-cinq ans, toute cette jeunesse qui s'est donné la mort, qui a fait du « kamikaze »... Vraiment, s'ils avaient une patrie, ils n'auraient eu aucune raison de le faire. Si l'Occident, par mauvaise conscience, n'avait pas trop laissé faire Israël, et s'il avait aidé à la création d'une patrie pour des Palestiniens, on n'aurait pas assisté à cette violence.

» Je ne veux justifier ni le fanatisme, ni les positions radicales, ni la prise d'otages, toutes ces actions sont absolument condamnables. Je dis qu'il ne suffit pas seulement de les condamner.

» Quant aux problèmes si férocement débattus des droits de l'homme et des peuples, n'oublions pas qu'en Europe occidentale ces problèmes ont été résolus dès la fin du dix-neuvième siècle. Aujourd'hui, ces problèmes se posent d'une manière douloureuse et aiguë dans d'autres parties du monde. Disons-le d'emblée : les droits de l'individu et ceux des peuples sont inséparables. Aussi compliqué que cela soit, il est impossible de les dissoudre et de faire abstraction du passé historique et du stade actuel du développement de chaque peuple.

A l'écoute de tous

» Il ne faut plus se contenter de condamner en bloc les nations et les autres civilisations, car il ne suffit pas de dénoncer les injustices, il faut essayer de les réduire. Il faudrait trouver un dialogue, entre les positions les plus opposées : il ne faut pas avoir peur de s'asseoir autour d'une table avec quiconque ayant une responsabilité dans ce monde. Il faut les inviter, les entendre ; il faut être à l'écoute de tout le monde, il ne faut pas refuser, sinon on en revient aux ghettos.

» Si Pinochet est prêt à venir, invitez-le, qu'il nous dise ce qui se passe chez lui. Invitez tous les représentants des régimes qui se reconnaissent ou non comme des dictatures, demandez-leur de venir, et soyez plus modestes, plus modérés, moins affirmatifs, plus prêts au dialogue. Chaque régime peut dire : j'ai mes propres principes de justice. Mais quels sont ces principes ? Expliquez-vous, montrez-vous. Ne disons pas qu'il faut accepter une seule vision des choses.

» Ces droits de l'homme méritent une nouvelle réflexion, une réflexion plus concrète. Combien de pays violent aujourd'hui les droits de l'homme en pratique ? A quoi sert d'avoir une Déclaration universelle des droits de l'homme et de constater que 80 % des nations ne les respectent pas ? Alors, réunissons une conférence et demandons : « Messieurs, à quels droits de l'homme croyez-vous ? » Parlons des droits de l'homme. Cela demande réflexion et en même temps dialogue. En n'oubliant pas qu'il s'agit d'un travail de longue haleine. »

Propos recueillis par
BERNARD BRIGOULEIX
et PIERRE DROUIN.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944.

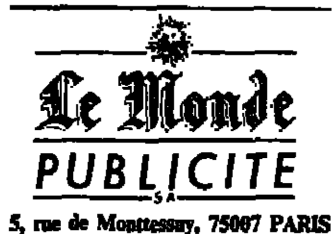
Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.



5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

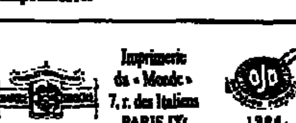
ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.



Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IX[e]



Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 455 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 130 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 120 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 9 kr. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,25 $; USA (West Coast), 1,50 $.

COURRIER DES LECTEURS

L'islam en terre laïque

A la suite de l'article de J.-P. Péroncel-Hugoz sur « La liberté de mariage et de religion en terre d'islam » (*le Monde* du 6 août), j'aimerais préciser que, dans le cadre de nos contacts avec les mères des enfants issus de couples mixtes (franco-algériens) et surtout dans le cadre de notre contribution à la solution de ce problème humanitaire grave, et après avoir manifesté aux mères toute notre désolation et toute notre sensibilité, nous nous devions de leur donner un conseil.

En effet, en notre qualité de responsable religieux, nous avons rappelé que, pour éviter tout problème futur dans le couple, la future épouse d'un musulman doit savoir que l'enfant de père musulman sera musulman. Cette question est à l'origine de la plupart des problèmes qui surviennent dans les couples mixtes menant à la dissolution de la famille et à l'éparpillement des enfants. Cette vérité doit être dite, que ce soit en terre laïque ou non.

Nous ajouterons simplement que nous avons prononcé ces propos dans un communiqué où nous avons insisté sur la nécessité de la participation conjointe des deux parents à l'éducation de l'enfant pour son épanouissement complet.

CHEIKH ABBAS EL HOCINE,
recteur de l'Institut musulman de la mosquée de Paris.

Réponse au professeur Rondot

Je viens de prendre connaissance de la lettre de M. Pierre Rondot (*le Monde* du 17 juillet) au sujet de mon article (« La victoire de l'Est à Beyrouth », *le Monde* du 3 juillet). L'argument de M. Rondot selon lequel point ne serait besoin d'échange d'ambassadeurs entre le Liban et la Syrie, car *« les deux capitales ne sont éloignées que d'une centaine de kilomètres »*, me laisse pantois. Damas n'a jamais hésité à ouvrir une ambassade à Amman qui n'est guère plus éloignée.

En réalité, le refus de la Syrie d'entretenir des relations diplomatiques normales avec le Liban correspond à une attitude constante et délibérée. Certes, la Syrie a signé le pacte de la Ligue arabe reconnaissant le Liban, mais elle n'a jamais concrétisé cette reconnaissance par un échange d'ambassadeurs malgré les démarches répétées, entreprises par les autorités libanaises dès 1943. (...)

De nombreux hommes politiques libanais ont demandé l'établissement de relations diplomatiques avec la Syrie. Chaque fois, ils se sont vu opposer des réponses dilatoires ou négatives. Interrogé sur ce sujet, le ministre syrien de l'information, Ahmed Iskandar, répondait en 1983 : *« La Syrie et le Liban sont des frères jumeaux ; ce serait une offense pour le Liban d'avoir à entretenir des relations diplomatiques avec la Syrie. »*

On pourrait multiplier les exemples mais qui, de bonne foi, peut nier aujourd'hui le comportement hégémonique de la Syrie du président Assad au Liban ?

JACQUES PIETRI,
ancien expert à Beyrouth (Paris).

Quelle Syrie ?

Tout en appréciant les tentatives de MM. Piétri et Rondot (*le Monde* du 2 et du 17 juillet) pour justifier notre existence libanaise, permettez-moi de relater à ce sujet la réponse que j'ai donnée en présence du président syrien Hafez el Assad à son ministre Khaddam, qui me disait : *« De tous temps le Liban a fait partie intégrante de la Syrie. »*

De quelle Syrie lui ai-je demandé ? De Damas ? Province ottomane dont le wali (ainsi que celui de Saint-Jean-d'Acre) s'immisçait dans les affaires libanaises ? Ce Liban avait déjà rejeté l'occupation ottomane et vivait sous un régime autonome (avec son propre drapeau, son propre souverain, élu par les seuls notables libanais, et accréditait déjà les ambassadeurs étrangers (...).

Il faut comprendre que la Syrie devenue indépendante et souveraine en 1943 s'est toujours comportée comme nation arabe et non comme Etat spécifiquement syrien. Aussi a-t-elle toujours accepté allégrement les tentations d'union avec l'Egypte, l'Irak et même la Libye. Damas se considère comme l'âme sœur de la nation arabe, et par là se sent responsable de l'ensemble de ces pays et non seulement du Liban.

LUCIEN DAHDAH,
ancien ministre des affaires étrangères du Liban.

Les conséquences de la catastrophe de Tchernobyl

Les causes de l'accident : « irresponsabilité et incurie »

Moscou *(AFP)*. – La catastrophe de Tchernobyl a eu lieu alors que le réacteur nucléaire fonctionnait sans système de refroidissement depuis plus de onze heures, à la suite d'une grossière erreur humaine, a annoncé jeudi 21 août à Moscou, M. Andreï Petrossyants, président du comité d'Etat pour l'utilisation de l'énergie nucléaire.

« Le 25 avril, à 14 heures, le système de refroidissement du réacteur a été déconnecté, alors que le système d'alimentation électrique n'était pas débranché comme cela avait été demandé. L'accident est survenu le 26 avril à 1 h 23 », a-t-il dit. Pendant onze heures et vingt-trois minutes, le réacteur a donc continué à fonctionner sans aucun système de refroidissement.

M. Petrossyants a dénoncé l'atmosphère *« de confiance, d'irresponsabilité, d'incurie et d'indiscipline »* qui régnait à la centrale, sans doute du fait, selon lui, qu'aucun incident n'était survenu jusqu'alors. Il a précisé que la catastrophe avait déjà fait trente et un morts.

Des poussières radioactives continuent à s'échapper du réacteur nucléaire accidenté de la centrale de Tchernobyl, a révélé pour sa part l'académicien soviétique Valeri Ligassov. *« Une partie du combustible du réacteur est sous la forme de poussières volatiles. Les courants d'air répandent malheureusement une partie de cette poussière au-delà de la centrale. »* Ces particules contiennent *« certains éléments radioactifs »*, émettant *« une dizaine de curies »*, a-t-il précisé. Ces émanations, a-t-il ajouté, *« ne pourront être contenues complètement que lorsque les travaux de coffrage du réacteur seront achevés »*. – *(AFP.)*

Le scénario

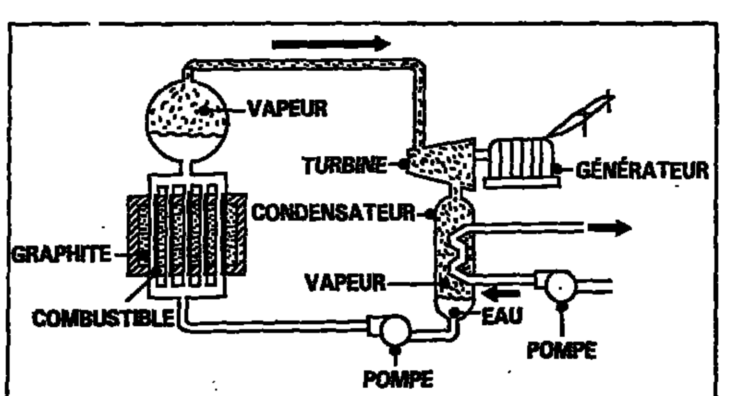
(Suite de la première page.)

Vendredi 25 avril dans l'après-midi, l'équipe de quart se met au travail, abaissant dans un premier temps de moitié la puissance du réacteur. C'est alors que se sont fait sentir de soudains besoins en électricité dans le réseau. Il est demandé aux opérateurs de surseoir à leurs essais et de maintenir le réacteur à 50 % de sa puissance.

Cela dure neuf heures. Neuf heures pendant lesquelles le réacteur « tourne » à mi-puissance, condition de fonctionnement qui a pour effet de produire du xénon et d'« empoisonner » le cœur.

A 23 heures, les essais reprennent, et on diminue encore la puissance du réacteur, lequel « s'étouffe » et voit sa puissance chuter fortement à 30 mégawatts (MW) au lieu des 1 000 prévus. Les techniciens essayent de « rattraper la puissance » en sortant la plupart des barres de commandes. Dans ces conditions, il ne leur est plus possible de piloter le réacteur ; ils agissent en quelque sorte « en aveugle ». Vers 1 heure, le 26 avril, ils parviennent malgré tout à stabiliser la puissance à 200 MW thermiques.

Cependant, pendant les quinze à vingt minutes qui suivent, les paramètres du réacteur (la puissance, le débit d'eau dans le cœur, etc.) s'écartent peu à peu de leurs valeurs normales, et les techniciens tentent de les contrôler, agissant, selon les termes d'un spécialiste occidental, en *« véritables équilibristes »*. Ils n'y parviennent pas, mais insistent et décident de démarrer quand même l'esai. A 1 h 23, ils ferment les vannes d'admission de la vapeur du turboalternateur et, quarante secondes plus tard, le chef de l'équipe met en marche les barres de commande. Ces dernières commencent à descendre, puis s'arrêtent. A 1 h 24, c'est l'explosion. Des blocs surchauffés sont éjectés en tous sens, certains atteignant le toit de la salle des machines qui prend feu.



Les centrales nucléaires de la filière RBMK, à laquelle appartient le réacteur accidenté de Tchernobyl, sont constituées d'un empilement de graphite percé de trous dans lequel prennent place des tubes de force. Dans ces tubes circule de l'eau qui s'échauffe au contact des grappes d'élément de combustible (de l'oxyde d'uranium enrichi à 1,8 %). Cette eau sort des tubes qui forment le cœur du réacteur sous 65 bars de pression et à 280 degrés. Ainsi produit-on de la vapeur qui entraîne deux turbo-alternateurs, d'environ 500 MW de puissance chacun.

Le démarrage des essais – effectué alors que le réacteur fonctionnait dans des conditions anormales – a eu pour effet d'augmenter brutalement la pression de la vapeur dans les tubes de force. Le combustible a été pulvérisé et les tubes ont explosé.

Pour piloter le réacteur, on a recours à des barres de commande qui ralentissent ou augmentent la réactivité dans le cœur, selon qu'on les enfonce ou qu'on les relève. Il faut une trentaine de barres de ce type pour contrôler correctement le réacteur. Au moment des essais, seules six à huit d'entre elles étaient dans le cœur.

Voici les faits. Il reste à reconstituer les événements qui se sont déroulés pendant ces minutes fatales. Le cœur du réacteur qui était empoisonné par le xénon, *expliquent les Soviétiques* dans leur rapport, était éminemment instable. Cela s'est traduit par le fait que la puissance, normalement délivrée par l'ensemble du volume du réacteur, ne se dégageait que dans la partie supérieure de ce dernier. Dans ces conditions, lorsqu'elles sont complètement enfoncées dans le cœur, les barres de commande deviennent totalement inefficaces... et ne permettent plus aucun contrôle. De fait, en trois secondes, la puissance a fait plus que doubler. Une grande quantité de vapeur s'est formée, le combustible a été détruit et pulvérisé, et les tubes dans lesquels il était plongé ont explosé.

On connaît la suite du scénario qui a commencé par une rupture de canalisations du circuit primaire de refroidissement et a conduit à une explosion chimique, le 27 avril, qui a abouti à la catastrophe. La succession de ces événements avait en effet été reconstituée, en mai dernier, par des experts français d'EDF, du CEA et de l'IPSN (*le Monde* daté 4-5 mai).

Les Soviétiques tentent enfin de dégager les responsabilités de l'accident. Il y a bien eu *« erreurs humaines »* selon le rapport qui explique que les principales motivations du personnel étaient leur *« volonté de terminer rapidement les essais »*. Ces derniers avaient été différés de plusieurs heures, et on était à la veille d'un week-end... Mais le document insiste aussi sur le fait que *« pendant toute la durée de l'expérience, la sûreté du réacteur était fortement diminuée »*. Il souligne que les techniciens *« n'étaient pas préparés et ne connaissaient pas les risques »* (l'équipe était dirigée par un ingénieur électricien qui connaissait mal le fonctionnement du réacteur). Il note enfin que *« les opérateurs ont été amenés à s'éloigner du programme d'essais, créant ainsi les conditions favorables à une situation accidentelle »*. Bref, si les hommes sont responsables, ce n'était pas entièrement de leur faute.

« Dans cet accident, les facteurs techniques ont été très importants », précise M. François Cogné, directeur de l'Institut de protection et de sûreté nucléaire (IPSN), qui a commenté pour nous le rapport soviétique. Les réacteurs à eau bouillante du type de celui de Tchernobyl sont en effet *« sensibles, notamment parce qu'il y a couplage direct entre la partie classique (les turbines) et le réacteur nucléaire »*. Cela rend leur fonctionnement complexe et explique que *« dans des conditions accidentelles, les opérateurs puissent se retrouver dans une situation qu'ils ne maîtrisent plus »*. Aussi est-il nécessaire que le personnel soit parfaitement formé et qu'il dispose de procédures écrites couvrant toutes les situations envisageables, afin de pouvoir réagir dans tous les cas de figure. *« Cela est fait dans la plupart des pays industrialisés, et notamment en France »*, souligne M. Cogné.

Il reste qu'à Tchernobyl, l'énergie libérée dans le réacteur est restée relativement faible et que, souligne à nouveau M. Cogné, *« une enceinte de confinement tout à fait normale aurait suffi à éviter la catastrophe pour l'environnement »*.

ELISABETH GORDON.

● **Un deuxième incendie en mai.** – Un mois après l'accident de Tchernobyl, un deuxième incendie s'est développé pendant plusieurs heures, le 23 mai, dans la centrale ukrainienne, a révélé, mercredi 20 août, un journal soviétique. Selon le témoignage d'un pompier publié par *Leninskoye Znamia*, les services de secours, aidés par des renforts dépêchés d'urgence de plusieurs villes, ont dû opérer dans une zone de la centrale où la radioactivité *« était à un niveau plus élevé qu'il n'était admissible »*. Les sauveteurs ont passé par la suite des visites médicales, mais il n'est pas fait mention, dans l'article d'hospitalisations, de traitements particuliers ou de symptômes de maladies. – *(AFP, Reuter).*

Bonn et Vienne tentent d'apaiser le conflit sur la centrale de Wackersdorf

BONN
de notre correspondant

Les chanceliers de République d'Allemagne fédérale et d'Autriche ont décidé, mercredi 20 août, de mettre une sourdine à leur désaccord sur la construction du centre de retraitement nucléaire de Wackerdorf en Bavière. Nouvellement nommé à la tête du gouvernement autrichien, M. Franz Vranitzky avait fait le déplacement au chalet de montagne d'Helmut Kohl à St-Gilgen, en Autriche, pour enterrer la hache de guerre.

Il n'était à vrai dire question ni pour l'un ni pour l'autre de revenir sur sa position. Le chancelier Kohl a réaffirmé son intention de laisser se poursuivre les travaux de construction entamés l'année dernière sur le site du futur centre de retraitement. Les deux chefs de gouvernement ont précisé qu'un traité bilatéral prévoyant information et assistance réciproques en cas d'incident serait prochainement signé.

Situé à 150 kilomètres de la frontière autrichienne, Wackersdorf est depuis le début de l'année le point de ralliement du mouvement antinucléaire ouest-allemand. A plusieurs reprises, de violents affrontements s'y sont produits, entre la police et les manifestants.

Prenant fait et cause pour ces derniers, l'Autriche, qui a renoncé à l'énergie nucléaire depuis 1978, avait demandé au gouvernement ouest-allemand, après l'accident de la centrale nucléaire soviétique de Tchernobyl, de reconsidérer ses projets.

Le désaccord avait dégénéré au début de l'été en une « affaire » austro-allemande, à la suite de l'intervention fort peu diplomatique du chef du gouvernement régional de Bavière, M. Franz Josef Strauss, qui avait demandé aux Autrichiens de ne pas se mêler de ce qui ne les regardait pas.

Le ministre des affaires étrangères, M. Genscher, s'était rendu à la fin de juillet à Vienne pour tenter de désamorcer le conflit. En l'accusant de s'être montré trop conciliant, le président de la CSU bavaroise avait placé le chancelier le dos au mur. Ce dernier a été obligé de prendre sur Wackersdorf, et donc sur la poursuite du programme électro-nucléaire ouest-allemand, une position beaucoup plus tranchée qu'il ne l'avait fait jusqu'ici. Les chrétiens-démocrates de Rhénanie-Palatinat et de Sarre, qui ne cessent depuis quelques mois de demander des garanties supplémentaires pour la centrale nucléaire française de Cattenom, en Lorraine, vont en outre se voir contraints d'atténuer leurs revendications.

HENRI DE BRESSON.

Deux « initiatives populaires » contre l'énergie nucléaire en Suisse

BERNE
de notre correspondant

A quelque chose malheur serait-il bon ? En tout cas, c'est ce que semblent penser les antinucléaires suisses, brusquement ragaillardis par les « retombées » de la catastrophe de Tchernobyl. Mettant à profit le choc provoqué par l'accident dans l'opinion helvétique, ils viennent de lancer coup sur coup deux nouvelles campagnes de signatures pour réclamer une révision radicale de l'actuelle politique nucléaire de la Confédération.

Présentée le lundi 18 août à la presse, la première de ces *« initiatives populaires »*, propose un moratoire atomique de dix ans. Durant cette période, aucune autorisation ne pourrait être accordée pour la construction, la mise en service ou l'exploitation de toute nouvelle installation destinée à la production d'énergie nucléaire. Le moratoire s'appliquerait rétroactivement à tous les projets qui n'auront pas été définitivement agréés avant le 30 septembre 1986. Le cas échéant, l'initiative aurait pour effet de retarder la construction de quatre centrales déjà prévues, dont celles de Verbois, près de Genève, et de Kaiseraugst, non loin de Bâle.

Cette proposition, émanant des milieux antinucléaires du nord-ouest de la Suisse, peut déjà compter sur l'appui d'un large éventail de partis et de personnalités : l'Action nationale et l'Alliance des indépendants, à droite, les écologistes, les communistes et les organisations progressistes, à gauche, ainsi que des parlementaires socialistes, radicaux et libéraux, à titre individuel. Se voulant réalistes, les promoteurs de l'initiative ont délibérément choisi un texte plus modéré que lors des deux précédentes tentatives, en 1979 et en 1984. Soucieux de ne pas essuyer une troisième défaite, ils espèrent que le délai de réflexion qu'ils proposent permettra de rallier à leur cause de nombreux indécis.

Beaucoup plus radicale est la seconde initiative, conçue par le Parti socialiste. Elle demande, purement et simplement, de renoncer à toute nouvelle centrale et de mettre hors service les centrales nucléaires actuellement en exploitation. Elle propose des économies d'énergie et le développement de nouvelles énergies ménageant l'environnement. Les socialistes considèrent que les deux initiatives, loin d'être concurrentes, sont complémentaires et qu'il est préférable d'avoir deux fers au feu.

En tout cas, la catastrophe de Tchernobyl a profondément ému l'opinion, surtout en Suisse alémanique, et l'idée d'un abandon des centrales a fait son chemin. En juin, devant le congrès du PS, le chef du département fédéral des finances, M. Otto Stich, a affirmé : *« L'énergie nucléaire doit maintenant être considérée comme une solution transitoire. L'avenir ne réside pas dans le nucléaire, et une Suisse exemplaire en matière de sécurité n'y changera rien. »*

Une procédure qui peut être longue

Le jour de la fête nationale du 1er août, le président de la Confédération lui-même, M. Alphonse Egli, reprenait à son compte une partie de ces préoccupations dans une déclaration télévisée : *« Il est tout à fait possible d'imaginer un scénario qui prévoie un abandon à moyen ou long terme de l'énergie nucléaire. » « Mais un abandon à court terme du nucléaire,* devait préciser M. Egli, *demeure impossible. »*

Sortant de sa réserve à l'occasion de son assemblée générale, mardi 19 août, l'Association suisse pour l'énergie atomique a peint un tableau apocalyptique d'un avenir sans énergie nucléaire.

La procédure des « initiatives populaires » peut être longue. Il faudra sans doute attendre cinq ou six ans avant que le corps électoral ne soit appelé à se prononcer sur les deux textes. D'ici là, l'effet Tchernobyl se sera peut-être estompé.

JEAN-CLAUDE BUHRER.

Diplomatie

Nouveaux entretiens soviéto-américains sur les armes chimiques et les conflits régionaux

Américains et Soviétiques ont eu lundi et mercredi, à Genève, de nouvelles consultations sur le problème de l'interdiction des armes chimiques, a-t-on appris mercredi soir 20 août, de source soviétique. Le principe de consultations bilatérales sur ce sujet – qui butent essentiellement sur la question du contrôle – avait été retenu lors du sommet Reagan-Gorbatchev de Genève, au mois de novembre 1985.

A Washington, le département d'Etat a par ailleurs annoncé que des entretiens avec les Soviétiques auraient lieu d'ici à la fin du mois sur les conflits régionaux. On sait enfin que les experts des deux pays sur les questions du contrôle des armements, qui se sont rencontrés la semaine dernière à Moscou, doivent se retrouver prochainement à Washington.

Toutes ces consultations s'inscrivent dans le cadre de la préparation de la rencontre, les 19 et 20 septembre prochain à Washington, du secrétaire d'Etat américain, M. Shultz, et du ministre soviétique des affaires étrangères, M. Chevardnadzé.

A Santa-Barbara, où il accompagne le président Reagan actuellement en vacances, le secrétaire général de la Maison Blanche, M. Donald Regan, a déclaré que dans *« toutes les conversations en cours, nous sommes en train de voir si quelque chose de significatif peut être accompli lors d'un sommet. Et ceci est le critère que les Soviétiques ont fixé »* pour qu'un sommet ait lieu. Jugeant *« sans signification »* la prolongation du moratoire sur les essais nucléaires soviétiques annoncée lundi par M. Gorbatchev, M. Regan a cependant exprimé son optimisme quant à une rencontre, cette année, entre le chef du PC soviétique et le président américain. – *(AFP.)*

Pékin repousse les avances de Hanoï

Pékin. – La Chine a rejeté, mercredi 20 août, la proposition vietnamienne de discussions sur la normalisation des relaions bilatérales (*le Monde* du 20 août). *« Il est inutile d'organiser des pourparlers tant que le Vietnam refusera de renoncer à son invasion et à son occupation du Cambodge »*, a déclaré un porte-parole du ministère chinois des affaires étrangères.

De son côté, après avoir été reçu, mercredi, par le président Suharto à Djakarta, où il se trouve en visite officielle, le prince Sihanouk a estimé que les récents signes d'un rapprochement sino-soviétique n'auront aucune influence sur *« la position dure du Vietnam »* sur le conflit cambodgien. *« Ils peuvent être alliés, complices sur l'occupation du Cambodge mais les Vietnamiens ne veulent pas des Soviétiques comme codirigeants du Cambodge »*, a ajouté le prince. – *(AFP. Reuter.)*

Proche-Orient

ISRAËL

M. Pérès annonce qu'il rencontrera M. Moubarak en septembre en Egypte

Un sommet israélo-égyptien devrait se tenir le mois prochain, a indiqué M. Shimon Pérès, mercredi 20 août, dans une intervention à la télévision. Le premier ministre israélien a précisé que sa rencontre avec le président Hosni Moubarak *« se tiendrait apparemment durant la première quinzaine de septembre »*. *« C'est au président Moubarak, qui sera l'hôte*, a dit M. Pérès, *de fixer la date exacte du sommet qui sera surtout consacré au processus de paix au Proche-Orient. »* Une radio israélienne a laissé entendre que ce premier sommet israélo-égyptien depuis la rencontre en 1981 entre M. Menahem Begin et Anouar El Sadate pourrait avoir lieu le 12 ou le 13 septembre.

Aucune indication officielle n'a encore été fournie au Caire, mais la déclaration de M. Pérès intervient après qu'un haut fonctionnaire israélien, M. Avraham Tamir, directeur de la présidence du conseil, se soit entretenu ces derniers jours à Alexandrie avec le raïs.

L'Egypte a toujours considéré qu'un tel sommet ne pourrait être réuni tant que ne serait pas résolu le conflit à propos de Taba, enclave de moins de 1 kilomètre de long sur la mer Rouge, dans le Sinaï. A ce sujet, M. Pérès a estimé que l'accord définitif sur l'arbitrage international auquel doit être prochainement soumis ce différend devrait être signé fin août ou début septembre. Après quoi, a-t-il dit, l'Egypte nommera un ambassadeur à Tel-Aviv avant la tenue du sommet. L'Egypte a retiré son ambassadeur en Israël à la suite de l'invasion israélienne au Liban en juin 1982.

Prochain voyage au Cameroun ?

Le premier ministre a, d'autre part, implicitement confirmé certaines informations récentes laissant entendre qu'il se rendrait la semaine prochaine au Cameroun pour une cérémonie marquant la reprise des relations diplomatiques avec ce pays après treize ans de rupture. Comme on lui demandait si cette reprise justifiait pareil déplacement, M. Pérès a répondu : *« Je ne demanderai pas une prime, je voyagerai sur la base de mon salaire régulier. »*. – *(AFP, Reuter.)*

Visa obligatoire d'entrée en Tunisie pour les ressortissants égyptiens

Tunis *(AFP.)* – Les autorités tunisiennes ont décidé, par mesure de réciprocité, de rétablir, à partir du samedi 23 août, le visa d'entrée en Tunisie pour les ressortissants égyptiens, a-t-on annoncé mercredi de source officielle.

Les autorités du Caire avaient pris, samedi, la décision *« unilatérale »* d'interdire aux ressortissants tunisiens l'accès du territoire égyptien en raison des *« mauvais traitements »* dont sont l'objet, selon elles, les Egyptiens à l'Aéroport de Tunis *(le Monde* du 21 août). Déplorant la campagne des médias égyptiens *« hostiles »* à la Tunisie, un communiqué officiel diffusé par l'agence TAP affirme que les ressortissants égyptiens, *« contrairement à ce que prétend une certaine presse de leur pays, bénéficient du même traitement normal et du même accueil réservés (...) à tous les ressortissants étrangers »*.

Le communiqué précise : *« Près de deux mille Egyptiens arrivés en Tunisie au cours du premier semestre 1986, ont pénétré sur notre territoire, à l'exception d'une dizaine de personnes, dont huit faisant partie d'une troupe musicale qui n'avait pas présenté d'autorisation préalable* [du ministère de l'intérieur] *de se produire en Tunisie, telle que la réglementation en vigueur l'exige. »*

● **M. Alain Madelin en Israël.** – Le ministre de l'industrie, des P et T et du tourisme, est arrivé, mercredi 20 août en début de soirée, en Israël pour une visite officielle de quatre jours à l'invitation de M. Ariel Sharon, ministre du commerce et de l'industrie. – *(AFP.)*

A Jérusalem-Est

La Compagnie (palestinienne) d'électricité menacée de disparition

JÉRUSALEM
de notre correspondant

La Compagnie d'électricité de Jérusalem-Est est paralysée depuis mercredi 20 août par une grève. Les employés entendent ainsi protester contre la perquisition effectuée la veille par des huissiers accompagnés de la police. Ces huissiers avaient forcé le coffre-fort, mais n'avaient trouvé qu'une toute petite somme d'argent. Ils avaient alors saisi les livres de comptes de la compagnie dont la dette s'élève à plus de 12 millions de dollars. Ce nouvel épisode d'une crise financière, mais aussi politique, qui couve depuis des années soulève la question : la Compagnie d'électricité de Jérusalem-Est est-elle irrémédiablement condamnée à la disparition ? Avec ses cinq cent soixante employés, cette compagnie est la plus importante entreprise palestinienne de Jérusalem-Est et des territoires occupés. Elle est donc devenue une sorte de symbole *« politique »*. D'ailleurs il y a sept ans le gouvernement de M. Menahem Begin avait tenté de racheter sa concession avant d'être débouté par la Haute cour de justice.

Toutefois, aujourd'hui, la crise est essentiellement financière. La Compagnie de Jérusalem-Est reçoit 93 % de son courant de la Compagnie israélienne d'électricité, et 80 % de ses clients sont israéliens. Elle fournit, en effet, conformément à sa concession, l'électricité aux nouveaux quartiers de Jérusalem-Est construits après 1967. En raison d'une mauvaise gestion – confirmée par une commission d'enquête interne – et de la suspension de l'assistance financière jordanienne, les dettes de la compagnie de Jérusalem-Est se sont donc accumulées ces derniers mois pour dépasser actuellement 12 millions de dollars. D'où l'intervention de la justice et des huissiers. Cependant, la perquisition n'a pu que ranimer les tensions, d'autant qu'elle a eu lieu en pleine fête du Sacrifice. Le PDG de la compagnie, M. Anouar Noussei,beh l'a qualifiée de *« tragédie »* et de *« provocation »*. Le personnel en grève a publié un communiqué dénonçant *« cette nouvelle atteinte à la cause palestinienne »*.

L'intervention de la justice est d'autant plus mal tombée qu'un accord sur une modification de la concession de la compagnie de Jérusalem-Est, en échange d'un moratoire des dettes, était sur le point d'aboutir. De toute manière, cette concession expire le 31 décembre 1987, et c'est alors que son sort sera scellé.

(Intérim.)

● **Attentat à Beyrouth.** – Au moins trois personnes ont été blessées, ce mercredi matin 20 août, par l'explosion d'une bombe dans le secteur chrétien de Beyrouth. La bombe se trouvait dans un sac placé entre un car scolaire vide et une voiture qui a été projetée de l'autre côté de la rue par le souffle de l'explosion. Le 14 août dernier, un attentat à la voiture piégée dans le même quartier avait fait vingt morts et une centaine de blessés. – *(Reuter.)*

La politique française au Proche-Orient

M. Raimond réaffirme le « droit du peuple palestinien à l'autodétermination »

Le ministre des affaires étrangères, M. Jean-Bernard Raimond, a tenu, mercredi 20 août, à réaffirmer auprès du représentant de la Ligue arabe à Paris, M. Hammadi Essid, que la position de la France sur le conflit du Proche-Orient *« n'avait pas changé »*. M. Essid était venu faire part au ministre de *« l'inquiétude du monde arabe »* à la suite de la publication de propos de M. Chirac, la semaine dernière, dans un journal israélien, le *Yediot Aharonoth*. Le premier ministre indiquait, entre autres, qu'*« il n'était pas en faveur d'un Etat palestinien indépendant »* ; il relevait encore qu'il était *« un des rares hommes politiques français à rejeter le principe que l'OLP soit le seul représentant légitime du peuple palestinien »* et, enfin, que ce n'était pas fortuit s'*« il n'avait jamais rencontré Yasser Arafat »*.

A la suite de l'entretien de M. Raimond avec le représentant de la Ligue, un porte-parole du Quai d'Orsay a rappelé que *« le règlement d'ensemble que la France préconisait au Proche-Orient devait consacrer à la fois le droit de tous les Etats de la région à vivre en paix, à l'intérieur de frontières sûres et reconnues, et le droit du peuple palestinien à l'autodétermination avec tout ce que ceci implique »*. Le bureau de l'OLP à Paris a indiqué que son représentant, M. Ibrahim Souss, devait à son tour être reçu ce jeudi par M. Raimond.

D'autre part, M. Raimond a évoqué au conseil des ministres la situation du contingent français au Liban du Sud après qu'une quinzaine de casques bleus français eurent été blessés au cours d'accrochages, la semaine dernière, avec des miliciens chiites du mouvement Amal. Selon le porte-parole du gouvernement, M. Juppé, le ministre des affaires étrangères a réaffirmé *« qu'il n'était pas question pour la France de ne pas tenir ses accords internationaux, c'est-à-dire de retirer unilatéralement son contingent, mais qu'en revanche il était indispensable* (...) *que l'ONU prenne toutes ses responsabilités pour assurer une exécution correcte de cette mission »*.

Cette prise de position – en forme de discrète mise en garde à l'ONU – a été réitérée le jour même, cette fois par le ministre de la défense, M. André Giraud, qui accueillait, mercredi soir à Paris, huit des casques bleus blessés au Liban. M. Giraud a, lui aussi, insisté sur le fait que les conditions dans lesquelles les casques bleus de la FINUL devaient s'acquitter de leur mission *« n'étaient plus satisfaisantes »*. *« Il faut*, a-t-il dit, *que les Nations unies fassent ce qui est nécessaire pour que la mission et les moyens soient mis en conformité l'un par rapport à l'autre. »*

Les propos de MM. Raimond et Giraud interviennent alors que le secrétaire général de l'ONU, M. Javier Perez de Cuellar, vient d'annoncer officiellement le remplacement de certains éléments du contingent français de la FINUL – affectés à des tâches de logistique – par des soldats suédois.

M. Chirac et l'OLP

Dans une lettre qu'il vient de nous adresser, un de nos lecteurs, M. Jean-Claude Pelletier, rappelle que M. Chirac avait tenu sur l'OLP, en juillet 1980, des propos plus amènes que ceux rapportés dans le *Yediot Aharonot*. Il s'agissait d'une interview accordée par le premier ministre au quotidien irakien *As Saoura* et dont l'AFP a fait état dans une dépêche datée du 9 juillet 1980. Le premier ministre, dont les propos sont rapportés en style indirect, faisait part de son opposition aux accords de Camp David et soulignait son attachement à la reconnaissance du droit du peuple palestinien à l'auto-détermination sous la direction de l'OLP, son représentant légitime.

[A vrai dire, dans les déclarations de M. Chirac citées par le *Yediot Aharonot*, c'est plus le ton employé à l'égard de l'OLP qui est inhabituel que le fond du message. En effet, si la France ne conteste pas la légitimité de l'OLP, elle n'a jamais considéré non plus que l'organisation de M. Arafat était le seul représentant des Palestiniens.]

● **La victime de l'attentat de Londres identifié.** – L'homme tué mardi 19 août par l'explosion d'une bombe dans une boutique de Kensington High Street à Londres *(le Monde* du 21 août) était Bijan Fazeli, âgé de vingt-deux ans, fils du propriétaire du magasin. Ce dernier, M. Reza Fazeli, opposant connu au régime de Téhéran, réfugié à Londres, avait reçu récemment des menaces de mort pour avoir produit deux films satiriques sur le régime de l'ayatollah Khomeiny. Parmi les douze personnes blessées dans l'attentat, une seule restait hospitalisée mercredi. Un porte-parole de l'ambassade d'Iran à Londres a imputé la responsabilité de l'attentat à des *« contre-révolutionnaires »* qui, selon lui, auraient eu l'intention de faire sauter les locaux du consulat d'Iran, situé juste à côté et dont les sous-sols communiquent avec la boutique de M. Fazeli. – *(AFP.)*

Afrique

SOUDAN

Les Nations unies évacuent leur personnel du Sud

Les Nations unies ont confirmé officiellement mercredi 20 août l'évacuation de leur personnel du sud du Soudan et l'arrêt des distributions alimentaires en raison des combats qui ont lieu dans cette région. Le porte-parole de l'ONU, M. Joe Sills, n'a cependant pas été en mesure de préciser la date de l'évacuation ni le nombre de fonctionnaires évacués. Selon le *New York Times*, l'opération aurait eu lieu la semaine dernière.

« Nous sommes conscients du besoin de poursuivre la distribution d'aliments, mais aussi des risques que ces opérations représentent pour notre personnel », a ajouté M. Sills.

La décision de l'ONU marque un arrêt des livraisons du Programme alimentaire mondial (PAM) qui, le mois dernier, avait livré 1 600 tonnes de céréales. Dans la seule ville de Juba, environ 50 000 personnes dépendent pour se nourrir des livraisons du programme. Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) avait annoncé lundi l'arrêt des livraisons de nourriture par avion à la suite de la destruction par les rebelles soudanais d'un avion, ayant entraîné la mort de ses 60 passagers.

Les rebelles de l'Armée populaire de libération du Soudan (APLS) *« sont décidés à abattre tout avion »* qui survolerait le sud du Soudan. Dans une déclaration diffusée par la radio du SPLA, émettant d'Addis-Abeba, le porte-parole a souligné que son mouvement *« continuera à abattre des avions jusqu'à l'instauration d'un Soudan de la liberté, de la justice et de l'égalité »*. Le porte-parole a mis en garde tous les appareils *« civils et militaires »* se rendant à Wau, Malakal, Juba *« et toute autre ville du Sud »*, affirmant *« qu'ils seront responsables des conséquences »*. Le porte-parole a déclaré que la *« seule condition du SPLA pour réunir la conférence constitutionnelle prévue au Soudan est la suppression des lois islamiques instaurées par l'ancien président Gaafar Nemeiry en septembre 1983 »*.

La radio a ajouté, d'autre part, que les guérilleros de l'APLS avaient bombardé lundi la ville de Wau, dans le sud du Soudan, tuant de nombreux soldats gouvernementaux.

A Khartoum, le père Philip Ghabouche, dirigeant sudiste du Parti national du Soudan et partisan de Garang, a condamné la destruction du Fokker, mais a reproché au gouvernement de n'avoir pas pris au sérieux les menaces de l'APLS. Le dirigeant communiste Mohamed Ibrahim Nougoud a estimé pour sa part que l'attaque avait *« détruit tout espoir de voir se tenir une conférence constitutionnelle »* chargée de trouver une solution au problème du Sud. – *(AFP, Reuter.)*

RÉPUBLIQUE SUD-AFRICAINE

Un magistrat reconnaît le caractère illégal de certaines dispositions sur l'information

Johannesburg *(AFP, Reuter)*. – Le ministère public a reconnu mercredi 20 août que certaines restrictions imposées à la presse par l'état d'urgence en vigueur depuis le 12 juin sont illégales, au cours d'une audience de la Cour suprême du Natal à Pietermaritzburg.

Devant la Cour, qui examinait une plainte déposée par les journaux anglophones de la province, le représentant de l'État a admis que deux clauses de l'état d'urgence n'avaient pas été promulguées dans les règles et étaient par conséquent illégales. Elles avaient été transmises par télex à l'agence sud-africaine Sapa au lieu de faire l'objet d'une publication officielle.

Ces clauses interdisent la publication d'informations sur l'action des forces de l'ordre contre les Noirs ainsi que la présence de journalistes dans les zones noires au moment des affrontements.

A Pretoria, l'ambassade des Etats-Unis a, par ailleurs, annoncé qu'elle avait fait auprès du ministère des affaires étrangères une démarche concernant la protestation de plusieurs télévisions étrangères, qui se plaignent de la disparition de films envoyés à l'extérieur du pays.

D'autre part, le gouvernement s'est engagé mercredi à venir en aide aux familles des milliers de personnes détenues sans jugement en vertu de l'état d'urgence et a annoncé, parallèlement, la création d'un corps de police spécial pour assurer le maintien de l'ordre dans les cités noires du pays.

Ces mesures figurent dans un programme de 700 millions de rands (300 millions de dollars) destiné à rétablir le calme dans le pays, a précisé le ministre des finances, M. Barend du Plessis. Une partie importante de cet argent sera consacrée à la construction de logements à loyers modérés pour les populations noires.

● **GUINÉE-ÉQUATORIALE : exécution d'un condamné pour complot.** – Eugenio Abeso Mondu, diplomate condamné à mort le 18 août pour participation à un complot contre le président Obiang Nguema *(le Monde* du 21 août) a été exécuté le jour même, a-t-on appris de bonne source à Libreville. – *(AFP.)*

A TRAVERS LE MONDE

Argentine

Incarcération d'un général accusé de violation des droits de l'homme

Le général Pablo Riccheri, ancien chef de la police de la province de Buenos-Aires durant le régime militaire, a été arrêté mercredi 20 août et incarcéré dans une prison militaire par décision du tribunal fédéral sous l'inculpation de violation des droits de l'homme. Impliqué par le procureur dans cinquante-neuf affaires allant de la privation illégale de liberté à l'enlèvement à des fins crapuleuses, en passant par des cas de torture et de vol, le général Riccheri encourt une peine de vingt-cinq ans de prison.

Le général Riccheri avait succédé à la tête de la police de Buenos-Aires au général Ramon Camps, qui a été accusé le 14 août devant ce même tribunal fédéral de deux cent cinquante délits de violation des droits de l'homme et risque lui aussi une peine de vingt-cinq ans de prison. – *(AFP.)*

La Chambre des députés adopte le projet de loi sur le divorce

Buenos-Aires. – La Chambre des députés argentine a adopté à une majorité écrasante, le mercredi 20 août, un projet de loi sur le divorce, passant outre à l'opposition de l'Eglise catholique, très influente dans le pays.

La loi a été approuvée par 117 voix contre 35, à l'issue d'un débat de 30 heures, dont une grande partie a été retransmise en direct à la télévision. Le projet dont maintenant être soumis au Sénat, où les avis sur la question sont plus partagés.

De un à deux millions d'Argentins (le pays compte 30 millions d'habitants) ont fondé, *de facto*, un nouveau foyer après l'échec de leur premier mariage. Le projet de loi sur le divorce, attendu depuis longtemps, a rassemblé pour une fois le Parti radical du président Raul Alfonsin, les éléments modernistes du Parti péroniste et plusieurs petits partis de gauche.

Si la loi est définitivement adoptée, elle permettra le remariage un an après le divorce. Parmi les conditions pour l'obtention du divorce figure la séparation pendent une période de trois ans. – *(Reuter.)*

Chili

Les services secrets espionnent les ambassades étrangères

Santiago-du-Chili. – Des membres de l'opposition ont déclaré, mercredi 20 août, qu'ils communiqueraient jeudi à la presse de nombreux éléments prouvant que les services secrets chiliens se livraient à des activités d'espionnage dans l'ambassade d'Espagne, et probablement dans d'autres ambassades européennes et latino-américaines à Santiago.

Le porte-parole du ministre des affaires étrangères espagnol avait déjà admis que les poubelles de l'ambassade de Santiago avaient été fouillées. A partir des rubans de machines à écrire usagés et de feuilles de carbone, les agents chiliens ont tenté de reconstituer des documents confidentiels, a-t-il précisé, en ajoutant qu'aucun document important n'avait pu être volé. Le ministre chilien des affaires étrangères, M. Jaime del Valle, a promis l'ouverture d'une enquête à ce sujet.

Le gouvernement militaire a d'autre part interdit la diffusion, à partir de mercredi, d'informations sur l'enlèvement du colonel de l'armée de terre Mario Rivadeneira, revendiqué par le Front patriotique Manuel Rodriguez. Toute information, autre que gouvernementale, est interdite afin de ne pas gêner l'enquête en cours, a indiqué la Division nationale de communication sociale. – *(AFP, Reuter.)*

Cuba

Prochaine libération de cinquante-six prisonniers politiques

La Havane. – Un groupe de cinquante-six prisonniers politiques cubains devrait être libéré prochainement et autorisé à émigrer aux Etats-Unis, ont indiqué, mercredi 20 août, plusieurs sources concordantes à La Havane, qui signalent l'arrivée, confirmée par l'épiscopat cubain, de Mgr Nicholas Dimarzio, responsable de la Commission pour l'immigration et les réfugiés au sein de la conférence épiscopale américaine. D'autre part, une délégation de fonctionnaires des services d'immigration des Etats-Unis était également attendue à La Havane, selon les mêmes sources.

Mgr Dimarzio, qui doit quitter La Havane samedi pour Washington, doit notamment, dit-on, discuter avec les autorités cubaines des derniers détails techniques concernant la libération des cinquante-six prisonniers, considérée comme acquise dans son principe depuis plusieurs mois. Ces prisonniers ont tous purgé au moins vingt ans de prison et sont détenus dans les prisons du Combinado-del-Este (La Havane) et de Boniato (Santiago-de-Cuba, est du pays).

Cependant, deux des prisonniers politiques les plus connus, M. Eloy Guttierez Mennoyo, ancien commandant de la révolution, cinquante-deux ans, et M. Ramon Conte Hernandez, cinquante-six ans, dernier des vétérans de la baie des Cochons (1961) encore incarcéré, ne figureraient pas dans ce groupe de prisonniers. – *(AFP.)*

Corée du Sud

Près de quatre cents athlètes chinois à Séoul

Pékin. – En dépit de l'absence de relations diplomatiques entre la Chine et la Corée du Sud, les autorités chinoises viennent d'annoncer qu'elles allaient envoyer à Séoul une délégation de cinq cent quinze personnes, dont trois cent quatre-vingt-cinq athlètes, pour y participer, le mois prochain, aux Jeux asiatiques.

Cette participation ne signifie cependant pas que la position chinoise à l'égard de la Corée du Sud ait changé, a affirmé, mercredi 20 août, le porte-parole du ministère des affaires étrangères. En tant que membre du Comité olympique d'Asie, le Comité olympique chinois doit respecter ses obligations et sou-

Amériques

La grande traque de « Bébé Doc »

Dans le cas de « Bébé Doc », il est difficile de distinguer la gestion paternaliste du « siphonnage » des comptes de l'Etat

(Suite de la première page.)

Un coin du voile est peu à peu soulevé sur ces « malversations » avec la mise en évidence de l'absence totale de séparation entre les biens de l'Etat et ceux de la famille présidentielle. Comme le dit Ernest Bennett, *« le président, en dehors de son salaire, gérait les fonds de l'Etat »*. Pour le salaire de Jean-Claude Duvalier, inscrit dans la Constitution, pas d'équivoque. Il percevait 1 550 dollars par mois jusqu'en 1983 et un peu plus du double ensuite...

La « gestion des fonds » laisse, elle, rêveur. La facture de l'une des voitures de luxe du palais, une Ferrari, a été réglée par un chèque de 101 200 dollars en date du 20 mai 1980, sur le compte de... la défense nationale. L'ancien président possédait des chéquiers en blanc sur lesquels il ajoutait lui-même le numéro du compte qu'il voulait voir débité. Le 30 juin 1983, le compte de sa femme Michèle présente un découvert de 284 617,75 dollars : une lettre du ministre des finances de l'époque, M. Frantz Merceron, annonce le 22 août suivant la régularisation dudit compte, sans indiquer, évidemment, la provenance de ces fonds.

La partie visible de l'iceberg

Entre 1983 et le début de 1986, 36 millions de dollars (environ) ont, d'autre part, été transférés à l'étranger. Une partie de cette somme était convoyée par Jean Sambour, l'homme de confiance du président, qui a lui-même reçu plus de 5 millions de dollars pendant cette période. Tous les mois, la famille et les proches de l'ancien président recevaient des sommes variant entre 1 000 et 100 000 dollars, tirés sur l'un des « comptes privés » du gouvernement. La Minoterie de Haïti fournissait des « fonds de réserves ordinaires » au palais, et la fameuse Régie des tabacs et des allumettes une caisse noire à l'Etat.

Ces quelques exemples résultent d'une enquête qui en compte bien d'autres, alors même que des pans entiers du « système » n'ont pas été étudiés. Des entreprises d'État comme les télécommunications n'ont pas encore fait l'objet de telles recherches.

Pour les avocats, le chiffre du détournement prouvé — 115 millions de dollars — n'est donc que la partie visible de l'iceberg. Pour Ernest Bennett, qui ne figurait jamais sur les listes des bénéficiaires des largesses gouvernementales, tout cela s'explique : *« Tout le monde faisait des emplettes pour le palais, et surtout pour la Fondation Michèle Bennett* (1). *Je n'avais, moi, ni le goût ni le temps de les accompagner, mais mon fils a fait ce genre d'achats. Il est allé, par exemple, aux Etats-Unis chercher des livres scolaires. »*

Une explication un peu courte, mais révélatrice de la difficulté de distinguer le « siphonnage des comptes de l'État », selon l'expression des autorités haïtiennes, d'une gestion paternaliste. Les « tontons macoutes » étaient, par exemple, payés en partie sur ces caisses noires, qui servaient aussi aux fameuses « distributions de billets » coutumières à Jean-Claude Duvalier lors de ses déplacements, qui consistaient, littéralement, à jeter l'argent par les fenêtres aux gens rassemblés lors du passage du cortège.

Est-ce l'explication du peu de résultats qu'ont donnés jusqu'à présent les saisies opérées sur les biens de la famille de l'ancien président ? Celles opérées en juin par les cabinets d'avocats sur les comptes de quatre banques françaises, cinq américaines et une libanaise n'ont fait apparaître qu'une somme avoisinant 500 000 francs, à laquelle s'ajoutent un bateau, le *Niki*, saisi à Miami, deux appartements à New-York, et le château de Théméricourt en France sur lequel une hypothèque a été prise. Au total, une somme globale relativement minime, au regard des détournements, prouvés, de quelques dizaines de millions de francs. Le chiffre de 900 millions de dollars pour la fortune du clan Duvalier est-il donc totalement fantaisiste ?

Une procédure lente...

Sans se prononcer sur un chiffre, les experts avancent une explication sur ce décalage entre les « malversations » et les avoirs connus. Entre le moment où la famille présidentielle a quitté le territoire haïtien et les premières saisies de comptes que les Duvalier possédaient en nom propre ou par l'entremise de sociétés commme l'Irving Trust, il s'est écoulé un long délai. Cette saisie est même intervenue près de trois semaines après le gel des avoirs de l'ancien président Marcos, à la fin du mois de mars.

Un temps largement suffisant pour prendre certaines dispositions, même si les banquiers suisses — entre autres — ont l'obligation, lorsqu'ils s'attendent à une saisie sur le compte de l'un de leurs clients, de s'opposer à des mouvements de fonds trop importants. La lenteur de la procédure mise en œuvre par les autorités haïtiennes a aussi empêché des saisies comme celles de deux appartements parisiens, propriété de la sœur de l'ancien président, qui ont été vendus pour une somme de 12 millions de francs le 29 mai. Le cabinet d'avocats parisiens, ne pouvant prendre d'hypothèque faute de provision, tente aujourd'hui d'obtenir l'annulation de cette vente.

Mais la procédure suivie par les autorités haïtiennes permettra dans un proche avenir d'évaluer avec précision le montant des détournements effectués par la famille Duvalier en tenant compte de l'héritage reçu par l'ancien président à la mort de son père, assez peu important selon les experts, et des cadeaux qu'Ernest Bennett affirme avoir offerts à sa fille et à son gendre (voitures de luxe et rente mensuelle de 9 000 dollars à sa fille). De plus, des recherches sont faites avec la collaboration des autorités judiciaires des pays susceptibles de détenir des fonds appartenant à l'Etat haïtien.

Le gouvernement de Port-au-Prince a ainsi envoyé une demande d'entraide judiciaire à la Suisse à la fin du mois de juin. Des juges d'instruction vont être désignés dans les cantons de Genève, de Zurich et de Vaud. Cette procédure permet la levée du secret bancaire concernant les avoirs de l'ancien président. Pour les Etats-Unis, le secrétaire d'Etat américain George Shultz a, au cours de sa brève escale à Port-au-Prince vendredi 15 avril, signé avec les autorités haïtiennes un accord d'assistance légale mutuelle qui permet des démarches identiques. La cour de l'Etat de New-York a déjà procédé, au début du mois, à la mise sous séquestre de deux comptes ouverts au nom de Mme Michèle Duvalier, pour une somme de 415 000 dollars. Le tribunal doit examiner au fond la requête de l'Etat haïtien le 28 août. En France, une procédure identique est mise en place, puisque Jean-Claude Duvalier, qui tente d'obtenir une autorisation définitive de séjour sur le territoire, est toujours assigné à résidence près de Grasse.

Dans les prochaines semaines, les trois cabinets d'avocats devraient tenir une réunion commune afin de compléter leurs dossiers respectifs. Il est probable que si le pays d'accueil de l'ancien président à vie n'est pas encore officiellement trouvé, le montant des détournements qu'il a effectués pendant ses quinze années de pouvoir et sa fortune actuelle devraient être connus au moins en partie — dans un proche avenir. Ce qui mettrait fin aux rumeurs et aux spéculations les plus diverses, permettant peut-être ainsi à « Haïti libéré » de récupérer une partie des fonds.

DENIS HAUTIN-GUIRAUT.

(1) La Fondation Michèle Bennett, gérée et dirigée par l'épouse de l'ancien président, regroupait les œuvres sociales de l'Etat (aide alimentaire, écoles et certains centres hospitaliers). Les comptes de la fondation n'ont pas, à ce jour, été étudiés avec précision.

Asie

CHINE

Le retour de Li Shuang

Pékin. — Li Shuang, la jeune peintre du groupe non conformiste « Les étoiles » mariée au diplomate français Emmanuel Bellefroid, et condamnée en 1981 à deux ans de *« rééducation par le travail »*, est arrivée jeudi 21 août à Pékin, trois ans après avoir quitté son pays pour la France. *« Je suis si heureuse d'être de retour après une si longue absence. Je viens pour revoir toute ma famille, et je vais rester un mois et demi »*, a-t-elle déclaré à sa descente d'avion, accompagnée de son mari.

Li Shuang (trente ans) a ajouté qu'elle désirait participer le mois prochain à une nouvelle exposition du groupe « Les étoiles » dans une galerie de Pékin.

L'arrestation de Li Shuang en 1981 puis sa condamnation sans jugement pour avoir résidé illégalement dans l'appartement de son fiancé et avoir *« vendu son âme »* à l'étranger avaient entraîné une certaine tension dans les relations entre la Chine et la France. Li Shuang avait été libérée pendant l'été 1983 puis autorisée à se rendre en France à l'automne. Elle avait peu après épousé M. Bellefroid et s'était installée à Paris. — *(AFP.)*

PAKISTAN

Le gouvernement s'engage à libéraliser la vie politique quand le calme sera rétabli

Le gouvernement s'est engagé, mercredi 20 août, à lever les restrictions aux activités politiques une fois apaisée l'agitation, qui a fait encore un mort, le jour-là, dans la province méridionale du Sind. Le conseil de cabinet, réuni par le premier ministre, M. Junejo, a estimé la situation *« satisfaisante »* dans l'ensemble du pays, à l'exception du Sind, fief de l'opposition dirigée par Mlle Bhutto, qui demeure en prison.

Entre-temps, l'opposition semble avoir changé de tactique et renoncé aux rassemblements pour obtenir la libération des détenus et des élections anticipées. Elle paraît avoir décidé, pour contourner l'interdiction des meetings publics qui demeure en vigueur notamment dans le Sind, de tenter d'interrompre les communications.

Mercredi, à Karachi, où les troubles les plus sérieux avaient eu lieu les jours précédents, seuls quelques incidents mineurs ont été rapportés. C'est dans le district de Tharparkar (province du Sind) qu'un manifestant a été tué par balles alors qu'un autre a été grièvement blessé. — *(Reuter, UPI.)*

A TRAVERS LE MONDE

tenir des activités telles que les Jeux asiatiques, organisés tous les quatre ans, a-t-il ajouté.

La Chine, qui a toujours soutenu Pyongyang contre Séoul, a amorcé, depuis 1983, un discret réchauffement de ses relations avec la Corée du Sud. Les Jeux olympiques de l'été 1988 se tiendront à Séoul. — *(AFP.)*

Inde

Commandos anti-terroristes

New-Delhi. — Le Parlement indien a approuvé, mercredi 20 août, un projet de loi visant à la création de commandos d'élite anti-terroristes, cinq jours après que le premier ministre, M. Rajiv Gandhi, se fut engagé à *« éliminer »* les séparatistes sikhs dans le Pendjab (nord de l'Inde) (*le Monde* des 17-18 août).

Le ministre de la sécurité intérieure, M. Arun Nehru, a précisé que des commandos d'élite, regroupés au sein d'une garde nationale pour la sécurité, seraient chargés de la *« lutte contre le terrorisme »*.

Selon M. Nehru, les membres de cette force, dont il n'a pas précisé le nombre, proviendront essentiellement de l'armée, des forces paramilitaires de sécurité des frontières et des réservistes de la police. — *(AFP.)*

Iran

Arrestation des responsables de l'attentat de Qom

Les responsables de l'attentat à la voiture piégée de samedi dernier dans la ville sainte de Qom ont été arrêtés, a annoncé mercredi 20 août le ministère iranien du renseignement, sans préciser ni le nombre des personnes arrêtées ni leurs identités. Treize personnes avaient trouvé la mort et une centaine d'autres avaient été blessées le 16 août lors de l'explosion d'une voiture piégée devant l'entrée du sanctuaire de la sœur de l'Imam Reza, autour duquel est bâtie la ville sainte de Qom (150 km au sud de Téhéran). Les médias officiels iraniens avaient rejeté la responsabilité de l'attentat sur des *« agents de l'impérialisme et des Etats-Unis »*.

A Athènes, un interlocuteur anonyme se réclamant d'un groupe nationaliste iranien inconnu, SYS, avait revendiqué, mercredi, auprès d'une agence de presse occidentale, l'attentat de Qom et celui commis mardi à Téhéran. *(AFP.)*

Rwanda

Un Américain serait impliqué dans l'assassinat de Diane Fossey

Kigali. — Un chercheur américain, disparu depuis près d'un mois du Rwanda, est soupçonné d'être impliqué dans l'assassinat, en décembre, de la naturaliste américaine Diane Fossey, célèbre pour ses travaux sur la vie des gorilles de montagne, a-t-on appris, mercredi 20 août, de source autorisée au parquet de Ruhengeri, dans le nord du Rwanda. Un mandat d'amener international a été lancé à l'encontre de Wayne Richard McGuire, contre lequel les enquêteurs disposent d'indices *« très sérieux et concordants »*, selon le parquet de Ruhengeri. Cinq autres suspects sont de nationalité rwandaise.

ÉTATS-UNIS

Tuerie en Oklahoma : quatorze morts

Edmond. — Quatorze personnes ont été tuées et six autres blessées, le mercredi 20 août, dans le bureau de poste d'Edmond, en Oklahoma, par un employé qui s'est suicidé au moment où la police a donné l'assaut.

Le meurtrier, Pat Sherrill, âgé de quarante-quatre ans, ancien tireur d'élite des marines, était employé à temps partiel dans ce bureau de poste, et il avait appris la veille qu'il risquait d'être licencié. Il est arrivé vers 7 heures du matin à son travail et, armé de trois pistolets, a commencé à ouvrir le feu sur ses camarades de travail. Selon des témoins, il tirait sans dire un mot, puis rechargeait son arme calmement avant de tirer de nouveau.

Les unités spéciales de la police ont pris position autour du bureau de poste, une heure et demie après le début de la tuerie, et ont tout d'abord hésité à donner l'assaut, pensant que le meurtrier détenait peut-être des otages. Lorsqu'elles ont pénétré dans le bâtiment, Pat Sherrill s'est suicidé...

Cette tuerie est la plus sanglante commise par un seul homme depuis le 28 juillet 1984, lorsque vingt et une personnes avaient été tuées dans un restaurant en Californie. — *(AFP, AP, Reuter.)*

● **PÉROU. — M. Bariani a été reçu par le président péruvien.** — Le président péruvien, M. Alan Garcia, a reçu, mercredi 20 août à Lima, le secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, M. Didier Bariani, qui effectue actuellement une tournée en Amérique latine.

M. Bariani a estimé, à l'issue de la rencontre, que le fait que les deux pays aient des opinions différentes sur certains problèmes, comme celui du FMI (Fonds monétaire international), qui vient de décider de couper les crédits au Pérou, n'empêchait pas la coopération et l'aide mutuelle.

Le ministre a souligné que sa visite au Pérou, *« compte tenu des problèmes que ce pays doit affronter »*, était une étape importante de sa tournée dans plusieurs capitales sud-américaines, ajoutant que le gouvernement français avait l'intention de continuer *« à maintenir une politique de coopération avec Lima »*. — *(AFP.)*

Europe

POLOGNE

Soixante-dix prisonniers politiques ont été libérés depuis le 22 juillet

Varsovie. — Soixante-dix prisonniers politiques polonais — condamnés ou en détention provisoire — ont été libérés depuis le 22 juillet dans le cadre de l'amnistie partielle et conditionnelle votée par la Diète, a indiqué, mardi 19 août, le porte-parole du gouvernement, M. Jerzy Urban.

Les derniers chiffres officiels d'avant le 22 juillet faisaient état de cent quatre-vingt-neuf prisonniers politiques en Pologne, tandis que l'opposition estimait alors leur nombre à plus de trois cent cinquante. La loi d'amnistie, qui exclut un certain nombre de délits politiques, demeure en vigueur jusqu'au 15 septembre.

Selon l'agence officielle PAP, deux cents Polonais ayant commis des délits politiques ont jusqu'à présent bénéficié de l'amnistie. Aux soixante-dix prisonniers élargis s'ajoutent les prévenus libres et ceux qui se seraient spontanément livrés aux autorités pour *« dévoiler les circonstances de leurs crimes »* et bénéficier ainsi des mesures de clémence.

Jusqu'à présent, seuls deux personnalités de premier plan de l'opposition démocratique, MM. Adam Michnik, historien et idéologue du KOR (Comité d'autodéfense sociale), et Bogdan Lis, signataire des accords de Gdansk d'août 1980, sont sortis de prison dans le cadre de la loi du 22 juillet.

D'autre part, M. Leszek Moczulski, cinquante-six ans, président de la Confédération pour une Pologne indépendante (KPN), qui purge actuellement une peine de quatre ans de prison, a été autorisé à quitter le pénitencier de Varsovie pour quarante-huit heures afin *d'assister aux obsèques de son père* Stanislaw, décédé récemment à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

M. Moczulski, condamné en avril dernier pour *« direction d'une organisation interdite »*, devait retourner en prison le mercredi 20 août.

Il n'a pas été en mesure de dire s'il serait libéré dans le cadre de l'amnistie partielle. M. Moczulski a indiqué que l'un de ses coaccusés, M. Andrzej Szomanski, cinquante-cinq ans, historien, condamné en même temps que lui à deux ans de prison, avait été libéré jeudi.

Enfin, le professeur Geremek, ancien conseiller de Solidarité, a été interrogé, mercredi 20 août, pour la vingt-quatrième fois, dans le cadre de l'enquête sur M. Zbigniew Bujak, dirigeant clandestin arrêté fin mai. M. Geremek, d'abord entendu en tant que témoin, a été formellement inculpé, le 23 juillet dernier, d'*« appartenance à une organisation illégale »*. — *(AFP.)*

ESPAGNE

L'incendie de Montserrat : un « désastre écologique »

L'incendie qui a menacé pendant trois jours le monastère de Montserrat en Catalogne a été maîtrisé mercredi 20 août. Bilan : 8 000 hectares détruits, soit près de 75 % du parc naturel entourant le célèbre monastère bénédictin qui fut aussi, pendant les années de la dictature, un haut lieu de la résistance où se rassemblaient les dirigeants de l'anti-franquisme. Des experts ont qualifié le sinistre de *« désastre écologique »* dont les effets n'auront disparu que dans quarante ou cinquante années.

La Généralité (gouvernement autonome de Catalogne) a décidé de créer à Montserrat un *« parc national de Catalogne »*. *« Montserrat est un symbole brûlé et nous devons le reconstruire avec les efforts de chacun »*, a déclaré au quotidien *El Pais*, le responsable de l'agriculture à la Généralité, M. Josep Miro, en dénonçant l'incendie criminel comme une *« manœuvre déstabilisatrice inspirée par l'extrême droite »*.

L'incendie avait été revendiqué lundi par un membre de la Milice catalane, un groupe d'extrême droite qui, selon la police, a été démantelé au mois de juillet. Mardi, les pompiers, aidés de la garde civile, étaient parvenus à maîtriser presque totalement le feu, lorsque plusieurs foyers se sont ranimés au même moment, ce qui prouve selon les responsables que l'incendie était bien criminel et que ses auteurs ont récidivé.

Selon M. Josep Miro, le nombre des incendies criminels a été particulièrement élevé cette année en Espagne et notamment en Catalogne ; *« une série d'indices conduit à penser qu'ils ont été provoqués par les milieux d'extrême droite »*, dans le but *« de créer un climat d'insécurité, de méfiance envers les institutions, et en définitive de porter atteinte au système démocratique. »* En général ces actions ne sont pas revendiquées mais, a estimé M. Miro, *« cette fois, ils avaient trop bien réussi pour ne pas dire que c'était eux. »*

Politique

Les silences de M. Barre

M. Raymond Barre ne fera pas de rentrée politique et continuera d'observer le silence qu'il s'impose depuis le 16 mars. Dans une interview à *Paris-Match*, il confirme : *« Moi, je me tiens à l'écart... Je m'en tiens à cette ligne et je ne suis pas prêt d'en changer. »*

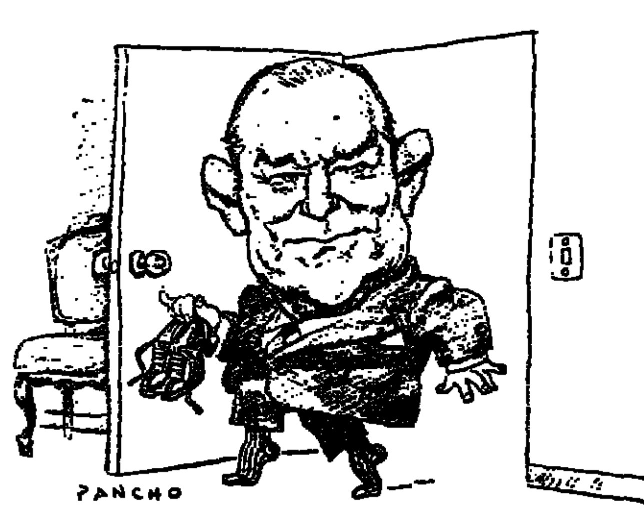
Comme il est parti, il rentrera. En silence ! M. Barre ne veut pas déroger à cette discipline qu'il s'est imposée depuis le 16 mars. *« Je ne bougerai pas »*, a-t-il prévenu. Ravi d'avoir pu enfin, pour la première fois depuis dix ans, disposer d'un mois complet de vacances dans sa propriété de Saint-Jean-Cap-Ferrat, l'ancien premier ministre reprendra lentement ses activités la semaine prochaine. Jeudi, en retrouvant sa permanence de Lyon et, le lendemain, en honorant l'invitation des jeunes centristes du CDS réunis en Ardèche pour leur onzième université d'été. *« Par respect de la tradition »*, M. Barre n'a pas voulu annuler ce rendez-vous, mais il ne compte faire à cette occasion aucune déclaration. Explication de son entourage : *« M. Barre veut éviter la bousculade de la rentrée et les petites phrases qui conduisent au punching-ball de la politique intérieure. »*

Semaine suivante, retour à Paris. L'entendra-t-on davantage ? Pour l'heure, toutes les demandes d'interviews ont été refusées. Tous les projets d'émissions à la télévision comme sur les radios ont été repoussées. Le seul rendez-vous politique inscrit à son agenda se situe à la fin du mois de septembre. M. Barre sera présent à Nancy aux journées parlementaires du groupe UDF. Mais là encore il sera muet. Il assistera aux deux premières journées, mais se dispensera de la troisième, consacrée à une rencontre avec les députés du groupe RPR, en présence de M. Jacques Chirac...

Avant la rentrée à Sciences Po où M. Barre continuera de donner des cours, ce sera celle du Parlement, le 2 octobre, avec principalement l'examen du budget 1987. M. Barre n'interviendra pas. Récemment, il confiait même qu'il voterait ce budget. En précisant : *« J'ai dit une fois pour toutes au début de cette législature que je voterai avec la majorité, mais que ce vote ne valait pas forcément consentement. »* En l'état actuel de leurs informations sur la préparation de ce budget, les barristes ne prévoient d'ailleurs pas de difficultés majeures. Constatant qu'*« ayant été pillés par M. Juppé »*, certains sujets ne peuvent aller évidemment *« que dans le sens qu'ils souhaitent »*. Leur préoccupation essentielle sera d'inciter le gouvernement *« à mettre le paquet sur l'investissement productif des entreprises »*, plutôt que de se limiter, pour des raisons jugées « électoralistes » à accorder des avantages particuliers à certaines catégories de Français.

Situation impalpable

Ainsi, même si l'on mesure dans son entourage la difficulté à *« gérer ce silence »*, M. Barre, à moins d'événements extraordinaires, l'observera donc à la rentrée. Pour trois raisons. D'abord parce que le député de Lyon et ses amis considèrent que la situation politique est *« impalpable »*. Ensuite, comme le répète M. Barre, parce que *« les Français doivent découvrir par eux-mêmes la non-justification de la cohabitation »*. Enfin parce que M. Valéry Giscard d'Estaing *« se chargera de faire le travail »*.



Silence ne veut pas dire somnolence. *« Se tenir prêt »*, telle est la consigne de rentrée pour le barriste. Depuis le printemps, sous la responsabilité de M. Daniel Doustin et de Mme Sylvie Dumaine, un travail d'audit de toutes les associations étiquettées « barristes » a été entrepris. Mission ? *« Transformer ces réseaux qui s'étaient formés de façon spontanée en structures capables d'être du jour au lendemain un réseau de comités de soutien. »* Près de cent vingt associations ont été recensées. Par souci de clarté et d'efficacité, ce chiffre devrait être abaissé. Une seule association dans les petits départements, des associations coiffées par une structure de coordination dans les plus importants. Avec, pour chacune d'elles, un programme de travail, des moyens techniques et l'obligation de tenir un fichier. Parallèlement, l'un des principaux lieutenants de M. Barre, le député UDF de l'Ain, M. Charles Millon, s'emploie depuis plusieurs semaines à recenser toutes les personnalités du monde politique susceptibles de pouvoir prendre en main ces associations.

A Paris, les groupes de réflexion vont être allégés afin d'être également plus opérationnels. Depuis quatre ans, ces groupes nourrissent la lettre mensuelle de M. Barre, *Faits et Arguments*, en vente depuis janvier dans les kiosques. Sous la responsabilité de M. Jacques Bille, sa diffusion atteint désormais les vingt et un mille exemplaires, selon ses responsables. Le nombre de ces groupes sera stabilisé à vingt, chacun étant composé d'un maximum de quinze experts. Objectif pour cette rentrée ? *« Réorienter les travaux des groupes vers l'échéance principale. »* Autrement dit : sérier les thèmes de fond pouvant constituer la plate-forme pour les élections présidentielles.

Personnellement, l'ancien premier ministre reprendra à Paris ses déjeuners avec les parlementaires de la majorité — de l'UDF comme du RPR, — continuera à recevoir beaucoup de responsables économiques et s'efforcera dans le même temps de répondre aux multiples invitations de l'étranger. Les soubresauts du « microcosme » ? Il n'en a cure. La semaine dernière, M. Charles Pasqua lui a téléphoné pour tenter de dévider l'écheveau électoral lyonnais. Mais il prétend ne point vouloir s'en mêler. Les sondages ? Il n'est pas inquiet. *« Pour une traversée du désert, ils sont plutôt bons. C'est une bonne base de départ si les circonstances politiques évoluent »*, assurent ses proches. Silence peut aussi rimer, pour M. Barre, avec confiance.

DANIEL CARTON.

M. Mitterrand dans les Hautes-Alpes

« L'amour du pays ne se découpe pas... »

M. François Mitterrand a effectué une visite officielle dans le département des Hautes-Alpes, le mercredi 20 août. Le président de la République a rendu hommage à la Résistance locale. M. Mitterrand a également inauguré, à Veynes, un LEP Pierre-Mendès-France.

GAP
de notre envoyé spécial

Les sondages sont dans le vrai. M. Mitterrand est populaire. Très populaire même, si l'on en croit l'accueil que lui ont réservé les Haut-Alpins et les vacanciers mêlés dans une foule chaleureuse. Les dirigeants de la majorité ne pourront pas dire le contraire : M. Jean-Claude Gaudin était là, dans le cortège. Il a tout vu, il pourra leur raconter *« comment c'était »*, à Gap.

Le président vient de participer à une prise d'armes. Il décide soudain qu'il a envie de flâner, refuse la voiture qui doit l'emmener à la préfecture. Le service d'ordre est aux cent coups, la foule est aux anges, le président aussi. Quant M. Mitterrand, les deux mains jointes au-dessus de sa tête, dans le geste traditionnel, salue les enfants qui agitent les drapeaux tricolores, les adultes qui poussent des vivats, ce n'est certainement pas une campagne électorale, mais cela y ressemble. Aujourd'hui, le président n'est pas avare de poignées de main, ni de baisers sur les joues des dames.

A Veynes, alors que quelques-unes l'empoignent familièrement par le cou pour l'embrasser, il raconte au commissaire de la République un peu éberlué que, naguère, à Dijon, une femme, dotée d'une *« force herculéenne »*, lui a quasiment arraché la tête, pour l'embrasser *« sur la bouche, devant trois mille personnes »*. *« Habituellement*, ajoute le président, pensif, *cela procède d'un choix. Mais là... »*

Ce n'est pas le hasard si M. Mitterrand est à Gap, un 20 août. Il y a quarante-quatre ans exactement, alors que les FFI contrôlaient déjà les routes du département depuis le mois de juillet, Gap était libéré. A Montmaur, les anciens du réseau La Chaîne et du Mouvement national des prisonniers de guerre et déportés (*le Monde* du 21 août) font une haie d'honneur au président, qui n'était pas revenu ici depuis trente ans. Ils sont plusieurs, parmi ces anciens résistants, à avoir le privilège — rare — de tutoyer *« Morland »*.

Il y a les vivants. Et puis il y a les morts, dont le président est venu honorer la mémoire : Antoine Mauduit, qui n'est pas revenu de déportation ; Paul Heraud, *« le commandant Dumont »*, chef des FFI départementaux, tué au combat le 9 août 1944. Et puis tous les autres, *« résistants et victimes de la barbarie nazie »*, que le président saluera en déposant une gerbe au monument qui leur est dédié à Gap.

Il y a les souvenirs. Et puis la politique. Quarante-quatre ans exactement après la libération de Gap et le début des combats (le 19 août) pour la libération de Paris, le président n'avait pas à chercher très loin le thème *« consensuel »*, selon son expression, qui convenait pour un discours prononcé en réponse à l'allocution de bienvenue du maire UDF de Gap, M. Givaudan. *« Persévérer dans l'être de la France »*, la *« servir avec intransigeance, avec amour et fidélité »*, tout en en faisant *« l'une des pierres fondamentales de la construction à bâtir, l'Europe »*. Face aux *« empires existants »*, et à *« ceux qui s'annoncent »*, *« mesurons*, a-t-il dit, *notre faiblesse, si nous sommes divisés, si nous sommes séparés, cette sorte d'abandon pour longtemps, pour des siècles sans doute, de tout ce que nous sommes »*.

M. Mitterrand est dans son rôle, lorsqu'il martèle ses appels à une *« défense intransigeante »* de l'indépendance nationale, à la construction de l'Europe. Tout se passe, néanmoins, comme si le président avait, de nouveau, voulu mettre les points sur les « i » dans deux domaines essentiels — l'Europe et l'indépendance nationale — où la politique de M. Chirac suscite peut-être quelques inquiétudes dans son esprit. En s'entretenant avec les journalistes, dans les jardins de la préfecture de Gap, M. Mitterrand a rappelé que l'Europe est un sujet auquel il *« tient »*, en soulignant que la nomination de M. Bosson au ministère chargé des affaires européennes comble une lacune malheureuse.

Pour le reste, M. Mitterrand est resté fidèle à son *« devoir »*, qui est, dit-il, de *« chercher à harmoniser le bien de la patrie commune »*, et pour cela, *« tirer profit de tout ce qui m'est dit par les responsables, par les élus, quelle que soit leur origine politique »*, car *« l'amour du pays ne se découpe pas avec des ciseaux au gré de la carte politique »*. Tout au plus, fera-t-il remarquer, hors discours, que les appels du maire UDF de Gap à une lutte commune contre le chômage, au-delà des clivages politiques, contenaient *« des paroles de bon sens, que j'aurais aimé entendre depuis plus longtemps »*...

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

Les « impressions » du président

Interrogé, lors d'une conversation à bâtons rompus avec les journalistes dans les jardins de la préfecture de Gap, à propos du découpage électoral, M. Mitterrand a rappelé qu'il s'exprimerait lorsqu'il connaîtra le projet *« dans son état définitif »*. Le président a affirmé qu'il a commencé à prendre connaissance du projet gouvernemental et du rapport de la commission des sages, lundi 18 août. *« J'ai éprouvé*, a-t-il ajouté, *des impressions que ne je n'ai pas à vous communiquer. »* A propos des déclarations de M. Charles Pasqua à Europe 1 (*le Monde* du 21 août) sur les questions constitutionnelles qui se poseraient en cas de non-signature de l'ordonnance par le président, M. Mitterrand a rétorqué : *« C'est à lui qu'il faut demander l'idée qu'il se fait de la Constitution. Tout citoyen a le droit de se poser ce genre de questions. Mais c'est moi qui suis en mesure d'y répondre. »*

Quant au fait de savoir s'il est partisan de l'examen par les députés de ce découpage (ce qui se produirait s'il refusait de signer l'ordonnance), le président de la République a affirmé : *« Je suis partisan de façon générale d'un Parlement qui travaille sur tous les sujets auxquels n'échappe aucune des compétences qui lui sont dévolues. »*

A propos de la création d'un ministre délégué aux affaires européennes, M. Mitterrand a déclaré qu'il s'agissait d'une *« très heureuse initiative, qui avait été malheureusement interrompue au mois de mars dernier »* et qui permettra de travailler pour l'Europe *« avec plus d'intensité »*. Quant au choix de M. Bosson, le président a indiqué que, s'il ne lui avait pas convenu, *« il ne serait pas ministre puisque c'est une responsabilité, des compétences, sur lesquelles j'ai des vues particulières »*.

Sur les conversations soviéto-américaines, M. Mitterrand ne s'est déclaré *« ni optimiste, ni pessimiste »*, mais a jugé qu'il y avait *« quelques idées fortes »*, notamment à propos de l'espace, dans les échanges actuels entre les deux Grands. M. Mitterrand a ajouté au sujet de l'utilisation de l'espace : *« Il est très important que les Etats-Unis d'Amérique, l'Union soviétique et l'Europe soient en mesure d'échanger et de partager leur savoir. Quand ils auront créé des organismes qui leur permettront d'échanger (...) alors, une part de la méfiance tombera. »*

A propos de la position française sur le problème palestinien, le président a affirmé : *« Ce que j'ai dit à la Knesset a exprimé mon sentiment sur ce difficile problème et je n'ai pas changé d'avis. »*

Les élections législatives partielles

Haute-Garonne : le second souffle de l'effet Jospin

TOULOUSE
de notre envoyé spécial

« Zorro est arrivé ! » Les détracteurs de M. Lionel Jospin qui utilisent cette formule pour tourner en dérision le parachutage du premier secrétaire du PS en Haute-Garonne ne croient pas si bien dire. A défaut d'avoir déjà lacéré d'un « Z » vengeur le gros ventre imaginaire du svelte Dominique Baudis transformé pour l'occasion en sergent Garcia, Diego de la Vega, alias M. Lionel Jospin, a déjà mis bon nombre de péons socialistes de son côté. Zorro a créé l'effet Jospin parmi les militants. Et de belle manière ! Les militants de cette fédération, traumatisés par une méchante histoire de pourparlers, en mars, avec le Front national, ont vu surgir un « patron », genre faux doux, qui ne s'occupe pas, officiellement, des lessives douteuses, mais laisse entendre que le nettoyage à sec, il saura le faire au cas où cela serait nécessaire.

Auréolé de son titre de responsable de tous les socialistes, M. Jospin a provoqué un déclic chez les jeunes militants. Ils ont vu en lui un leader proche d'eux en même temps que le symbole d'une autre manière de « faire la politique ». Dans des terres où radicalisme et clientélisme semblaient mariés pour l'éternité, les militants trentenaires et quarantenaires ont accueilli sa candidature comme un coup de fouet salutaire. Ils avaient enfin — on pardonnera la schématisation — leur « Baudis de gauche ».

Pour indéniable qu'elle soit, l'animation qui s'est emparée du siège de la Fédération du PS à Toulouse ne reflète qu'une partie de la réalité. Tout aussi incontournable est l'existence de pôles de résistance à cette modernité socialiste. Ils ne se trouvent pas parmi les péons levés par Diego Jospin, mais chez certains élus locaux, qui, dit-on, auraient quelques difficultés à passer la main. *« Tous les militants sont derrière la liste*, affirme le premier secrétaire. *Quant aux leaders, je pense qu'ils sont réalistes. »* Après un court silence, il ajoute : *« Y compris Alex Raymond. »*

Le muet de Toulouse

M. Raymond, chef de file socialiste en mars dernier, absent de la liste en septembre, est le grand muet de l'histoire. Il n'a pas parlé depuis l'annonce de son retrait mais beaucoup parlent pour lui, disent ce qu'il pense et dissèquent son silence. Rien ne prouve qu'ils le fassent avec son consentement. Rien ne prouve le contraire non plus. Mais une chose est sûre : des élus locaux ruminent leurs rancœurs.

Les détracteurs de M. Jospin en rajoutent probablement un peu, mais, incontestablement, le travail de persuasion vis-à-vis des maires reste une des tâches prioritaires du premier secrétaire du PS. Ce n'est sûrement pas pour rien qu'il a consacré la première partie de sa campagne à une tournée des popotes communales et rurales. A dire vrai, celle-ci a plutôt bien débuté. A Cadours, « capitale européenne de l'ail », avec sa rivale Beaumont-de-Lomagne dans le Gers voisin, quatorze des seize maires du canton sont venus accueillir « Monsieur Lionel », qui venait faire connaissance avec le marché de l'ail, mercredi 20 août. Epreuve du feu pour le premier secrétaire. Sa réserve, qui lui donne un air de froideur, était au contact de la chaleur expectative des Hauts-Garonnais. Et, finalement, le contact ne s'est pas si mal établi.

Au fil des heures, M. Jospin s'est laissé envahir par la gentillesse des gens du cru pour finir sa journée en apothéose devant cinq cents électeurs venus participer à un dîner champêtre dans la commune de Launac. Il ne manquait plus au premier secrétaire que l'accent rocailleux de ce bout de Sud-Ouest.

Ce premier test permettra-t-il de donner son second souffle à l'effet Jospin ? Après la conquête du cœur des militants et le travail de persuasion des élus, il va falloir obtenir l'essentiel, le vote des électeurs. Après le labourage en campagne, M. Jospin va se lancer à la conquête de Toulouse, citadelle de la famille Baudis. Pas de quartier pour les empêcheurs de conquérir en rond, les radicaux de gauche de M. de Lassus qui veulent présenter une liste : *« Si le MRG inaugure ici une stratégie de présence en dépit de l'accord signé avec le PS avant le 16 mars*, dit M. Jospin, *nous suivrons la même stratégie, systématiquement, pour toutes les élections futures dans le département »*.

Quant aux trois protagonistes (PCF, FN, socialistes dissidents) qui lorgnent un éventuel siège perdu par le PS (*le Monde* du 21 août), M. Jospin les renvoie au siège qu'ils pourraient prendre ... à la droite.

OLIVIER BIFFAUD.

● **M. Yves Galland candidat aux élections législatives.** — Dans nos dernières éditions du 21 août, nous indiquions que le nouveau ministre délégué, chargé des collectivités locales, avait choisi de ne pas figurer sur la liste de la majorité aux élections sénatoriales du 28 septembre à Paris et qu'il cherchait *« un point de chute dans la région parisienne »*. Le secrétaire général du Parti radical nous a fait part de son désir de trouver une circonscription pour les futures élections législatives.

Haute-Corse : une campagne sans passion

L'élection législative de Haute-Corse (les résultats du 16 mars ont été annulés par le Conseil constitutionnel) a lieu dimanche 24 août. Elle oppose sept listes, qui, à une exception près, ont la composition de celles du 16 mars.

AJACCIO
de notre correspondant

C'est à une campagne molle que l'on assiste en Haute-Corse et il est douteux, de l'avis de tous les observateurs, que la mobilisation des électeurs soit forte.

Les conditions d'un test national sont, loin d'être remplies et, à en juger par les propos des candidats, on songerait plutôt à une compétition entre le RPR et l'UDF, d'une part, et, d'autre part, entre le PS et le MRG.

L'absence de passion a deux explications. D'abord, l'élection paraît jouée. M. Pierre Pasquini, député sortant RPR (28 % le 16 août) et M. Emile Zuccarelli, député sortant radical de gauche (24 %) retrouveront leur siège. De surcroît, le mois d'août ne se prête guère à une mobilisation de l'opinion.

« On ne change pas une équipe qui gagne », a répondu M. Pasquini à M. Jean Baggioni, leader de l'UDF, qui lui proposait de faire cette fois liste commune, acceptant implicitement la seconde place qu'il avait refusée en mars. M. Baggioni plaidait pour l'union de la majorité. M. Pasquini lui a rappelé qu'il aurait dû accepter cette formule alors qu'il en était temps et qu'au demeurant la présentation d'une liste unique ne changerait guère le résultat. M. Baggioni (18 % en mars) songeait-il, en formulant sa proposition, à l'échéance législative de... 1991 prévue au scrutin uninominal et à la nécessité pour lui d'être le candidat de la majorité dans la future circonscription de Bastia — M. Pasquini étant naturellement candidat à Corte - Calvi ? C'est probablement ce qu'on a pensé au RPR qui est soucieux de s'assurer le leadership dans les deux circonscriptions.

Dès lors, M. Baggioni ne se prive pas de mettre en avant sa volonté unitaire, prenant même pour cible privilégiée le maire de L'Ile-Rousse qui s'attache à lui rappeler qu'il ne faut pas se tromper d'adversaire.

La troisième liste de droite est d'extrême droite. Elle est conduite par le docteur Jean-Baptiste Calendini (Front national) qui avait obtenu un peu moins de 6 % en mars.

Un député pour la gauche

A gauche, la compétition entre le MRG et le PS demeure confinée au plan local et régional. M. Emile Zuccarelli (MRG), qui mène campagne avec sérénité, en appelle au vote utile. *« Un député pour la gauche »* : le slogan figure sur toutes ses affiches. Le fils du maire de Bastia aurait préféré que les socialistes le soutiennent. M. Motroni (PS) et ses amis (10 % en mars) ont préféré redescendre dans l'arène avec l'espoir d'améliorer leur position. C'est dans ce contexte qu'ils entendent situer le caractère de test national, d'autant qu'il existe, semble-t-il, au MRG la tentation de cohabiter avec la droite. M. Paul Giacobbi, leader du groupe à l'assemblée de Corse, fils du sénateur François Giacobbi, n'a-t-il pas accepté une délégation de l'exécutif de droite ? Mais M. Zuccarelli ne siège pas à l'assemblée de Corse et il n'a jamais déclaré cautionner une telle collaboration.

C'est cette participation que les communistes ne se privent pas de critiquer, mettant dans le même sac les candidats de gauche et ceux de droite, l'ancien et l'actuel gouvernements. M. Alphonse Tamburini, qui conduit leur liste, espère retrouver ses 8 % de mars.

Entre les trois listes de droite et les trois de gauche on trouve naturellement la liste nationaliste composée d'un commun accord, comme en mars, par le MCA et l'UPC. Elle est conduite par M. Antoine Acquaviva, ancien journaliste à *l'Humanité*, retiré à Bastia.

Les nationalistes développent leurs thèmes habituels, dénoncent la tentative du gouvernement de rejeter de leur candidature (sous prétexte que les prénoms étaient écrits en langue corse — le tribunal administratif de Bastia a rejeté la requête du préfet) — et insistent sur la fraude. Ils annoncent d'ores et déjà des *« fraudes massives »*, à Bastia et à L'Ile-Rousse notamment, et invitent l'électorat à choisir entre les purs et les impurs.

La présence en Corse durant les vacances d'une grande partie de l'électorat résidant habituellement sur le continent réduira dans d'importantes proportions le nombre de votes par procuration. Le 16 mars, ceux-ci avaient atteint la proportion de 21 % (18 383 sur 87 387 suffrages exprimés) dont 12 % à Bastia-ville. On devrait en dénombrer beaucoup moins le 24 août, tant en raison de la présence des électeurs du continent que des avertissements donnés par les tribunaux à des médecins accusés de complaisance.

PAUL SILVANI.

[Le 16 mars dernier, les résultats avaient été les suivants :

Inscr., 114 763 ; vot., 87 387 ; abst., 23,93 % ; suffr. expr., 85 411.

RPR (M. Pasquini), 24 061 (28,17 %), 1 ELU ; MRG (M.-E. Zuccarelli), 20 531 (24,03 %), 1 ELU ; UDF (M. Baggioni, UDF-PR), 15 232 (17,83 %) ; PS (M. Motroni), 8 313 (9,73 %) ; PC (M. Tamburini), 6 974 (8,16 %) ; UPC-MCA (M. Stisi, MCA), 5 554 (6,50 %) ; FN (M. Calendini), 4 746 (5,55 %).]

هكذا من الأصل

ENFANCE

Cinquante ans après les premiers congés payés

Que la mer est salée...

8 h 30, gare du Nord. Cinq clowns peinturlurés égaillent en musique le quai morne. Le tableau des départs, entre deux destinations habituelles, affiche « Secours populaire français-Dieppe ». Dans les quinze voitures du train spécialement affrété par la SNCF, plus d'un millier d'enfants du Val-de-Marne et du Val-d'Oise attendent sagement le départ, sous leurs visières jaunes, destinées à les repérer. Car sur l'immense plage de Dieppe, tout à l'heure, ils seront 5 000, à casquettes rouges, bleues ou vertes, venus de toutes les banlieues parisiennes, passer une journée au bord de la mer.

Parmi ces fils et ces filles de familles défavorisées, pour la majorité immigrées, certains n'avaient jamais vu la mer. « *Tu as vu les pigeons !* », s'exclame Abdel-Kader, le nez levé vers les mouettes, tandis que Bafi constate avec déception qu'« *il n'y a pas de sable* ». Eric (neuf ans) habite Mantes-la-Jolie. Il s'est levé à 5 heures pour « la » voir, et « la » goûter. Il l'a trouvée salée, et froide. Il est vrai que, pour son baptême de mer, le soleil n'était pas au rendez-vous.

Cinquante ans après les premiers congés payés, 45 % des familles ne partent pas en vacances, pour des raisons essentiellement financières. C'est pour ces familles que le Secours populaire français a lancé son opération : « *Pour que l'été n'oublie personne.* »

Cette année, 20 000 personnes sont parties dans les centres d'accueil et 5 000 enfants ont été hébergés dans des familles, dont 500 aux Pays-Bas et 100 en Suisse. Mais le point culminant de l'été reste incontestablement cette migration spectaculaire de 5 000 enfants vers la mer, réservée à ceux qui ne sont pas partis du tout.

« *L'organisation de cette journée prend une année* », expliquent les responsables du Secours populaire. Au total, 800 bénévoles y participent : accompagnateurs bien sûr, mais aussi infirmiers, médecins, maîtres nageurs-sauveteurs et animateurs. 5 000 enfants de six à douze ans, ça ne se canalise pas facilement. Cette solidarité aura permis de fixer le coût de l'opération à 1 million de francs : *200 francs par enfant, qu'est-ce pour une bouffée d'air avant la rentrée ?*

A. La.

★ Secours populaire français : 9, rue Froissart, 75003 Paris ; tél : 42-78-50-48 ; CCP : 654-37-H Paris.

ENVIRONNEMENT

Uranium en Lozère

MENDE
de notre correspondant

L'ouverture de la mine d'uranium des Bondons (Lozère), située dans la zone périphérique du Parc national des Cévennes, aura lieu l'année prochaine. Dès la fin du printemps 1987, les camions transportant le minerai emprunteront les routes sinueuses de la Lozère et traverseront la ville de Mende, avant de déposer leur chargement à l'usine de traitement installée près de Langogne, dans le nord du département.

En effet, le tribunal administratif de Montpellier a rejeté la demande de sursis à exécution déposée par l'Association lozérienne pour l'étude et la protection de l'environnement (ALEPE). Il est vrai que le ministère de l'environnement avait lui-même demandé le rejet de la requête formulée par l'ALEPE. M. Thierry Chambolle, directeur de la prévention des pollutions, a estimé qu'« *il n'apparaît nullement que les conséquences sur les équilibres biologiques et la santé publique ont été sous-estimées, mais, au contraire, largement prises en compte* ».

Pourtant, le président et le conseil d'administration du Parc national des Cévennes avaient mis l'accent sur les conséquences irréversibles que ne manquerait pas d'entraîner, pour la nature et l'environnement, l'exploitation de cette mine à ciel ouvert.

J.-M. G.

FAITS DIVERS

Membre du commando qui a tenté de tuer le général de Gaulle en 1962 au Petit-Clamart

Georges Watin a été arrêté au Paraguay

Un des organisateurs de l'attentat du Petit-Clamart, en 1962, contre le général de Gaulle, Georges Watin, soixante-trois ans, vient d'être arrêté à Asuncion, au Paraguay. Il aurait escroqué un autre Français, Alain Chaumier. Ainsi revient à la surface, vingt-cinq ans après, un desperado de l'Algérie française, qui avait été condamné à mort par contumace, puis amnistié en 1968.

Un desperado de l'Algérie française

par Rémi Kauffer

auteur de l'OAS, histoire d'une organisation secrète

C'EST à l'été 1962 que les Français découvrent, en première page des journaux, la silhouette de Georges Watin : un corps puissant, affligé d'une claudication qui lui vaut le surnom de « la Boîteuse », des cheveux taillés en brosse, des mâchoires de bouledogue. Ce militant de la « mission III », la branche la plus violente de l'OAS en métropole, a de quoi retenir l'attention. Le 22 août, il a fait partie du commando qui, fusil-mitrailleur au poing, a tenté d'assassiner au Petit-Clamart le général de Gaulle, au nom d'une cause déjà perdue, celle de l'Algérie française...

Cet ancien agriculteur de Littré, un petit village de la Mitidja, est depuis longtemps fiché comme activiste. Dès 1955, il rejoint l'Union française nord-africaine (UFNA), un groupement de « pieds-noirs » hostile à l'indépendance et au FLN, qui, depuis le 1er novembre 1954, mène la lutte armée contre la France.

Avide de publicité, l'UFNA se manifeste comme elle peut, au besoin par l'agression physique. C'est ainsi qu'un jeune député de gauche, Charles Hernu, est frappé par ses militants lors d'une conférence à l'ancienne mairie d'Alger.

Sur le chemin de la violence, certains cadres du mouvement veulent s'arrêter. Mais Watin, « la Boîteuse », ne l'entend pas ainsi. Le voici comploteur au sein du « Grand O », une organisation secrète que dirige un clandestin impénitent, le Docteur Martin. Le voici, surtout, fer de lance des groupements « contre-terroristes » qui se multiplient à Alger et à Oran, où ils sont la matrice de la future OAS.

A la fin de 1956, les amis de « la Boîteuse » décident de durcir leur action anti-FLN. L'agriculteur de Littré participe à l'enlèvement d'un buraliste algérien, Mohamed Chaouche. « *C'est un trésorier occulte du FLN* », estiment les « contre-terroristes ». Ils séquestrent Chaouche dans une villa louée par Watin et transformée en centre clandestin d'interrogatoires. En présence du Tout-Alger activiste, le buraliste est torturé à mort. Son cadavre est jeté dans la mer.

Le 16 janvier 1957, les « contre-terroristes », probablement manipulés par certains milieux politiques parisiens, haussent les enchères et tirent un obus de bazooka sur le bureau du général Salan. Ils considèrent, en effet, le futur chef de l'OAS — alors commandant en chef interarmes en Algérie — comme un « vendu au FLN » ! Salan échappe à la mort, mais son aide de camp est tué. Alors le scandale éclate. Une équipe de la police judiciaire, venue de Paris, enquête, faisant des coupes claires dans l'underground activiste algérois. Comme la plupart des acteurs de « l'affaire de la ville des Sources » ou de « l'attentat au bazooka », Watin est mis sous les verrous.

Sans espoir de retour

Mais la IVe République agonisante n'a pas l'énergie de poursuivre l'instruction. De toutes parts, les pressions se manifestent. Un à un, les conjurés sont libérés, Watin en tête. Bientôt, on le retrouve parmi ceux que l'arrivée au pouvoir de de Gaulle inquiète, puis déçoit. Résolu aux méthodes les plus extrêmes, il gagne la métropole, et, quand se forme l'OAS, plonge à nouveau dans la clandestinité. Jusqu'au jour où il fait la connaissance de Jean-Marie Bastien-Thiry, un polytechnicien convaincu que la mort de de Gaulle est la solution à tous les problèmes. Ensemble, ils organisent l'attentat du Petit-Clamart...

Seul des conjurés, « la Boîteuse » échappe aux recherches et se réfugie en Suisse. Le clandestin n'est pourtant pas au bout de ses peines. Polices et services spéciaux le recherchent, et il s'en faut d'un cheveu qu'il ne soit enlevé dans une boîte de nuit proche de la frontière et conduit en France.

Commence alors une interminable guérilla juridique. Les autorités helvétiques internent Watin, mais, le 8 octobre 1964, refusent son extradition. Instruit par l'expérience, « la Boîteuse » n'abuse pas de sa bonne étoile. Libéré par les Suisses, il accepte un compromis discret avec les policiers des renseignements généraux, et, muni de faux papiers, s'embarque pour l'Amérique du Sud.

Au Paraguay, il reprend son ancien métier d'agriculteur. Avec succès, semble-t-il : comme beaucoup de Français d'Algérie, c'est un homme entreprenant. Il achète une hacienda et, en signe de nostalgie, en orne l'entrée de deux magnifiques pieds noirs. On n'entend plus guère parler de lui, jusqu'au 20 août 1986 où l'on apprend qu'il est emprisonné à Tacumba et soupçonné d'escroquerie au détriment d'un autre Français d'Algérie.

Ainsi s'achève provisoirement la carrière d'un de ces Français d'Algérie qui, de « contre-terrorisme » en OAS, ont quitté les rails d'une vie normale sans espoir de retour.

MÉDECINE

A Nancy

Une nouvelle formule de cœur artificiel est expérimentée

Cœur artificiel ou simplement appareil d'assistance circulatoire temporaire ? La polémique risque fort de rebondir après l'intervention réalisée, le dimanche 17 août, par le professeur Jean-Pierre Villemot, à l'hôpital de Brabois (Vandœuvre-lès-Nancy).

Le patient, un coronarien de quarante-quatre ans, était en défaillance cardiaque terminale. D'un groupe sanguin assez rare, O+, il n'avait pas été possible de lui trouver un cœur humain compatible qui pût lui être greffé. Seule issue salvatrice possible : une assistance cardiaque biventriculaire externe. A cette fin, le professeur Villemot a utilisé une pompe de type Vizahor, mise au point il y a une dizaine d'années par les laboratoires Rhône-Poulenc et utilisée jusqu'à présent essentiellement dans les cas de défaillance respiratoire aiguë.

La technique est simple : deux petites cannules relient les oreillettes droite et gauche à la pompe proprement dite, cette dernière servant à propulser le sang pompé dans l'artère pulmonaire et dans l'aorte.

Selon le professeur Villemot, l'intervention s'est bien déroulée et, le jeudi 22 août, le patient opéré, toujours sous assistance circulatoire, était conscient, s'alimentait normalement et retrouvait progressivement ses fonctions vitales. Il ne lui reste donc plus qu'à espérer que dans les prochains jours on trouve un cœur humain compatible. Selon le professeur Villemot, cette attente ne pourra pas excéder quinze jours. Passé ce délai, la vie du malade pourrait être mise en péril.

Alors, cœur artificiel ou non ? « *La technique utilisée à Nancy n'a rien d'extraordinaire,* nous a expliqué le professeur Guilmet (service de chirurgie cardiaque et vasculaire de l'hôpital Foch de Suresnes), l'un des pionniers français en matière de greffes cardiaques. *Il s'agit de ce que, dans notre jargon, on appelle un « hospal »*. Selon le professeur Guilmet, plusieurs grands services de chirurgie cardiovasculaires dont le sien, utilisent ce type d'appareil, le plus souvent afin de mettre en place une circulation extracorporelle. Il lui est même arrivé de remplacer un cœur défaillant pendant quarante-huit heures, dans l'attente d'une greffe avec une telle pompe. Visiblement, l'intervention réalisée par le professeur Villemot ne serait donc pas une « première » à proprement parler...

En attendant la greffe

Quant à savoir si l'on peut parler d'implantation de cœur artificiel à propos de ce type d'intervention, le mieux est de se reporter quelques mois en arrière, au 14 février, lorsque le professeur Alain Carpentier avait, à l'hôpital Broussais de Paris, implanté un cœur artificiel de type Pierce à l'un de ses malades.

Une polémique s'en était immédiatement suivie, certains estimant que le terme « cœur artificiel » ne pouvait s'appliquer qu'à des cœurs de type Jarvik 77 qui, pour leur implantation, nécessitent que le cœur du malade soit enlevé. Après quoi, une vingtaine parmi les plus prestigieux chirurgiens français avaient publié un communiqué indiquant que « *de même que le terme « rein artificiel » désigne différents types d'appareils extracorporels d'épuration extra-rénale, le terme « cœur artificiel » désigne différents types d'appareils extracorporels ou non, dès lors qu'ils prennent en charge totalement, et pour une durée suffisamment longue, la fonction circulatoire d'un malade en état d'arrêt cardiaque* ».

Si l'on s'en tient aux termes précis de ce communiqué, la pompe Vizahor — qui coûte trente à quarante fois moins cher qu'un cœur de type Jarvik-7 — serait donc bien un « cœur artificiel ». Pourtant, explique le professeur Guilmet, à la différence du cœur de type Pierre utilisé par le professeur Carpentier — un véritable cœur alternatif, avec une chambre centrale qui se remplit et qui se vide alternativement, — il ne s'agit ici que d'une pompe rotative. L'appellation « cœur externe en parallèle » conviendrait parfaitement, estime le professeur Villemot.

Le débat est, on le voit, loin d'être clos. Seule certitude : ces techniques ne sont que des systèmes de suppléance cardiaque plus ou moins élaborés servant de « passerelle » entre un cœur défaillant et une greffe cardiaque humaine. A cet égard, l'intervention réalisée à Nancy met une nouvelle fois en lumière le difficile problème des dons d'organes et, plus particulièrement, de l'obtention, dans les plus brefs délais, d'un cœur humain compatible.

FRANCK NOUCHI.

RELIGIONS

Sanctionné par le Vatican

Le théologien veut conserver sa chaire

Le théologien américain Charles Curran, sanctionné par le Vatican pour enseigner une morale sexuelle désapprouvée par l'Eglise (*le Monde* du 21 août), a annoncé, au cours d'une conférence de presse, mercredi 20 août, à l'université catholique de Washington, son intention de conserver sa chaire de théologie. Tout en reconnaissant ses « *erreurs* » et ses « *faiblesses* », le Père Curran s'est déclaré « *convaincu que les responsables de l'enseignement catholique doivent autoriser la contradiction et, à terme, changer leur enseignement.* »

Il a rappelé que sept cent cinquante membres de la société américaine de théologie viennent de lui apporter leur soutien et que l'évêque de Rochester (Etat de New-York) avait averti le Vatican que sa révocation porterait « *un coup sérieux* » à l'enseignement catholique et à la vie pastorale aux Etats-Unis. Le Père Curran estime que, à travers sa personne, le Vatican veut faire un exemple, car « *il y a des frictions entre Rome et l'Eglise catholique américaine* », notamment en ce qui concerne la morale sexuelle. « *Mais il ne s'agit pas de points de doctrine mettant en cause l'infaillibilité pontificale.* »

Le Père Curran, qui enseigne depuis plus de vingt ans à l'université catholique de Washington, a jusqu'au 1er septembre pour décider s'il fera ou non appel de sa suspension. Car les procédures universitaires, dont il relève comme titulaire de chaire, ne sont pas les mêmes que les règlements d'Eglise. (*Reuter, AP, AFP.*)

SPORTS

● **ATHLÉTISME : record du monde du lancer du poids.** — Lors d'une réunion de préparation aux championnats d'Europe, qui avait lieu mercredi 20 août à Berlin-Est, l'Allemand de l'Est Udo Beyer a établi un nouveau record du monde au lancer du poids. Avec un jet de 22,64 mètres, l'ancien champion olympique de 1976 a amélioré de deux centimètres le record établi par son compatriote Ulf Timmermann, le 22 septembre 1985.

JUSTICE

● **Condamnation d'un chauffeur routier.** — Le tribunal de Carpentras a condamné, mercredi 20 août, à trois mois de prison ferme, Emilio Helena Sanchez, un chauffeur de car espagnol, qui a été incarcéré à la prison d'Avignon. Témoin mardi 19 août, sur l'autoroute A 7, d'un accident au cours duquel trois personnes ont été tuées, Helena Sanchez avait entrepris de piller les voitures des victimes alors que les premiers secours s'organisaient autour des deux véhicules qui s'étaient heurtés de front, après franchissement par l'un d'eux du terre-plein central. Alertés, les gendarmes de Valence ont intercepté le chauffeur routier et ont saisi sur lui 210 000 pesetas et un nombre non communiqué de coupures françaises. (*Corresp.*)

AÉRONAUTIQUE

● **Nomination à la NASA.** — La NASA a annoncé le 20 août la nomination d'un militaire, le général Forrest McCartney, au poste de directeur du centre spatial Kennedy, au Cap Canaveral (Floride). Le général McCartney, qui était jusqu'à présent commandant de la division espace des forces aériennes, est le quatrième militaire en activité à être nommé à un poste de responsabilité à la NASA depuis la catastrophe de la navette Challenger, le 28 janvier dernier. Il succède à M. Richard Smith, qui avait démissionné le 31 juillet et qui avait été l'un des responsables à prendre la décision de lancer Challenger. — (*AFP.*)

EN BREF

Mort d'un policier dans un commissariat de Lyon

LYON
de notre bureau régional

Grièvement blessé d'une balle dans la tête alors qu'il se trouvait dans les locaux de service du commissariat du 1er arrondissement de Lyon, place Sathonay, Patrick Cardon, gardien de la paix, trente ans, est décédé dans la matinée du mercredi 20 août à l'hôpital Edouard-Herriot où il avait été transporté la veille en début d'après-midi.

Une enquête a été ouverte par la brigade criminelle de la sûreté urbaine de Lyon pour tenter d'établir les circonstances précises du coup de feu mortel, qui a été tiré par l'arme de service de la victime.

Les autorités policières, qui observent une grande discrétion sur cette affaire, ne semblent pas retenir l'hypothèse d'un accident, et pencheraient pour celle d'un suicide. Toutefois le jeune gardien — père de deux enfants — n'aurait, à aucun moment, manifesté dans son entourage professionnel l'intention de mettre fin à ses jours.

● **Attentats à Amsterdam.** — Deux attentats à la bombe ont gravement endommagé le jeudi 21 août les locaux de la Fondation amsterdamoise des Jeux olympiques et des services de télécommunication d'Amsterdam, sans faire de victimes. Selon la police, il y a un lien entre les attentats. La veille, le prince consort Klaus avait visité les bureaux de la Fondation olympique chargée de promouvoir les chances d'Amsterdam d'accueillir les Jeux olympiques en 1992. Malgré les dégâts, le bureau olympique continue ses travaux. Ce jeudi matin, aucune organisation n'avait encore revendiqué la responsabilité des attentats. — (*Corresp.*)

● ***Prise d'otages lors d'un hold-up à Antony.*** — Deux policiers, les clients et le personnel d'une banque d'Antony (Hauts-de-Seine) ont été pris en otages pendant quelques minutes, mercredi 20 août, par deux malfaiteurs. Après avoir enfermé leurs otages dans la salle des coffres, les gangsters se sont enfuis avec leur butin. Pour protéger leur fuite, ils ont emmené une employée de la banque, libérée peu après.

Dans les Bouches-du-Rhône

Des malfaiteurs abandonnent leur butin après l'attaque d'un train postal

Un commando d'une dizaine d'hommes armés et masqués a attaqué, dans la nuit du mercredi 20 au jeudi 21 août, près d'Arles, un train postal, blessant trois personnes et emportant une vingtaine de sacs contenant des valeurs déclarées, qui ont été rapidement récupérés par les forces de l'ordre.

Jeudi, vers 0 h 40, les malfaiteurs armés avaient modifié la signalisation lumineuse pour immobiliser le train postal 5038, Marseille-Lyon, à la hauteur du hameau de Raphèle-lès-Arles (Bouches-du-Rhône), sur la commune d'Arles.

Après avoir molesté le conducteur, les malfaiteurs ont forcé la porte du wagon des PTT, neutralisant à coups de crosse les employés, dont deux ont été blessés. Ils se sont alors emparés d'une vingtaine de sacs postaux contenant des valeurs déclarées, qu'ils ont placés dans trois véhicules garés sur un chemin parallèle aux voies.

Alors qu'ils allaient quitter les lieux, les gangsters ont été bloqués par une patrouille de gendarmerie, rapidement alertée. Pendant que certains d'entre eux partaient à pied, d'autres tentaient de forcer le passage avec les voitures, en mitraillant le fourgon de gendarmerie, qui a reçu plusieurs impacts. Mais les malfaiteurs ont été obligés de prendre la fuite à pied en abandonnant leur butin. Gagnant la RN 113 Arles-Salon, ils ont alors tenté d'intercepter des automobilistes, blessant un conducteur au cou.

Jeudi, dans la matinée, malgré un important dispositif, les membres du commando n'avaient pas été retrouvés.

● ***Un cinquième trafiquant arrêté après les saisies de cocaïne à Roissy et à Orly.*** — Cinq personnes au total ont été arrêtées après la saisie de 63 kilogrammes de cocaïne opérée vendredi 15 août par les douaniers des aéroports de Roissy et d'Orly. Un Américain, Antony Erario, un Marocain, Larbi Hossain-Hallad, et trois Colombiennes, Maria Valdès Pérez, Gloria Mara de Callego et Floria Chica-Cadavid, ont été déférés, mardi 19 août, au parquet de Bobigny (Seine-Saint-Denis).

Près de Bordeaux

Trois morts et vingt-quatre blessés dans deux carambolages

Trois personnes ont été tuées et vingt-quatre autres blessées — dont un enfant qui se trouve dans un état critique — dans deux carambolages qui ont eu lieu, mercredi 20 août vers 2 h 30, sur l'autoroute A 10 près de Bordeaux.

Le premier carambolage, le plus meurtrier, s'est produit dans le sens Bordeaux-Paris, à la hauteur de Cubzac-les-Ponts, à une douzaine de kilomètres de Bordeaux. Deux voitures, gênées par une épaisse fumée provenant d'un feu de tourbe, se sont arrêtées sur la chaussée. Après avoir percuté le passager de l'une d'elles, qui était sorti de son véhicule, un poids lourd s'est renversé dans le fossé. Un deuxième poids lourd, puis onze autres voitures, sont venus ensuite heurter l'obstacle. Les deux conducteurs des poids lourds sont morts, ainsi que le passager sorti de sa voiture. Dans les autres véhicules, une vingtaine de personnes ont été blessées, dont certaines très grièvement. Elles ont été transportées au CHR de Bordeaux.

Le deuxième carambolage s'est produit sur l'autre voie, dans le sens Paris-Bordeaux, où trois voitures se sont percutées (trois blessés légers).

En Corse

Un gendarme meurt dans un incendie de forêt

Epargnée jusqu'à présent par le feu, après une année 1985 particulièrement désastreuse, la Corse a connu mercredi 20 août ses premiers incendies sérieux. En Balagne, au camping de Lumio, un gendarme mobile de vingt-trois ans, Pascal Beneito, est mort asphyxié par la fumée après une saute de vent, alors qu'il vérifiait que tous les campeurs du terrain avaient bien été évacués. Le feu a parcouru un millier d'hectares de maquis entre Calvi et l'Ile-Rousse, et détruit au passage une aile du monastère de Corbara.

De nombreux foyers se sont déclarés dans toute l'île, attisés par un fort mistral. Les Canadairs ont dû intervenir dans le centre, près de Saint-Pierre-de-Venaco, et au sud dans la région de Porto-Vecchio, où cent vingt hectares de pins et de broussailles ont brûlé mercredi à Lecci.

CHRONIQUE DES ANNÉES 60

Après les remous suscités par son discours de Montréal

Le général de Gaulle décide d'annuler sa visite à Ottawa et de rentrer en France

A la suite du communiqué du gouvernement fédéral canadien déclarant « inacceptables » certaines de ses déclarations, le général de Gaulle a décidé d'annuler la visite qu'il devait faire jeudi à Ottawa, où il devait rencontrer le premier ministre, M. Lester Pearson. Il décidait de quitter Montréal mercredi après-midi pour rentrer directement en France.

Les déclaration qu'avaient faites lundi le président de la République, sur le perron de l'hôtel de ville de Montréal, avaient suscité des réactions extrêmement vives.

(27 juillet 1967.)

De son côté le gouvernement fédéral avait publié mardi soir un communiqué très sec regrettant les propos « inacceptables » qui, disait-il, « encouragent une petite minorité de notre peuple, dont l'objectif est de détruire le Canada ».

Mardi, le chef de l'Etat, accueilli avec enthousiasme par une foule exceptionnellement dense, a parcouru longuement l'Expo- ... pris la parole à d

... à Montréal, et une deuxième fois, mardi matin, par téléphone.

Exposition et après avoir eu connaissance du communiqué du gouvernement fédéral que le général de Gaulle a pris sa décision, indique-t-on dans son entourage. Un communiqué devait préciser ultérieurement les raisons de l'annulation de la visite à Ottawa. Mercredi, le président de la République a poursuivi sa visite de Montréal en observant le programme prévu : il a voyagé dans le métro de la ville et s'est ensuite rendu à l'université, où il devait prendre la parole.

32. « Vive le Québec libre ! »

« Vive le Québec libre ! », proclame de Gaulle à Montréal. Propos « inacceptables », répond le premier ministre canadien. Le général quitte le pays. Une affaire qui choquera, même dans la majorité en France.



NOGUES/SYGMA

EN juillet 1967, de Gaulle repart. Il n'arrête pas, depuis des années, de parcourir le monde, d'exalter l'indépendance des nations – jeunes et anciennes – contre les grands ensembles qui les nient (l'ONU, ce « *machin* »), les « *super-grands* » qui les dominent (au premier chef « *la prépondérance américaine* »), les projets de supra-nationalité des militants de l'Europe... Partout, il est gratifié d'éclatantes acclamations ; il prononce des discours, qu'il apprend phonétiquement, dans les langues vernaculaires – à l'exception de l'anglais, bien sûr. Quel voyageur français, au milieu des années 60, n'a pas éprouvé, de Rio à Singapour, ce sentiment de fierté nationale : le Dieu des nations, comme disait Michelet, a parlé par la France. Laissant les affaires courantes à son bon Sancho Pompidou, le général a pris figure d'un Don Quichotte bravant les moulins du Pentagone, pour les beaux yeux d'une Dulcinée qui s'appelle France.

A bord du « Colbert »

On prête à peine attention, cette fois, au but de son voyage : le Canada, vastes arpents de neige, ennuyeuses étendues de lacs et de forêts, apparemment tranquilles. Pour s'y rendre, cependant, de Gaulle emprunte un moyen de transport peu ordinaire : il embarque à bord du croiseur *Colbert*. On va bientôt en comprendre l'avantage. D'abord, il fait une escale remarquée à Saint-Pierre-et-Miquelon. Une belle occasion pour rappeler l'attachement indéfectible de la France à l'indépendance : c'est une allusion à son conflit, à lui, de Gaulle, avec le président Roosevelt, en 1941, au temps où celui-ci n'appréciait pas le ralliement du territoire à la France libre. Ensuite, grâce au *Colbert*, de Gaulle peut aborder le Canada par l'embouchure du Saint-Laurent, et se présenter à Québec, vieille citadelle française, au lieu d'arriver comme n'importe quel autre chef d'Etat à Ottawa, capitale fédérale. Il a fallu trois mois de négociations pour obtenir du gouvernement canadien cette dérogation aux usages diplomatiques. Imaginons un président de la République italienne, en voyage officiel à Paris, exigeant de passer d'abord par Bastia ou par Nice !

Dès qu'il a posé le pied à terre, de Gaulle est reçu avec une chaleur exceptionnelle par la population. Les observateurs d'Ottawa sont plus circonspects, car dans l'ancienne capitale de la Nouvelle-France il commence à montrer le bout de l'oreille : « *On assiste ici,* déclare-t-il, *à l'avènement d'un peuple qui, dans tous les domaines, veut prendre en main ses destinées.* » De fait, il existe une « question du Québec », tout à fait négligée et souvent inconnue de la classe politique française, sans parler de l'opinion publique, pour laquelle le Canada est resté une terre de trappeurs, de bûcherons, tempérée par le doux visage de Maria Chapdelaine : un univers figé, pour le Musée des arts et traditions populaires. Or on n'en était plus là.

L'ancienne province française, devenue le Bas-Canada des Anglais, puis l'Etat du Québec, venait d'émerger d'une longue nuit politique, où, sous le goupillon des prêtres, une société rurale avait réussi à se perpétuer malgré l'écrasant environnement anglo-américain. La théocratie des clochers avait eu un avantage : les francophones catholiques faisaient beaucoup plus d'enfants que les anglophones protestants. Mais tout cela était changé : la ville remplaçait le village, les curés avaient perdu le pouvoir, la limitation des naissances allait bon train, et la modernisation générale du pays s'opérait au détriment de ce qui constituait l'entité « canadienne-française ». En particulier, la conquête linguistique de l'anglais était d'autant plus redoutable que tous les nouveaux immigrants, y compris au Québec, choisissaient sans hésiter la langue des affaires, celle des maîtres, celle de l'Amérique du Nord, une bonne partie d'entre eux gardant en tête l'espoir de passer un jour la frontière et d'aller s'installer aux Etats-Unis.

Pour parer au danger, un mouvement indépendantiste avait pris forme, notamment dans la jeunesse intellectuelle, en faveur, non pas des Canadiens français en général, éparpillés sur l'ensemble du territoire, mais du Québec, dont 85 % de la population est francophone. Sur cette terre, vaste comme trois fois la France, une proportion accrue de Québécois voulait défendre son identité linguistique et culturelle ; il y fallait des moyens politiques ; les plus audacieux parlaient d'indépendance.

C'est dans ce contexte que de Gaulle arrive le 24 juillet à Montréal. Dans cette ville, aux deux tiers francophone, l'anglais est roi : à la banque, à l'université (une seule est française pour deux anglaises), au cinéma (plus de 40 % des films projetés le sont en anglais sans sous-titrage)... Comme si le bilinguisme, officiel au Québec, imposait aux francophones la connaissance de l'anglais, sans obligation réciproque de la part des anglophones. La domination des uns sur les autres est d'autant plus lourde qu'elle est renforcée par la formidable puissance voisine : le radeau des cinq millions de Québécois est bien frêle dans cet océan nord-américain.

« Je vais vous confier un secret... »

De Gaulle est l'objet d'une ferveur populaire qui ne se relâche pas. A Montréal, il salue la foule rassemblée sous le balcon de l'hôtel de ville. L'allocution qu'il va prononcer n'a pas été prévue, elle est sollicitée par la foule, mais rien de ce qui suivra ne laisse croire qu'elle fut improvisée. « *Au nom du vieux pays, au nom de la France, je vous salue de tout mon cœur.* » Puis, dans un effet de scène calculé : « *Je vais vous confier un secret... : ce soir, ici, et tout le long de la route, je me trouvais dans une atmosphère comme celle de la Libération...* » Le mot est fort ; la péroraison sera pire pour le Canada officiel : « *La France entière sait, voit et entend ce qui se passe ici. Vive Montréal, vive le Québec...* » Un temps, pour reprendre souffle, ménager le suspense, puis : « *Vive le Québec libre, vive le Canada français, vive la France !* »

La multitude assemblée, interloquée, hésitant comme si elle avait mal entendu, libère tout à coup son émotion dans une formidable ovation. Les indépendantistes, commentant cette scène, diront bientôt : « *Le général de Gaulle a révélé la question du Québec au monde ; il a positionné la nation québécoise sur le globe.* » Désormais, on sait qu'elle existe. A Ottawa, c'est la stupeur, et chez beaucoup l'indignation. Il a osé ! Le 25 juillet, le chef du gouvernement fédéral, Lester Pearson, publie un communiqué, qu'il veut poli mais ferme : « *Je suis sûr que les Canadiens, dans toutes les parties de notre pays, ont été heureux de ce que le président français reçoive un accueil aussi chaleureux au Québec. Cependant, certaines déclarations faites par le président tendent à encourager la faible minorité de notre population qui cherche à détruire le Canada et, comme telles, elles sont inacceptables pour le peuple canadien et son gouvernement.* »

Vous avez dit « *inacceptables* » ? Très bien, messieurs, je n'irai donc pas à Ottawa. Et de Gaulle de rentrer le 26 juillet en France, non sans avoir refait quelques discours bien sentis, où il affiche son mépris pour « *tout ce qui grouille, grenouille et scribouille* » car les petites émotions ne pèsent rien face aux grandes circonstances de l'Histoire.

En France, les hommes politiques, y compris ceux de la majorité, ressentent un vrai malaise. Était-il besoin d'aller provoquer les Canadiens sur leur propre territoire ? La presse exprime les sentiments d'une opinion « choquée » par l'inconvenance de son chef d'État, décidément « insortable ». Les commentaires les moins critiques restent pincés. Le grand Charles, cette fois, y est allé un peu fort ! La frasque québécoise du général restait pourtant dans le droit fil de sa politique.

Il avait fait d'une pierre deux coups. Champion du principe nationalitaire, il avait encouragé la conscience collective d'un peuple opprimé, comme il en faisait un devoir pour la France, « *reine et mère des nations* », selon la formule de Péguy. Qui plus est, cette nation-là était de langue française. Là-dessus, de Gaulle forçait sans doute exagérément le caractère originel de cette population séparée de ce qui avait été la mère patrie depuis deux siècles. Les Québécois étaient – ils sont – des Américains de langue française, ce qui n'est pas la même chose que des « Français du Canada ». Néammoins, en raison des liens historiques et linguistiques, la France avait des raisons supplémentaires d'aider ses « cousins » d'Amérique. D'autre part – et certains soupçonnaient qu'il s'agissait du mobile principal – de Gaulle, par le truchement du Québec, avait porté un nouveau coup à la suprématie américaine, anglo-américaine, qu'il ne se lassait pas de défier. Loin d'avoir été une incongruité de sa part, son « *Vive le Québec libre !* » était un résumé de sa politique extérieure, si romantique.

C'est par là aussi qu'on aimait de Gaulle ou qu'on le détestait.

MICHEL WINOCK.

Demain : Le devoir de vacances

Dans « le Monde » du 26 juillet 1967

L'EXCÈS EN TOUT...

Depuis qu'il a posé le pied, dimanche matin, sur la terre canadienne, le général de Gaulle semble avoir entrepris une de ces escalades oratoires dans lesquelles il est passé maître. Mais s'il compose, selon son habitude, par touches successives en utilisant d'abord l'allusion, puis la répétition, enfin l'hyperbole, une sorte de symphonie de sa façon, il a carrément renoncé cette fois à recourir à l'euphémisme et à la litote.

Pour la première journée, à Québec, les encouragements apportés au particularisme de la province étaient encore légèrement voilés, un peu éclipsés aussi par la dénonciation rituelle, et qui ne surprenait personne, de l'hégémonie américaine. Lundi, à travers les villages et les cités dont les noms chantent la « vieille France », le trait s'est fait plus ferme, la dénonciation s'est pratiquement étendue à toute l'anglophonie. Lundi soir, à Montréal, dans une sorte d'apothéose, ce fut le parallèle entre l'atmosphère de la réception du Canada français et celle de la libération de la France, et enfin ce cri de « Vive le Québec libre ! », qui n'a pas seulement déchaîné l'enthousiasme frénétique d'une foule venue pour manifester, mais peut-être des démons autrement redoutables. On était passé ainsi, en vingt-quatre heures et 300 kilomètres, du patriotisme au nationalisme, puis au séparatisme.

Au Canada, les réactions ont été vives et beaucoup de Canadiens français eux-mêmes marquent une certaine gêne. En reprenant à son compte, sans la moindre précaution, le slogan des partisans de l'indépendance du Québec, de la partition du pays, le président de la République est allé beaucoup plus loin que le « Maîtres chez nous ! » des libéraux de M. Jean Lesage, ancien premier ministre de la province, plus loin aussi que le « Québec d'abord ! » de son hôte, M. Daniel Johnson.

Impavide, le général a fait préciser par son entourage qu'il n'avait pas voulu inciter la province québécoise à prendre son indépendance, mais simplement à renforcer par tous les moyens sa « personnalité française » (comme naguère la « personnalité algérienne » ?) au milieu du monde anglo-saxon, afin que le Canada tout entier puisse mieux résister à l'emprise croissante de son puissant voisin du Sud. L'exégèse n'a guère convaincu : l'orateur est trop maître de sa pensée et de son verbe pour n'avoir pas parfaitement mesuré à l'avance, non sans quelque secrète délectation probablement, l'ampleur des remous qu'il allait provoquer.

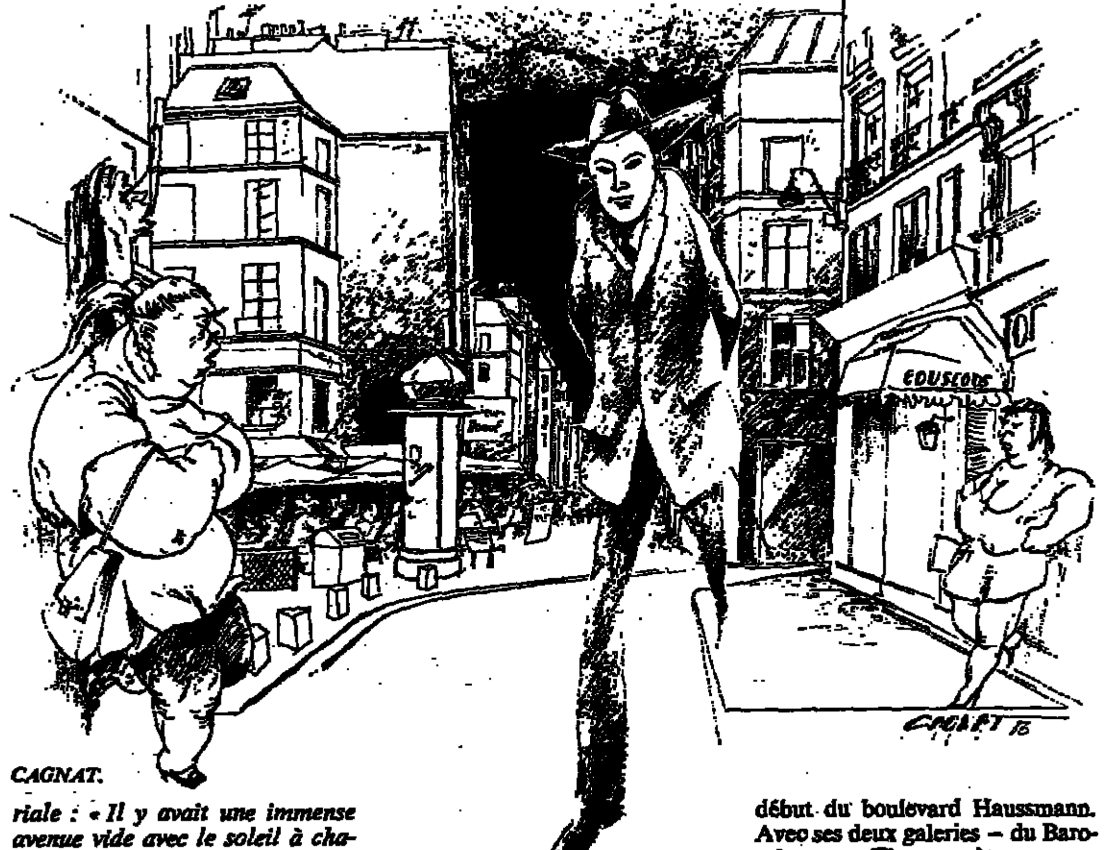
Comment ne pas s'interroger et s'inquiéter pourtant de cette brutale irruption dans les affaires intérieures d'un Etat ? Toute la doctrine gaulliste de la non-ingérence, si souvent et si hautement invoquée, tout récemment encore dans la crise du Moyen-Orient et depuis des années au sujet du Vietnam, ne serait donc qu'affaire de circonstances ? L'exaltation du nationalisme, la phobie anti-américaine, la glorification de la « francité », atteignent une sorte de paroxysme et semblent presque relever, il faut bien le dire, de la provocation.

Si légitimement résolus que paraissent être aujourd'hui les Canadiens français à corriger le déséquilibre qui bénéficie à leurs compatriotes anglophones, et dont ils ont tant souffert depuis trois siècles, on ne peut que se demander quel serait le sort d'un Québec indépendant. Le général de Gaulle n'a-t-il pas dit lui-même dimanche que « les Français d'ici » devaient « organiser, en conjonction avec les autres Canadiens, les moyens de sauvegarder leur indépendance » ? Et l'on sait trop bien quelles sont les limites de l'aide matérielle que la France pourrait leur apporter, même si la sympathie la plus chaleureuse répond de ce côté de l'Atlantique à l'enthousiasme qui déferle ces jours-ci à Montréal.

Le Monde DES LIVRES

Le « Tout-Paris » d'Aragon

Redécouvrir Paris tout entier, l'arpenter, l'adorer et se laisser aller à la nostalgie. Puis oublier la ville au quotidien et retrouver sa légende, son rêve, dans une prose parfaite. Alors, ne plus marcher, s'asseoir et lire... Aragon.



CAGNAT.

C'ÉTAIT, dans les dernières années, l'ultime vision que ses contemporains, Parisiens noctambules, eurent d'Aragon : une longue silhouette un peu courbée par de grandes enjambées, mains dans le dos, déboulant soudain d'une rue et marchant avec une étrange urgence, et en même temps une sorte d'absence. Son œil bleu, transparent, semblait ne pas voir la rue, et s'arrêtait rarement sur un visage, un corps. Elégant dans l'allure, raffiné dans le vêtement, portant chapeau, Louis Aragon déambulait dans sa ville.

Ce mystérieux passant, qui n'aurait eu envie de le suivre ? Mais il allait si vite qu'il fallait se hâter pour ne pas le perdre de vue et, si tard le soir, le manège était un peu voyant. On trouvait parfois Aragon du côté de Montparnasse, venant peut-être des Iles Marquises, un restaurant de la rue de la Gaîté où il avait ses habitudes, et s'en retournant vers la rue de Varenne, où il demeurait. Il finissait toujours par arriver chez lui, même par le chemin des écoliers. On frémissait en le voyant ne marquer aucun temps d'arrêt au bord des trottoirs, avant de descendre sur la chaussée.

Il ne tournait jamais la tête vers le danger possible, comme avec la tentation folle qu'une voiture, le remarquant trop tard (il fut renversé une fois), ne mît un terme à l'errance nocturne et à toutes les autres, à *« cette vie comme un jeu terrible où j'ai perdu. Que j'ai gâchée de fond en comble »* (1).

Le divagant magnifique

On le croisait aussi, sage, ou divagant magnifique, chez Monsieur Bœuf, ce restaurant du début de la rue Saint-Denis où il traitait ses amis. Monsieur Bœuf lui était devenu une manière de cantine, de salon, au cœur des Halles nouvelles, construites sur les ruines de celles où l'entraînait, jadis, Robert Desnos.

Le 24 décembre 1982, Aragon désertait Paris, et la vie. On pouvait commencer de chercher, dans la ville, ses traces et son fantôme.

Le Paris d'Aragon, c'est « Tout-Paris » : il y est né (dans le seizième arrondissement) et ne s'en est éloigné que pour habiter Neuilly (rue Saint-Pierre) dans son enfance. Paris est son lieu romanesque, désigné dès *le Paysan de Paris* (1926), élu pour la série du « monde réel » — *les Cloches de Bâle* (1934), *les Beaux Quartiers* (prix Renaudot 1936), *les Voyageurs de l'impériale* (1939), *Aurélien* (1944) — et présent jusque dans *Théâtre/Roman* (1974) où la Chaussée-d'Antin est *« ourlée comme une gorge »*.

Le septième arrondissement de sa petite enfance, l'avenue de Villars (au 11 *bis*), une de ces percées tristes et « sèches », du côté des Invalides, ne lui a laissé aucun souvenir. Il n'avait que deux ans lorsqu'il déménagea derrière l'Etoile, avenue Carnot, dans la pension de famille où, déjà, il *« aimait les étrangères »*.

Son paysage, c'était celui de Jeannot des *Voyageurs de l'impériale : « Il y avait une immense avenue vide avec le soleil à chaque bout, le soir et le matin, avec de grands trottoirs d'asphalte, qui dégringolaient de l'Etoile vers les Ternes, tenant prisonniers dans des grilles des arbres noirs aux larges feuilles, venus d'images japonaises. »* Quelques années plus tard, la Bérénice d'*Aurélien*, qui porte à Paris l'amour d'une provinciale éblouie et aime cheminer sur toutes les avenues partant de l'Etoile, oppose la *« majesté commerçante des Champs »* et *« la province de l'avenue Carnot »*. L'image n'a guère changé ; seule l'impression de vide a disparu, en raison de l'afflux et du stationnement des automobiles.

Le paradis des « passages »

Plus fascinant est le Paris symbolique d'Aragon. D'abord Montparnasse. Une promenade sur le boulevard Raspail à l'automne 1917 avec André Breton : *« Il ne me reste guère qu'une sorte de couleur exaltée de ce moment de magie, un écho de notre interminable conversation cantonnée sur ce boulevard sans fin remonté et redescendu. Nous avions tous les deux très rapidement compris que notre rencontre avait pour l'un et l'autre une importance décisive, comme cela peut être à vingt ans. »* (2). Puis le bar de la Coupole, lieu magique où, le 6 novembre 1928, il rencontra pour la première fois la compagne de sa vie : Elsa.

Mais ce qui évidemment fait le plus rêver, puisqu'il est désormais un pur objet littéraire, c'est le Paris perdu de Dada et des surréalistes, le paradis fermé des « passages », dont le principal, celui de l'Opéra — avec son bar, le Certa, où se réunissait le groupe Dada — a été détruit pour faire place à une percée, aujourd'hui le début du boulevard Haussmann. Avec ses deux galeries — du Baromètre au Thermomètre — ses cafés, ses librairies, son bordel signalé seulement par une plaque « Massages au 2e », ce passage n'existe plus que dans quelques mémoires menacées de vieillesse et de mort et dans les descriptions et l'humour du *Paysan de Paris*.

« Le boulevard Haussmann est arrivé aujourd'hui rue Laffitte », *disait l'autre jour* l'Intransigeant. *« Encore quelques pas de ce grand rongeur, et, mangé le pâté de maisons qui le sépare de la rue Le Peletier, il viendra éventrer le buisson qui traverse de sa double galerie le passage de l'Opéra, pour aboutir obliquement sur le boulevard des Italiens.*

JOSYANE SAVIGNEAU.

(Lire la suite page 10.)

(1) Dernier numéro des *Lettres françaises*, à l'automne 1972.

(2) *Les Lettres françaises*, n° 1185. *Lautréamont et nous*, 1967, cité par Pierre Daix.

L'émouvant Charles-Louis Philippe

On réédite* Bubu de Montparnasse... *Ne manquez pas ce romancier auquel Alain-Fournier voulait dédier un pont de Paris.

ETRANGE carrière posthume que celle de Charles-Louis Philippe ! Dès le lendemain de sa disparition brutale, ses partisans le célébrèrent. Ils brisaient *« le silence de certaines cliques littéraires qui avaient pour consigne de ne jamais prononcer son nom »*, souligna Valery Larbaud. *« Ainsi*, ajoutait-il, *la honte d'avoir laissé passer inaperçue la mort d'un grand écrivain fut épargnée à notre temps ; il n'en demeure pas moins vrai que, pour que justice lui fût rendue, Philippe dut mourir. »* Les années ont passé depuis ce 21 décembre *1909*, et les modes. Il y eut des périodes d'indifférence à l'endroit de l'auteur de *la Mère et l'Enfant*. Mais inlassablement, de loin en loin, de nouveaux zélateurs reprirent le flambeau. *« On l'a tellement oublié, qu'il a été rejeté très vite dans le passé »*, constatait Ramuz. *« On reviendra à lui, vous verrez. »* L'écrivain vaudois ne s'y trompait pas.

En *1935*, l'Association internationale des amis de Charles-Louis Philippe fut créée. On y retrouvait notamment Emile Guillaumin et Valery Larbaud, respectivement président et vice-président, André Gide, qui pleura tant la mort de Philippe *(« Cette fois*, écrivait-il dans son *Journal, celui qui disparaît, c'est un vrai. On comptait sur lui ; on l'aimait. Et brusquement, il n'est plus là. »)*, Paul Claudel, Daniel Halévy, Jean Giraudoux, Léon-Paul Fargue (il préfaça *Charles Blanchard*, publié en 1913, et dont Gide disait : *« Même dans son état fragmentaire puisque inachevé, ce livre me paraît unique et sans équivalent dans notre littérature »)*, Jean Paulhan, Henri Mondor, Marguerite Audoux (elle était pour lui telle une sœur), Eugène Fasquelle, Gaston Gallimard et Jean Schlumberger.

Déjà, en 1911, Alain-Fournier, courriériste littéraire à *Paris-Journal* (il signait ses articles A.F.), suggérait avec le plus imperturbable sérieux que le pont Louis-Philippe, à Paris, soit dorénavant appelé Charles-Louis-Philippe. En 1922, Paul Léautaud, qui appréciait l'homme et moins l'écrivain, publia *la Mort de Charles-Louis Philippe*, texte que l'on retrouve dans son *Journal* et dans le premier tome de *Passe-temps*. En 1929, Henri Bachelin fit paraître une émouvante hagiographie, tant son culte pour Philippe était grand.

Le fils du sabotier

Henry Poulaille, lui, se dépensa sans compter pour que l'œuvre du fils du sabotier de Cérilly (Allier) fût présente dans les librairies. L'écrivain prolétarien, à l'immense érudition, reconnaissait en elle des sentiments ancrés au plus nocturne de son être ainsi que des principes qu'il estimait, y aurait-il dérogé parfois dans son zèle de générosité. Des exemples ? *« Je ne fais pas de différence entre le beau sabotier d'un village qui fait des sabots comme il les rêve et l'écrivain qui conte la vie comme il la voit. (...) Je conçois le roman non comme le développement d'une idée, mais comme quelque chose d'animé, de vivant, de réel, comme une main qui bouge, des yeux qui regardent, comme le développement de tout un corps. Aussi, le roman à thèse me paraît extraordinaire. Je trouve vraiment extraordinaire qu'on ose faire du roman un prétexte d'études sociales ou psychologiques. (...) L'artiste ne doit pas participer à une école. C'est un bon ouvrier qui s'écoute et, dans un coin, avec candeur d'âme, écrit ce qu'il entend. (...) Je sens autant qu'il est possible les souffrances des plus humbles classes. »*

« Comme s'il eût obéi à un ordre mystérieux »

Octave Mirbeau, naguère, s'était battu pour Charles-Louis Philippe, comme Marguerite Audoux, qui savait qu'on ne pouvait séparer l'écrivain de l'homme (quand on voulait le retenir et qu'il avait décidé de partir, *« il prenait aussitôt un air d'entêtement, son regard se retirait de nous et paraissait regarder à l'intérieur de lui-même et, comme s'il eût obéi à un ordre mystérieux, il nous quittait pour rentrer travailler à son livre »)*, comme Apollinaire et Francis Jammes, Max Jacob et Francis Carco, Maurice Barrès (après s'être enthousiasmé pour *Bubu de Montparnasse*, il trouva à son auteur un emploi de piqueur de troisième classe au Service extérieur des concessions sur la voie publique de la Ville de Paris, emploi qui consistait à mesurer et à surveiller les étalages sur les trottoirs), Marcel Ray *(« Philippe était têtu, sensuel, violent, juste et bon. Il aimait la pauvreté plus que le plaisir et la richesse, l'art et les lettres plus que tout »)*, ou Georges Bodard (ce charcutier autodidacte de Cérilly devint libraire afin de mieux assouvir sa passion pour la littérature).

LOUIS NUCERA.

(Lire la suite page 10.)

Les œuvres de Vladimir Maïakovski

Démomifier le poète

MAÏAKOVSKI a toujours su qu'il serait célèbre, mais il n'aurait jamais pu imaginer ce que serait sa célébrité à lui : géant dans tous les sens du mot, il a été le plus tonitruant des futuristes avant de mettre sa plume et toute son énergie au service de la Révolution, mais, tenu en suspicion par Lénine, qui reprochait à sa poésie d'être *« incompréhensible »* et *« décadente »*, une œuvre de *« voyou »*, c'est à Staline qu'il doit de ne pas avoir été oublié dans les poubelles de l'histoire ! Staline, qui a donné le ton en écrivant que *« Maïakovski est et reste le meilleur, le plus doué des poètes de notre époque soviétique... L'indifférence à sa mémoire et à son œuvre est un crime »*. Mais, à ce moment-là, l'auteur du *Mystère Bouffe* était mort... suicidé.

Etrange malentendu *qui va transformer le personnage exubérant et excentrique* en chantre du régime, en prédicateur forgeant pour la cause des slogans de toutes sortes sans pourtant jamais oublier que sa vocation est d'être *« crucifié sur le papier, avec les clous des mots »*, comme il l'écrivait dans une œuvre de 1913, une *« tragédie »* intitulée *Vladimir Maïakovski*. La publication en cours des œuvres poétiques complètes de Vladimir Maïakovski, entreprise par Claude Frioux aux éditions Messidor (trois volumes parus), *nous force à nous interroger* sur la gloire, celle des poètes en particulier, tandis que la sortie récente — d'abord en russe à Stockholm, puis en anglais à Edimbourg — de la correspondance entre Maïakovski et Lili Brik, plus intimiste, permet de démomifier le personnage officiel.

INTITULÉE *Love is the Heart of Everything* (« L'amour est au cœur de tout »), cette correspondance de quinze années, publiée par Bengt Jangfeldt, *un universitaire suédois qui a vécu longtemps en* URSS, réunit pour la première fois la totalité des missives qu'échangèrent Maïakovski, Lili et Ossip Brik, soit plus de quatre cents lettres, notes, télégrammes depuis la rencontre de juillet 1915 *(« une date des plus joyeuses »*, écrivait-il) jusqu'au suicide le 14 avril 1930, un mois à peine après la création *très discutée des Bains*, *« drame en six actes avec cirque et feu d'artifice »*, tandis que les Brik se trouvaient à l'étranger. En 1969, Claude Frioux a présenté un ensemble de cent vingt-cinq lettres de Maïakovski, *récemment réédité* chez Gallimard et qui comprend, tronquées ou complètes, les missives les plus importantes (1). Mais ce qui est passionnant dans l'édition de Jangfeldt, c'est l'échange et la qualité de l'intimité, qui permettent de se faire une idée plus complexe de la vie de ces êtres et de la complicité intellectuelle les réunissant.

⁂

SI le personnage de Maïakovski *nous paraissait familier* grâce au choix d'œuvres traduites par Elsa Triolet (2) ou grâce au théâtre révélé par André Barsac *(la Punaise)* et Antoine Vitez *(les Bains)*, il était pour le moins surprenant de constater qu'il n'existait pas encore de traduction intégrale en français de ce poète qui, pour le dixième anniversaire de la révolution d'Octobre, *s'écriait :*

Ma patrie, je la loue
telle qu'elle est,
mais trois fois plus
telle qu'elle sera demain.

Claude Frioux, qui travaille depuis des *années* à traduire Maïakovski, nous promet l'intégrale. Dans sa préface, il écrit : *« Ainsi Maïakovski sera-t-il peut-être arraché au lieu commun confortable et mondain du provocateur cacophonique et caractériel, du fauve fourvoyé ou du sauvage imprudent qui a fait tant de mal en raison de la nature fragmentaire des traductions existantes. »*

Claude Frioux a choisi de ne pas démembrer l'œuvre et, très justement, de ne pas omettre le théâtre — *Tragédie* (1913), *Mystère Bouffe* (1918) — s'attachant à trouver le mot juste pour traduire cette langue fougueuse abusant d'hyperboles et de sarcasmes.

NICOLE ZAND.

(Lire la suite page 10.)

(1) *Lettres à Lili Brik*, Gallimard, 1969 et 1986.

(2) *Vers et proses*, de Maïakovski, Editeurs français réunis.

● SCIENCE-FICTION

Le sens de l'aventure



Si, depuis la fin de son âge d'or, la science-fiction n'a plus produit de romans d'aventure innocents, elle n'en continue pas moins de renouer périodiquement, et de diverses façons, avec le récit en cinémascope et Technicolor. Il existe cependant deux types d'approche : celle qui consiste à ignorer purement et simplement l'évolution du genre depuis plus de trente ans et à produire des textes d'une feinte naïveté, dont la signification politique et esthétique est franchement réactionnaire, et celle, plus subtile et peut-être plus jouissive, qui consiste à détourner les structures narratives du roman « populaire » pour exprimer *autre chose.*

∴

L'exemple caractéristique du premier type d'approche nous est fourni par Arthur C. Clarke, vétéran de la SF qui n'avait pas produit de roman depuis l'exécrable *2 010 ; Odyssée deux.* Son nouveau livre, *Chants de la Terre lointaine,* s'il intègre bien des éléments « novateurs » typiques de la science-fiction moderne et, en fin de compte, plutôt sympathiques (la compassion à l'égard des étrangers utopiens, l'écologisme, la critique antimilitariste, la libération sexuelle...), le fait néanmoins dans le cadre d'une fiction archiclassique et irréfléchie, digne des *space-operas* des années 50. Quoique d'une lecture plutôt agréable, *Chants de la Terre lointaine* possède ce côté irritant qu'ont les œuvres tombant sous le coup des critiques qu'elles énoncent ; en dénonçant l'aveuglement de ceux qui sont tellement sûrs de détenir la vérité qu'ils n'hésitent pas à détruire leurs proches, voire une planète, et en le faisant sur le mode du discours véridique, Clarke se range lui-même dans la catégorie des irresponsables qu'il fustige. Ce qui aurait pu passer à une période innocente de l'histoire de la SF s'avère désormais vain et dangereux. (Arthur C. Clarke, *Chants de la Terre lointaine,* traduit de l'américain par France-Marie Watkins, Editions Albin Michel, 312 p., 89 F.)

Ce type de piège, Robert Silverberg, lui aussi vieux routier de la SF et auteur de *space operas* en son temps, a su l'éviter dans son *Tom O'Bedlam.* Le sujet était pourtant passablement risqué : après la dévastatrice guerre des Poussières, un innocent parcourt l'Amérique du Nord en prophétisant une libération prochaine de l'humanité par les extra-terrestres, tandis qu'une vague de rêves d'une force et d'une précision exceptionnelles s'abat sur les populations. En jouant sans cesse sur l'ambiguïté, en omettant avec soin de préciser si Tom possède de *vrais* pouvoirs, Silverberg parvient à dresser un tableau à la fois émouvant et cruellement précis d'une société mourante qui retourne au messianisme. Servi par un style digne des grands Silverberg comme le *Livre des crânes* ou *l'Oreille interne, Tom O'Bedlam* est un désespérant roman sur l'ultime espoir. (Robert Silverberg, *Tom O'Bedlam,* traduit de l'américain par Patrick Berthon, éditions Robert Laffont, collection « Ailleurs et Demain », 356 p., 95 F.)

∴

Tim Powers, de son côté, pervertit par l'humour la forme du roman uchronique érudit. Le personnage central de ses *Voies d'Anubis,* spécialiste de Coleridge et biographe d'un poète mineur, se retrouve catapulté par magie en plein début du dix-neuvième siècle. L'accumulation de loups-garous, de Bohémiens montés sur ressorts, de paradoxes temporels introduit une ironie certaine et réjouissante dans ce texte. Le travail historique de Tim Powers, qui aurait pu déboucher sur un exercice de style laborieux et complaisant, fournit ici le squelette solide d'une histoire bien en chair, souple et parfois cruelle. Hâtivement rapproché par certains critiques américains et même français des *cyberpunks* comme William Gibson, Tim Powers s'affirme être au contraire un écrivain sensible et pudique, même s'il n'est exempt ni de cruauté ni de violence. En tout cas, *les Voies d'Anubis* est un livre excellent, bien fait et intelligent... (Tim Powers, *les Voies d'Anubis,* traduit de l'américain par Gérard Lebec, Editions J'ai lu, collection « Science-Fiction », 480 p., 24 F.)

Jeune loup de la SF américaine lui aussi, et sans doute plus proche des *cyberpunks* que Tim Powers, Michael Swanwick adopte un ton insolite pour décrire son avenir guerrier et malsain. *Le Baiser du masque* présente en effet une série de cassures narratives qui interviennent toutes aux moments précis du livre où quelque chose de durable semble se mettre en place. Ces cassures marquent en outre l'accroissement du caractère surréaliste et barbare du récit, qui sombre par à-coups dans une sorte d'horreur quotidienne quoique improbable. La *péripétie* joue chez Swanwick un rôle inaccoutumé, qui fait du livre lui-même une aventure en accord avec celles qu'il décrit. L'écriture, froide et sobre, renforce encore le malaise qui s'empare du lecteur à mesure qu'il s'enfonce dans cet univers de vampires, de soldats et de mythes en formation. A coup sûr, *Le Baiser du masque* ne peut laisser indifférent. (Michael Swanwick, *le Baiser du masque,* traduit de l'américain par Michel Lederer, Editions Denoël, collection « Présence du futur », 256 p., 44 F.)

∴

Notons enfin la parution du premier volume de la série spéciale 1986 de la revue *Proxima,* qui continue courageusement son travail avec, pour cette livraison, un panorama/bilan de la SF québecoise, une interview des responsables de la série d'anthologies *Mouvance,* des nouvelles signées Elisabeth Vonarburg, Guy Grudzien (dont vous aurez sans doute l'occasion de revoir le nom dans ces colonnes) et Gilles Bergal..., plus les rubriques habituelles. A suivre avec attention.

(*Proxima* spécial 1986, nº 1, 98 p., 36 F ; abonnement un an, 130 F ; c/o librairie Andromède, 34, rue de la Clé, BP 42, 59009 Lille).

EMMANUEL JOUANNE.

● Le Grand Prix de la sience-fiction française 1986, a été décerné, dans la catégorie « Nouvelles », à Charles Dobzinski pour *le Commerce des mondes* (Messidor), et dans la catégorie « Roman » à Joël Houssin pour *les Vautours* (Fleuve noir).

La mort d'Odile Pidoux-Payot

On dit toujours des banalités quand quelqu'un de chaleureux, de dynamique, débordant de projets et de désir de vivre, est vaincu par un cancer qui ne lui a même pas laissé la chance d'un ultime combat, le plus petit espoir de victoire. Pourtant, il faut les dire. Odile Pidoux-Payot, morte dimanche 17 août à Paris, directrice littéraire et responsable des relations avec la presse des éditions Payot, était une femme qu'on avait toujours envie de rencontrer ; les jours heureux pour partager son humour, et ceux de déprime pour qu'elle balaie la grisaille d'un rire.

Elle était née en décembre 1934 dans la famille d'un pasteur protestant. Après des études d'anglais interrompues pour une école d'attachée de presse, qui convenait mieux à son goût des contacts, elle avait entrepris une carrière de traductrice, traduisant notamment des ouvrages de Martin Luther King. Epouse de Jean-Luc Pidoux-Payot, neveu de Gustave Payot, qui avait repris la maison d'édition en 1960, elle est entrée chez Payot, en 1968, pour diriger le service de presse.

A cette activité qu'elle menait avec enthousiasme, elle avait ajouté, depuis deux ans, une direction littéraire, soutenant ainsi l'effort de Payot pour développer un secteur de fiction et créant une collection de romans historiques qui a bien démarré. A cinquante et un ans, avec la force qu'on lui connaissait, elle se sentait sans doute seulement à mi-vie. Et elle a dû, malheureusement, s'arrêter là.

Jo. S.

● HISTOIRE LITTÉRAIRE

Le « Tout-Paris » d'Aragon

(Suite de la page 9.)

« C'est à peu près au niveau du café Louis XIV qu'il s'abouchera à cette voie par une espèce singulière de baiser de laquelle on ne peut prévoir les suites ni le retentissement dans le vaste corps de Paris. On peut se demander si une bonne partie du fleuve humain qui transporte journellement de la Bastille à la Madeleine d'incroyables flots de rêverie et de langueur ne va pas se déverser dans cette échappée nouvelle et modifier ainsi tout le cours des pensées d'un quartier, et peut-être d'un monde. Nous allons sans doute assister à un bouleversement des modes de la flânerie... »

Désormais, dans ce quartier de bureaux et d'hôtels pour touristes pressés, plus trace de Dada, ni guère de flânerie. Seuls peut-être les locaux du *Monde,* à deux pas, cachent – fort bien – quelques rejetons des surréalistes.

La proue de l'île Saint-Louis

Adieu passages, surréalisme, univers clos, folies des paroles et des alcools... Avec Elsa, Aragon rencontre le monde réel et Paris à ciel ouvert. Avant même Elsa, Nancy Cunard – pour laquelle il voulut se tuer à Venise, – avec sa maison de l'île Saint-Louis, 1, rue Le Regrattier, ancrera le second lieu aragonien, les bords de Seine. Un Paris plus aquatique, moins minéral, mais tout aussi réel et tout aussi imaginaire que celui des passages.

Dans l'île, Aurélien aura son appartement : *« La maison faisait la proue de l'île vers l'aval où la rive se termine par un bouquet d'arbres, et un tournant solitaire et triste où viennent s'accouder les amoureux et les désespérés. (...) On était au-dessus de ces arbres larges et singuliers qui garnissaient le bout de l'île. (...) Il y avait Notre-Dame, tellement plus belle du côté de l'abside que du côté du parvis, et les ponts, jouant à une marelle curieuse (...), et Paris, Paris ouvert comme un livre (...). Paris vu de son cœur, à son plus mystérieux, avec ses bruits voisins, estompés par le fleuve multiple. »*

Paris est vraiment ce livre, déchiffré dans *Aurélien.* Le « Tout-Paris » d'Aragon, avec son incorrigible nostalgie des années 1900, est dans ce roman : les « beaux quartiers » sinistres, de la rue Raynouard (aujourd'hui derrière la Maison de la radio) à la rue des Belles-Feuilles, voie un peu provinciale (rejointe par l'Europe avec le grand immeuble des Communautés européennes) ; l'Opéra et son – toujours – désuet café de la Paix (*« bar de la Paix »*, dit Aurélien) ; le Lulli's à Montmartre, une boîte où chercher les filles et l'oubli. Il se nommait en réalité le Zelli's et les surréalistes le prisaient fort, mais Aragon, toujours soucieux de préserver l'onirisme des lieux, donne rarement d'adresses précises. La localisation lui est de moindre importance que les atmosphères.

CAGNAT.

L'Inconnue de la Seine

Aurélien, homme du monde amoureux de singularité, ne dédaignait pas la piscine Oberkampf déjà installée au nº 160 de la rue, dans un onzième arrondissement à l'époque très populaire. *« Il y avait alors très peu de piscines à Paris. Les Tourelles n'avaient pas encore ouvert. A part la rue de Chazelles et le Claridge, il n'existait que quelques piscines dans les quartiers populeux. Si petit que fût l'espace, Aurélien préférait encore celles-ci aux cuvettes pour gens chics qui lui étaient toujours suspectes pour la propreté. Ici un écriteau :* passer sous la douche avant d'entrer dans l'eau, *édictait une loi implacable qui n'eût pu s'imposer à ce public qu'on supposait posséder des salles de bains. »*

« Pourquoi tout ce qui touchait à l'eau avait-il donc pour lui ce charme prenant, cette poésie ? » Aurélien, comme Aragon, est fasciné par l'eau. Il aime autant sa ville parce qu'elle est déchirée par un fleuve et son *« M veineux »* où se situe sa maison. Il aime l'île Saint-Louis pour ses charmes pervers. A jamais, on y est au plus près de l'eau, sur la rive de la noyade, au cœur de la ville potentiellement meurtrière. La Seine, *« qui parle tout le temps, tout le temps du suicide »*, charrie les noyés et leurs ombres. Aurélien est amoureux de Bérénice, qui ressemble à ce masque de noyée, l'Inconnue de la Seine, accroché chez lui. On retire du fleuve une femme en robe de bal. On lui a coupé un doigt pour lui voler sa bague... Ophélie et le sordide... Paris.

Tant de Paris, beaux et ennuyeux, meurtriers, flâneurs, insolites et pleins de sortilèges, tant de miroirs pour une seule cité prouvent qu'il ne faut pas seulement chercher à mettre ses pas dans ceux d'Aragon, ce Parisien ambigu. Il ne faut pas savoir si le Zelli's est devenu un sex-shop et les Mariniers, le troquet de l'île, l'énième vendeur de glaces Berthillon.

Une ville noyée

Il vaut mieux laisser venir la nostalgie littéraire, découvrir une ville pour partie enfouie, noyée, sur laquelle tombe la nuit du *Paysan de Paris. « La nuit a des sifflets et des lacs de lueur. Elle pend comme un fruit au littoral terrestre, comme un quartier de bœuf au poing d'or des cités... Ici commence une région d'éclipse, ce bruit de chaînes qui tombent, au premier pas, vers le cœur du jardin. »*

Terminer un bout de chemin avec Aragon – fût-il plus urbain que politique, plus déambulatoire qu'idéologique – en omettant de dire qu'il fut communiste, stalinien, c'est s'exposer à bien des déboires épistolaires, invectives et remontrances. On peut, pourtant, depuis longtemps chanter les louanges littéraires d'un Céline ou d'un Drieu La Rochelle, sans rappeler leurs dérives qui, alors que montent l'amnésie, la banalisation du nazisme, sont plus aisément amnistiées que celles d'Aragon. On ne va pas régler en trois phrases le débat sur « création et politique ». Mais le génie littéraire, peut-être, n'est pas moral...

Alors, même si les détours par la place du Colonel-Fabien ne sont pas les promenades parisiennes d'Aragon que l'on souhaite garder en mémoire, elles ne devraient pas empêcher d'ouvrir *Aurélien* pour s'apercevoir que cette prose est l'une des plus belles du siècle. Et que Paris est la ville la plus attirante de toutes, la Seine le fleuve le plus fascinant – la grande artère de la cité, perfide et meurtrière – parce qu'Aragon les a mis en mots.

JOSYANE SAVIGNEAU.

★ La quasi-totalité de l'œuvre d'Aragon est publiée chez Gallimard.

– Lire aussi : *Aragon, une vie à changer*, de Pierre Daix (Le Seuil, 1975), et *Aragon parle avec Dominique Arban* (Seghers, 1968).

L'émouvant Charles-Louis Philippe

(Suite de la page 9.)

Bref, de la comtesse de Noailles à Jean Gaulmier et Michel Ragon, de Romain Rolland à Jean-Pierre Chabrol (il adapta *Croquignole* pour le théâtre municipal de Montluçon), bien des écrivains se dépensèrent pour que la voix de Charles-Louis Philippe ne fût pas définitivement étouffée.

« Il y a des livres qui auront toujours des lecteurs ». La phrase est de Valery Larbaud. Il la prononça à propos de Philippe. En somme, l'écrivain bourbonnais, qui se sentait *« en union avec les travailleurs de toutes les nationalités »* et que l'on tenait fréquemment pour un libertaire, avait des amis et des admirateurs dans tous les milieux. On songe à sa boutade à propos de Larbaud : *« Ça fait quand même plaisir de rencontrer quelqu'un auprès de qui Gide paraît pauvre »*.

Une modiste qui a mal tourné

Une nouvelle fois, on réédite *Bubu de Montparnasse,* qui parut pour la première fois en avril 1901. La transposition biographique est présente comme dans tous les livres de C.-L. Philippe. Ici, il est Louis Buisson et surtout Pierre Hardy. L'histoire est celle d'une prostituée qu'il croisa un soir de grande détresse, boulevard de Sébastopol. Elle s'appelait Maria Texier et deviendrait dans le livre Berthe Méténier. Son protecteur, Bubu, est un ouvrier qui a cédé à l'attrait de l'argent prétendument facile. Elle était modiste ; elle a mal tourné. Pierre Hardy l'aime. La situation est exposée. Le drame va se nouer. Et c'est rue des Mauvais-Garçons, où Philippe habita (une adresse qui scandalisait ses parents quand il leur écrivait à Cérilly), que se joue la dernière scène du roman. C'est atroce, sordide et d'une grandeur inoubliable. Pourquoi priver sa bibliothèque d'un tel ouvrage ?

« Bubu de Montparnasse *est un des rares livres, dans la littérature profane, qui m'a rapproché des pauvres »*, confia un jour une personne chrétienne à Larbaud. Convertir cette dévote n'était assurément pas la préoccupation majeure de l'auteur. *« On ne peut écrire de beaux livres qu'à partir de cinquante ans »*, confessait C.-L. Philippe. Il est mort à trente-cinq. Malade depuis l'enfance, souffre-douleur de ses camarades, *« pauvre, laid, timide, solitaire, irascible et bon »*, se dépeignait-il lui-même, il était d'une sensibilité extrême, vibrant comme une harpe au vent.

LOUIS NUCERA.

★ BUBU DE MONTPARNASSE, de Charles-Louis Philippe, Grasset, « les Cahiers rouges », 188 p., 35 F.

– Les « Amis du théâtre populaire de Montluçon » et les éditions Ipomée ont fait paraître les *Œuvres complètes* de Charles-Louis Philippe, 5 volumes, avec des illustrations de Jacky Poinson, 1050 F.

Démomifier Maïakovski

(Suite de la page 9.)

Langue aussi d'amour, comme dans le plus beau poème de Maïakovski :

Sur ça :
Je veux vivre mon dû jusqu'au bout !
Et que l'amour ne soit pas une affaire d'asservi
et de mariage,
une affaire salace
et de cuisine.
Et que, maudissant les fits,
quittant les couchettes,
l'amour s'en aille par tout l'univers.

Les nombreuses notes éclairent bien le texte et sont passionnantes, d'autant plus que l'édition bilingue permet, si on lit le cyrillique, de sentir le rythme, qui, pour son auteur, incarnait vraiment l'*« esprit de la Révolution »*. Mais pourquoi Frioux, qui parvient le plus souvent à faire passer l'humour des combinaisons du langage, perd-il son sens de la dérision dans ses textes de présentation, jusqu'à écrire que *« l'embrasement savant et têtu de l'idée, du vécu et du proféré fait de l'œuvre de Maïakovski un témoignage exceptionnel de la promotion signifiante opérée par la poésie du vingtième siècle »* ?

DÉFENDRE l'esprit moderne dans tous les domaines, créer des liens entre les différents arts, faire des emprunts et même des collages, jouer avec les rimes et les calembours, donner aux consonnes *« le poids des couleurs »,* écrire une poésie faite pour être hurlée, c'est ce qu'éclaire remarquablement l'ouvrage consacré à la « culture poétique » de Maïakovski : une série d'études savantes de Vladimir Trénine, qui fut membre du Front gauche de l'art (LEF) en 1928 et qui mourut en 1941, et de Nicolas Khardjiev, qui fut l'ami de nombreux artistes de l'avant-garde : Malévitch, Mandelstam, Khlebnikov, Tynianov, etc. Aujourd'hui âgé de quatre-vingt-trois ans, Khardjiev vit à Moscou, mémoire vivante de l'avant-garde du début du siècle. Il sait tout sur Maïakovski. Sur les autres. Une mine de savoir qu'on devrait vite exploiter.

NICOLE ZAND.

★ POÈMES DE MAIAKOVSKI, traduits du russe par Claude Frioux, Messidor, édition bilingue, trois volumes parus : 1913-1917, 90 F ; 1918-1921, 115 F ; 1922-1923, 125 F.

★ LOVE IS THE HEART OF EVERYTHING, correspondance éditée (en anglais) par Bengt Jangfeldt, éd. Polygon, Edinburgh, 298 p., 9,95 livres. Existe aussi en russe chez Almqvist & Wiksell Förlag AB, Stockholm.

★ LA CULTURE DE MAIAKOVSKI, de N. Khardjiev et V. Trénine, traduit du russe par Gérard Conio, L'Age d'homme, 378 p., 120 F.

• BIOGRAPHIES

Le fleuve Cendrars

ON ne pourra accuser Jérôme Camilly de petitesse. Voilà un écrivain qui, lorsqu'il aime, ne ménage pas son admiration. Sa pente l'y porte. Sa passion ? C'est Cendrars, *« de braise et de cendres »*. Et ce, depuis les temps de l'adolescence. Il n'en a jamais *rabattu*. Cela lui a valu de voler sans relâche vers ses propres *Polynésies et* ses Italies des quatre coins du monde. Cela nous vaut aujourd'hui un livre de feu et de *respect, un livre, comme l'affirme* Robert Doisneau dans sa préface, *« qui fait revivre un sacré bonhomme »*.

Camilly éveille des fantômes pas du tout contrariés de voir encore quelques aubes se lever. Il suit Cendrars à la trace depuis ce 1er septembre 1887 où Louis-Frédéric Sauser *« naquit à la poésie »* jusqu'au sinistre mois de janvier 1961 où, à force de flamber quotidiennement, embrasé *d'alcool et d'insatiable curiosité*, celui qui avait perdu son bras droit en Champagne, le 29 septembre 1915, mourut. Ainsi son moignon cessa-t-il de le martyriser.

Son regard, au-delà des choses *et cependant attentif* aux petits faits et aux êtres, Camilly essaie *de le saisir. C'est alors* tout un *monde qui surgit* : les délires et les inconséquences de Cendrars y sont monnaie courante. Mythomanie ? On l'a tant proclamé ! Mais de cette existence émiettée, qui est offerte au lecteur, jaillit l'idée fixe : un désir fou de liberté. *« Comme au jeu de la marelle, Cendrars repousse, de case en case, les limites de la liberté », écrit joliment* l'auteur de cette biographie curieuse, hymne à un geste qui ne vieillit pas, comme si certains êtres avaient droit à un *peu d'éternité*, si l'on peut dire.

Un *mot encore. Enquête sur un homme à la main coupée* présente aussi trois textes inconnus du « bourlingueur ». Deux évoquent *Modigliani*, le troisième Fernand Léger, qui, non plus, ne crachait pas sur la bouteille. *« Drieu était une anarchie en quête de discipline »*, constate quelque part Marcel Arland. Cendrars, lui, était une anarchie qui n'obéissait qu'à ses impulsions. Et de suivre les méandres et les rapides de ce fleuve tumultueux va bien à la plume de Jérôme Camilly.

L. N.

★ **ENQUÊTE SUR UN HOMME À LA MAIN COUPÉE, de Jérôme Camilly, le Cherche-Midi, 78 F.**



DOISNEAU/RAPHO

Blaise Cendrars à Villefranche-sur-Mer (1947).

La geste d'un torero

Paquirri voulait être le meilleur.

VOICI bientôt deux ans, le 20 septembre 1984, le matador Francisco Rivera, dit « Paquirri », l'une des plus grandes figures de la tauromachie moderne, était mortellement blessé dans l'arène andalouse de Pozoblanco. Pour marquer leur attachement aux toreros disparus, *les croyants*, parfois, s'emparent du marteau et du burin. D'autres prennent la plume. Ils écrivent alors un livre à la gloire du maestro qu'un vilain coup de corne a ravi à la passion de ses fidèles. Mais l'ouvrage de Jose Carlos Arevalo, critique taurin, et de Jose Antonio del Moral, journaliste à Radio-España, ami intime de Paquirri, est beaucoup plus qu'une biographie. C'est la geste d'un torero, de tous les toreros qui, entre Séville, *« le sénat de la tauromachie »*, et Madrid, *« la chambre des députés »*, tentent de se bâtir un royaume à grands coups d'épée.

Outre les photos, les tableaux récapitulatifs des corridas de Paquirri, de ses trophées, des taureaux combattus, de leur élevage, les auteurs livrent une imposante documentation. Mais, au-delà de ce travail, ils lèvent, surtout, le voile sur le monde secret de la tauromachie : ses coutumes, ses émotions, ses légendes, ses jalousies et ses trahisons.

Paquirri, à bord d'une de ces grosses guimbardes qui n'appartiennent plus qu'aux toreros, parcourt les routes entre Jerez-de-la-Frontera et Cordoue, Puerto-Santa-Maria et Bilbao, Pampelune et Salamanque. On franchit les Pyrénées pour conduire le paseo à Nîmes, à Dax et à Arles. On traverse les mers pour aller combattre à Mexico, à Caracas et à Quito. Lui, l'enfant pauvre, *le fils d'un concierge des* abattoirs de Barbate, désire être le meilleur. Comme tous les toreros, il veut dire sa vérité face aux cornes meurtrières. Sur le sable des arènes, il combat les taureaux, mais aussi la critique toujours prête à abattre l'idole. Il a fait sienne cette parole d'Antonio Ordonez, le prince du royaume : *« On n'arrive jamais à une faena parfaite, c'est impossible. Et notre devoir à nous toreros est de chercher toujours à l'atteindre. Toujours. »*

JEAN PERRIN.

★ **VIE ET MORT DE PAQUIRRI, de Jose Carlos Arevalo et Jose Antonio del Moral, préface de Jean Cau, éditions Filipacchi, 149 F.**

« Les grands événements ne se passent jamais sans moi... »

Ghislain de Diesbach retrace la carrière de la princesse Bibesco dans l'Europe des cours et des salons.

« COMME elle est belle ma vie, à défaut d'être heureuse ! Et drôle, et singulière ! Et je n'en changerais pas pour un empire. Les grands événements ne se passent jamais sans moi. » Cette note de la princesse Bibesco, dans son *Journal* (inédit) à la date de 1960, la résume assez bien.

Elle a alors soixante-quatorze ans, et elle vivra encore treize ans. Elle est presque pauvre après avoir connu l'opulence, et, son pays étant satellisé par l'URSS, elle en est à jamais exilée, laissant derrière elle son chef-d'œuvre, le palais de Mogosoëda, dont la restauration a été un gouffre d'argent, une de ses préoccupations majeures et une source de joies. Toute jonchée de drames qu'elle a été : un mari volage, des amours dont tous les partenaires sont morts, des suicides parmi ses proches – sa plus jeune sœur, sa mère, son très cher cousin Emmanuel Bibesco, – elle trouve pourtant sa vie « belle », impénitente optimiste, ajoutant cette clé indispensable à qui veut en comprendre les étonnantes péripéties : *« Les grands événements ne se passent jamais sans moi. »*

Est-ce tout à fait exact ? Elle le croit, et toute sa trajectoire sentimentale est orientée vers ce but. Ses flirts (il y a foule, dans son sillage, et jusqu'à un âge avancé) comme ses amants, à de rares exceptions près, sont des hommes qui symbolisent ou exercent le pouvoir : Ferdinand Ier de Roumanie, le Kronprinz, le roi d'Espagne Alphonse XIII, lord Thomson of Cardington – le plus émouvant d'entre eux parce qu'il se voulut puissant pour la mériter, – ou Ramsay MacDonald, premier *ministre* du Royaume-Uni.

Serait-elle donc une grande sensuelle ? Pas du tout. Mariée à seize ans, mère à dix-sept, elle a été « ratée » par son prince de *mari* qu'elle adorait. Mis à part le séduisant Charles de Beauvau-Craon, qui voulut l'épouser (mais elle s'en garda bien, la bonne société du temps fermant les yeux sur les « liaisons » et ses portes aux divorcés), mis à part Henry de Jouvenel, qu'après Colette elle *« eut dans la peau »*, au moment, il est vrai, de sa plus grande gloire : le proconsulat en Syrie et au Liban, ses amours, même lorsqu'elles s'accomplissent charnellement, sont des amours de tête. A travers tous ces hommes que sa radieuse beauté, son charme, sa culture et son esprit ravissent, Marthe cherche, témoin privilégiée des moments décisifs de l'histoire, à entrer dans l'histoire de façon active.

Le contraire, pourtant, d'une aventurière. La politique est son élément naturel. Princesse, et plutôt deux fois qu'une, car si Georges Bibesco descend d'un hospodar de Valachie, elle, Marthe, appartient par sa mère à la puissante famille phanariote des Mavrocordato. Quant à son père, Jean Lahovary, qui sera plusieurs fois ministre, il a été élu député le jour même où elle est née, en janvier 1886.

Roumanie cousinant avec tout le Gotha, elle a deux autres patries : la France, où elle a passé la plus grande partie de sa jeunesse, et l'Angleterre ; mais elle est chez elle partout, européenne en un temps de nationalismes exacerbés, ce qui lui vaudra des déboires. Durant et après la Grande Guerre, la calomnie ne l'épargnera pas, alimentée par les relations qu'elle a conservées avec ses amis allemands, nourrie par la jalousie de ses deux cousines, Anna de Noailles et Hélène Vacaresco, que sa gloire littéraire importune.

Car la princesse Bibesco fut *aussi* un écrivain français, le *succès venu à elle dès les Huit Paradis*, quand elle avait vingt-deux ans ; pour un peu, on l'oublierait. Telle est la fascination exercée par le personnage que Ghislain de Diesbach raconte avec la minutie et le brio qui font *de lui* un des meilleurs biographes actuels, l'Europe des cours et des salons à l'arrière-plan, toute bruissante de futilités et d'angoisses sourdes, au bord du précipice où *elle va s'engloutir*.

Sans doute le talent de Marthe Bibesco n'était-il pas à la hauteur de son ambition : *« Etre la mémoire de son siècle ». La Nymphe Europe*, son grand dessein, ne comporte qu'un volume sur les vingt-sept prévus. Mais elle nous laisse, avec deux ou trois romans qu'on peut lire encore sans déplaisir, *Catherine-Paris* (1927), comme cette perle d'un Orient impeccable.

GINETTE GUITARD-AUVISTE.

★ ***LA PRINCESSE BIBESCO*, de Ghislain de Diesbach, Librairie académique Perrin, 591 p., 140 F.**

L'amant de Marie-Antoinette

Françoise Kermina ressuscite Fersen, « le Bel Axel ».

LES Français, qui ont allègrement coupé le cou de Marie-Antoinette après l'avoir couverte des plus ignominieuses calomnies, sont les seuls à mettre encore en doute sa liaison avec Axel de Fersen. Pourtant, assez vite, toutes les cours d'Europe et les milieux diplomatiques américains furent au courant de leur roman, et peut-être Louis XVI lui-même...

Françoise Kermina, servie par sa connaissance du suédois, examine et confronte tous les documents capables d'éclairer ce point d'histoire, moins futile qu'il n'y paraît puisque « le Bel Axel » prépara en grande partie la « sortie » du couple royal, inspira la politique de double jeu menée par la reine, et, *plus funestement* encore, rédigea le manifeste dit « de Brunswick ».

L'essentiel de cette biographie très soignée, dont l'auteur, tout en l'admirant, juge parfois sévèrement le modèle, tient dans ce qu'elle nous apprend de la vie de ce très bel homme, l'un des plus riches de Suède, aux innombrables conquêtes, mais jamais heureux. Avant l'aventure française, il s'était si bien distingué en Amérique, aux côtés de Rochambeau, qu'il avait été l'un des trois premiers décorés de l'ordre de Cincinnatus. Après, cet homme nonchalant, esthète et raffiné, ne participa que d'assez loin aux événements politiques qui agitèrent son pays. Accusé, bien à tort, d'avoir fait empoisonner le prince héritier Charles-Auguste (mort en réalité d'apoplexie), le comte Axel de Fersen, pris à partie par *la foule, fut assassiné* en pleine rue, dans des conditions effroyables, le 20 juin 1810. Il avait cinquante-cinq ans.

La piété de Madame Elisabeth

Madame Elisabeth, sœur de Louis XVI, détestait Fersen, nous dit Françoise Kermina. On peut comprendre ce sentiment chez une jeune fille dont Monique de Huertas nous rappelle qu'elle adorait ses frères et nous montre combien *elle était pure et pieuse*. Mais le malheur tissa entre sa belle-sœur et elle des liens très étroits, et il est clair que la gaieté, l'équilibre et la foi de la princesse aidèrent la reine à parcourir sereinement la dernière étape de son calvaire.

De quelle manière a-t-on justifié que, à trente ans, cette sainte fille passa à la guillotine ? Le réquisitoire de Fouquier-Tinville est d'un pathos si embarrassé qu'on y lit surtout l'immense peur de l'accusateur public, plus tard ainsi exprimée : *« Si une de ces têtes ne fût pas tombée, c'eût été la mienne qui eût roulé sous l'échafaud. »*

G. G.-A.

★ **FERSEN, de Françoise Kermina, Librairie académique Perrin, 432 p., 120 F.**

★ **MADAME ELISABETH, de Monique de Huertas, Librairie académique Perrin, 430 p., 120 F.**

• ROMANS HISTORIQUES

Les chercheurs de Dieu

Le voyage de la reine de Saba et les ermites du Luberon.

CHERCHER l'absolu – Dieu ou Graal – est un sport ardu, quelle que soit l'époque. Quand Bilqis, reine du mythique Saba (l'actuel Yémen), décida de renouveler le panthéon tripartite de son peuple, elle chercha d'autres dieux. Mais où les trouver ?

Dans *Au nom de la reine de Saba*, Annette Colin-Simard narre cette quête difficile, accomplie par éclaireurs interposés. Oris, le Phénicien, et Saab, le cousin de la reine, partent chacun de leur côté : ils vont faire parler les marchands cosmopolites qui se pressent sur les bords du Nil, interroger le roi de Babylone, explorer l'Inde. De splendeurs en périls, d'amours en traîtrises, leurs recherches restent vaines jusqu'au jour où Oris, dans le désert, croise un étranger mystérieux, dont les mots font s'envoler *son âme vers les cieux : « Le Seigneur est mon berger... »*

La reine, à qui Oris rapporte ce poème, est aussitôt conquise : c'est ce Dieu-là qu'il lui faut. Tant pis s'il a un nom imprononçable, tant pis si on ne l'adore que dans une région perdue. Elle doit y aller, rencontrer le roi de ce petit royaume, un certain Salomon...

Si le voyage mystique de Bilqis l'amène dans les bras du roi des Hébreux, les quêtes immobiles, quelques siècles plus tard, des saints ermites du Luberon n'ont pas de telles conclusions.

L'apprentissage du silence

C'est le destin de l'un deux que *conte* Jean-Paul Clébert *dans l'Ermite*, avec de la fantaisie, de l'humour, et une grande puissance d'évocation. Voici Faustus, riche gentilhomme fermier, bon père, bon époux, bon maître, homme heureux mais inquiet. Hors de son *vaste domaine, l'empire* périclite. Le monde pourrit, la religion nouvelle promet la fin des temps. De quoi pousser les hommes aux extrêmes, le brigandage ou l'ascèse. C'est cette dernière voie que prend Faustus, abandonnant son patrimoine. *Isolé dans* une caverne du Luberon, il va faire l'apprentissage du silence.

Mais bientôt il a besoin de confronter sa vocation avec celle d'autres *reclus volontaires*. Il visite Ponce, ermite bavard qui donne toutes les explications sans qu'on ait besoin de poser des questions. Non, la fin du monde n'est pas pour demain, laisse entendre cet homme. Faustus, insatisfait, l'est toujours après avoir séjourné un hiver dans la cité de Dieu où Dardanus et son peuple construisent fébrilement la nouvelle Arche, destinée à affronter le tout prochain cataclysme. Faustus, invité, décline poliment l'offre... et s'en va voir le moine de la mer *qui*, du fond de sa grotte, attend les apparitions du soleil.

Evêque malgré lui

En retrouvant enfin sa caverne, Faustus découvre la paix. L'univers lui paraît en incessant renouvellement, et pourtant éternellement identique à lui-même. Faustus vieillit, à côté du monde. Il bouge de moins en moins. Mais, à son insu, alors qu'il contemple *sans fin* le squelette d'un lézard ou le dessin d'un poirier sauvage sur fond de ciel, sa renommée enfle...

Des suppliants viennent le voir, tendent *leurs* moignons. *Il* ne peut rien pour eux. Alors, il s'emmure. Après les suppliants, des prélats viennent de Lyon le prier, puis lui ordonner de prendre la place de *leur évêque mort. Tentation* démoniaque, à coup sûr ! Evidemment, Faustus refuse, flatté toutefois de cet hommage que lui rend le prince des illusions. Il doit vite déchanter : puisqu'il ne veut rien savoir, un abbé l'enlève, le lave, le gave, et le pose de force sur le trône épiscopal. Réclamant le dénuement, Faustus obtient, au bout de quarante ans de macération, pouvoir et honneurs. Il en rit sous cape. Il n'est plus dupe : ce n'est pas le Diable, c'est Dieu qui *lui joue* ce bon tour.

ALEXIS LECAYE.

★ **AU NOM DE LA REINE DE SABA, d'Annette Colin-Simard, Olivier Orban, Fayard, 328 p., 89 F.**

★ **L'ERMITE, de Jean-Paul Clébert, Albin Michel, 169 p., 65 F.**

● LETTRES ÉTRANGÈRES

Des aventures bouffonnes et tragiques entre Iliade et Odyssée

Trois singes et un jésuite dans un bateau ; une locomotive, imposante reine mécanique, qu'adorent les hommes, au cœur de l'Amazonie : le Suédois Wijkmark et le Brésilien Souza ont une vision du monde qui n'a rien de conventionnel.

RAYMOND QUENEAU affirmait que la littérature occidentale n'avait jamais produit que deux sortes de roman : ceux qui relèvent de l'*Iliade* et ceux qui relèvent de l'*Odyssée*. Il distinguait ainsi les livres qui placent des personnages imaginaires dans une histoire vraie, et ceux qui présentent l'histoire d'un individu comme ayant une valeur historique générale. Cette théorie – aux allures de boutade – trouve aujourd'hui son illustration dans deux romans que les hasards de la traduction ont réunis à la vitrine du libraire : *la Draisine*, du Suédois Carl-Henning Wijkmark, et *Mad Maria*, du Brésilien Marcio Souza.

La Draisine est incontestablement une odyssée, comme *Don Quichotte*, *Moby Dick*, ou *le Vieil Homme et la Mer*. L'emprise d'Homère n'y est bien sûr que générique et Carl-Henning Wijkmark, pour ce qui est de la forme, continue plutôt la tradition du conte philosophique du XVIIIe siècle. Il met en scène une traversée de l'Atlantique à bord d'une drôle de machine, une draisine amphibie ! Les passagers ne sont pas moins curieux que l'embarcation, car il s'agit de trois singes (Paul, Marie, Jacob) et d'un jésuite. Cet équipage bizarre fait songer à l'improbable rencontre d'un parapluie et d'un bistouri sur une machine à coudre...

L'histoire s'ouvre sur un chantier en Afrique. Ambiance coloniale du Congo en 1914. Main-d'œuvre cosmopolite et explosive : les Wallons, les Flamands et les Africains déclenchent pour un oui ou un non des guerres de clan. Dittel, l'ingénieur non conformiste, inventeur de la draisine à voile, maintient l'ordre comme il peut. Le narrateur (le jésuite) regarde d'un œil désabusé ce petit monde païen, baroque et mal en point. Sa foi s'effrite.

Une parabole et une fresque

La Draisine se termine au Brésil là où commence *Mad Maria*. Nous y retrouvons un chantier ferroviaire, un ingénieur, des antagonismes (entre Allemands et Barbadiens, cette fois), un climat débilitant et une nourriture infecte. Un jeune médecin, plein de bons sentiments, rappelle la figure du jésuite et un Indien caripuna qui, amputé des deux bras, joue du piano avec les pieds, tient le rôle symétrique de la bête curieuse. Comme les trois singes du roman suédois, il dégénérera finalement en phénomène de foire.

Wijkmark a écrit une parabole, Marcio Souza aspire à la fresque sociale. Il y a du Zola et du Jack London dans *Mad Maria*. L'important n'est pas tel ou tel personnage, mais la victoire du système. Personne n'en sort indemne. Ceux qui essaient d'y échapper terminent dans des bordels ou, plus radicalement, se font décapiter. C'est net : Marcio Souza, en refusant à ses héros la moindre marge de manœuvre, a opté pour l'Iliade contre l'Odyssée. Que le médecin américain s'appelle Finnegan – ce qui l'apparente à la famille joycienne – ne change rien à l'affaire. L'auteur annonce le mal qui frappe, dans les mêmes conditions, toute personne inexpérimentée : la dissolution de la personnalité.

Mais que les amateurs de romans romanesques se rassurent ! Ces deux textes peuvent être indépendants de toute référence littéraire, et sans aucun autre souci que le plaisir de lire, *la Draisine* enchantera les enfants de quinze ans et *Mad Maria*, avec son naturalisme tropical et sa violence, se recommande à ceux qui ont aimé les films amazoniens d'Herzog et de Boorman. Rien ne les oblige à la gymnastique des mythes croisés ou aux artifices compliqués de la littérature comparée.

La Draisine pousse très loin la fable de l'homme tendu vers la fin de l'histoire et de l'animal répétitif, machinal. Mais les compagnons de voyage du jésuite sont-ils vraiment des animaux ? Ces trois singes – un quatrième naîtra au cours du récit – ne seraient-ils pas des fossiles vivants, des hommes régressifs ou des bêtes en voie d'humanisation ? En bon teilhardien, le narrateur les observe. Ses critères anthropologiques sont assez flous et il fait son diagnostic à partir d'un acte de foi philosophique : la nature tend vers l'homme et l'homme tend vers la perfection...

Au cours de la traversée, le radeau surréaliste s'arrête à Sainte-Hélène. L'homme et les trois singes « squattent » la maison où mourut Napoléon. Cela donne lieu à des scènes de franche bouffonnerie. Déguisée en maréchaux d'Empire, la bande se livre à une parodie grotesque de la vie courtisane. Plus tard, au milieu de l'Océan, ce sera l'arraisonnement par un sous-marin allemand. Puis, une fois au Brésil, la cavale éperdue et les aventures picaresques, délirantes, tragiques, de ces voyageurs hors du temps.

La vente de la draisine mettra un coup d'arrêt à l'expérience, et le lecteur s'aperçoit alors que l'instrument était une fragile passerelle, le seul trait d'union entre le jésuite et les presque-hommes. C'était par lui que l'humanité des singes s'exprimait et c'est par lui qu'elle s'oblitère. Mystérieusement.

Un pédalo transhistorique

Cette histoire de pédalo transhistorique va déconcerter bien des gens. Elle en fera rire et réfléchir beaucoup d'autres. L'insolite sert ici à fracturer le réel. N'importe quel objet – fût-il des plus patauds – aurait pu servir à matérialiser la bascule qui va de l'animal à l'homme. En choisissant la *« draisine flottante »*, Wijkmark donne au thème du chaînon manquant un tour pathétique et dérisoire, ce qui est bien dans la veine de l'actuelle littérature suédoise.

La locomotive à vapeur de Marcio Souza n'a pas la même fonction ni la même portée. Elle siège au centre du récit, imposante reine mécanique autour de laquelle les hommes s'agitent, comme des abeilles. Elle signifie l'impérialisme.

Mad Maria est un roman sans complaisance, une Iliade prolétaire où les dieux sont remplacés par des politiciens véreux. Des Nord-Américains rapaces. Des chefs sans pitié. Et il serait mal venu d'accuser Marcio Souza de manichéisme : pas un de ses personnages ne rachète l'autre. Finnegan, le plus confiant, le plus idéaliste, le plus fraternel, finira dans la peau d'un assassin. Ainsi en va-t-il de l'Amazonie, qui devrait inspirer la cohésion, la solidarité, et qui accroît les égoïsmes, multiplie les susceptibilités et les conflits, sacrifie le meilleur pour le pire...

Avec *Mad Maria*, Marcio Souza a signé un roman amer et vengeur. Sarcastique quelquefois. Mais, pour dire les choses cyniquement, que peut une fléchette au curare contre une armée de bulldozers ?

JACQUES MEUNIER.

★ LA DRAISINE, de Carl-Henning Wijkmark, traduit du suédois par Philippe Bouquet, Actes Sud, 380 p., 98 F.

★ MAD MARIA, de Marcio Souza, traduit du brésilien par Jacques Thiériot, Belfond. 372 p., 98 F.

Un écrivain anglais au jardin du Luxembourg

Pour redécouvrir les « rêveries » de Richard Aldington (1892-1962).

RICHARD ALDINGTON est un de ces écrivains anglais que, par la carence des éditeurs, on connaît mal en France. Et pourtant son roman de guerre *Mort d'un héros* avait obtenu un grand succès chez nous, dans l'excellente traduction de Madeleine Vernon et Henry D. Davray, publiée chez Albin-Michel en 1929. Parfait connaisseur de la culture française, ami de Remy de Gourmont, Aldington avait été l'un des premiers à saluer l'importance de Marcel Proust. On lui doit par ailleurs de nombreuses traductions d'écrivains français : Voltaire, Cyrano de Bergerac, Choderlos de Laclos, Gourmont. Il travaillait à *l'Education sentimentale* lorsqu'il disparut en 1962.

A dix-sept ans, il publiait ses premiers poèmes, qui le firent aussitôt remarquer. A vingt et un ans, il était rédacteur en chef de la revue *The Egoist* qu'il laissa à T. S. Eliot en 1916 pour aller se battre sur le front français. C'est dans cette publication qu'il réunit des poètes qualifiés d'*imagistes*, parmi lesquels l'Américaine H. D. (Hilda Doolittle), qui allait devenir sa femme, Ezra Pound et plus tard D.-H. Lawrence, de façon plus épisodique.

Lorsqu'il partit pour le front, Aldington était déjà connu pour *Images : Old and New*, poèmes qui le plaçaient parmi les meilleurs de la jeune génération en réaction contre la poésie géorgienne. Revenu très déprimé de la guerre, il se réfugia dans la campagne anglaise, puis en Italie et en France. De là, il envoyait au *Times Literary Supplement* des chroniques qui firent sa réputation.

En 1929, Aldington se trouvait à Port-Cros avec D.-H. Lawrence, qui n'avait plus qu'un an à vivre. C'est là qu'il acheva *Mort d'un héros* qui fut traduit dans le monde entier. D'autres romans suivirent : *Roads to Glory* (1930), *The Colonel's Daughter* (1931), *All Men are Enemies* (1933), *Women Must Work* (1934), qui contribuèrent à consolider sa renommée. Une magistrale *Vie de Wellington* lui valut en 1946 le Tait Black Memorial Prize, et il publia en 1950 une biographie de D.-H. Lawrence qui demeure un instrument de référence.

Plus tard, Aldington devait déchaîner sur lui les foudres de l'intelligentsia britannique et française avec son enquête sur Lawrence d'Arabie, ouvrage implicitement reconnu aujourd'hui par ceux qui ont à traiter de ce même sujet. Il vivait alors depuis plusieurs années à Montpellier, avec sa fille Catherine. Celle-ci nous vaut de revoir aujourd'hui le nom de Richard Aldington dans les vitrines françaises, grâce à la traduction qu'elle a faite de *Rêveries dans le jardin du Luxembourg*, un long poème publié en 1930 chez Chatto & Windus à Londres.

Dans sa préface à cette édition française, Lawrence Durrell souligne que ce poème *« occupe une place privilégiée dans [l'œuvre d'Aldington], comme la plus chaleureuse et la plus riche des productions de sa jeunesse, éclairant le grand intérêt et la profonde tendresse qu'il a toujours eus pour la France et tout ce qui s'y rapporte »*. Ce petit livre va-t-il sonner chez nous le réveil des éditeurs ? Reverra-t-on dans les librairies les œuvres majeures de Richard Aldington ? Il n'est pas indifférent de savoir que plusieurs de celles-ci sont rééditées en Angleterre, aux Etats-Unis, en Italie, et qu'il connaît en URSS un succès constant.

F.-J. TEMPLE.

★ RÊVERIES DANS LE JARDIN DU LUXEMBOURG, de Richard Aldington, édition bilingue, traduction de Catherine Aldington, préface de Lawrence Durrell, Actes-Sud, 66 p., 85 F.

– Dans les librairies anglaises, une nouvelle édition de *The Colonel's Daughter* vient de sortir, avec une importante préface d'Anthony Burgess.

● AU FIL DES LECTURES

Mystique et métaphysique

Y A-T-IL une forme de connaissance propre à l'expérience mystique ? Peut-on discerner, dans ce qu'elle a d'individuel et d'ineffable, une universalité « communicable » ? Ces questions furent au centre de l'œuvre de Jean Baruzi (1891-1953), qui occupa de 1926 à 1951 la chaire d'histoire des religions au Collège de France. Ses travaux sur Leibniz, sur saint Jean de la Croix, sont aujourd'hui en partie oubliés. A tort.

Jean-Louis Veillard-Baron redonne à découvrir sa démarche rigoureuse en réunissant, sous le titre *l'Intelligence mystique*, une dizaine d'articles. Ils sont précédés d'une étude sur le cheminement spirituel et sur la méthode de Jean Baruzi, et complétés par une bibliographie.

Fortement marqués par l'influence bergsonienne, ces textes sont d'un grand intérêt pour ceux que préoccupe une analyse des liens entre la rationalité philosophique et le vécu du « divin ».

Une lumière nommée Eliade

PUBLIÉ en France peu de temps avant sa mort (1), le dernier recueil de Mircea Eliade contient une belle étude de 1977 intitulée *Lumière et Transcendance dans l'œuvre d'Eugène Ionesco*. En Roumanie, vers ses dix-huit ans, Ionesco vécut une expérience de la lumière : *« Il me semblait que le ciel était extrêmement dense, que la lumière était presque palpable, que les maisons avaient un éclat jamais vu (...), vraiment libéré de l'habitude. »*

Le grand historien des religions rapproche cette « épiphanie » d'autres récits plus traditionnels. La particularité du « cas Ionesco » est de faire coexister le souvenir de l'illumination avec le sentiment moderne de l'absurde. Comme si l'homme de ce siècle, désabusé de la raison, n'avait qu'un accès indirect au sacré, dans les ruptures du rêve ou de l'art.



BERENICE CLEEVE.

Ce volume permet d'embrasser du regard l'immense étendue du génie multiforme d'Eliade. Des études érudites sur le matriarcat slave ou la cosmogonie roumaine s'y entrelacent avec de vastes perspectives sur la fonction des mythes, l'avenir des religions et le rôle de leur étude. Le souffle clair d'une intelligence lumineuse domine et unifie cette mosaïque qui, sans lui, n'eût été que disparate. Personne plus qu'Eliade n'eut le sens de la coïncidence des opposés et la force de faire dialoguer ombre et lumière, histoire et avenir, Occident et Orient.

Un bénédictin en Inde

AU-DELA du dialogue, c'est à des noces de l'Orient et de l'Occident qu'aspire le Père Bede Griffith. Son trajet spirituel (décrit dans son autobiographie *The Golden String – le Fil d'or –* 1954 ; rééd. Collins, Londres, 1979) l'a conduit de l'université d'Oxford à la conversion au catholicisme. Devenu moine bénédictin, il est parti pour l'Inde en 1955. Dans *Expérience chrétienne, mystique hindoue*, il livre le fruit de trente années de méditation et de lecture, vivante et savante, des Upanishad, de la Bible et des Evangiles.

Une conviction unique l'anime : Il n'y a de salut pour l'Occident que dans des retrouvailles avec la part oubliée de la mystique orientale. *« La religion chrétienne,* écrit Bede Griffith, *ne pourra se développer que si elle abandonne le préjugé masculin de la culture occidentale et que si elle réapprend la compréhension féminine intuitive de l'Orient. »*

L'ardeur sereine de ce beau texte ne saurait faire oublier les réserves que peut susciter ce type de démarche. En effet, si toutes les mystiques ont bien un fonds commun, il n'est pas sûr que l'on puisse si simplement annuler leurs différences historiques et culturelles. L'ouvrage mérite toutefois attention, pour sa rare clarté et pour la traduction de qualité qu'en donne Charles H. de Brantes.

Mysticose

« ATTENTION à la collusion entre retour à la religion et tenants d'un ancien ordre. A celle entre certains gnostiques et totalitaires. Et halte à la mysticose », note Charles H. de Brantes dans *Lueurs*. Ce traducteur est l'auteur de deux brefs recueils, à mi-chemin de l'aphorisme et du poème, qui témoignent d'une recherche encore naissante mais empreinte d'authenticité et traversée d'éclairs.



Psychanalyse et Vedanta

PEU connu de son vivant, Swami Prajnanpad, mort en 1974, a tenté d'utiliser dans la perspective traditionnelle du Vedanta l'apport de l'œuvre freudienne.

Le document publié par les éditions L'Originel, sous le titre *l'Expérience de l'unité*, illustre son mode d'intervention, synthèse de guru et d'analyste. Loin d'être un ouvrage de théorie, cet enregistrement de trente « séances » entre *« Swamiji »*, comme l'appelaient affectueusement ses disciples, et Sumongal Prakash (journaliste, écrivain et homme politique indien) permet de saisir sur le vif, et presque d'éprouver, dans ce qu'il a de plus déconcertant, ce lent déliement des nœuds psychiques.

« Chacun a un nœud ou un complexe particulier dans lequel il est entièrement emmêlé, conclut Swami Prajnanpad. *Si on conserve ce nœud tel quel, et si on essaie d'avancer intellectuellement dans une direction quelconque, alors on se met à tout reconstruire en fonction de ce nœud... On se met à tourner en rond autour de ce nœud... Après avoir jeté l'ancre, essayez de faire avancer le bateau. Pourra-t-il bouger ? Bien sûr, mais de quelle manière ? »*

Rebelle à tout résumé, la lecture de ce document est en elle-même une expérience à ne pas rater.

ROGER-POL DROIT.

★ L'INTELLIGENCE MYSTIQUE, de Jean Baruzi, textes choisis et présentés par Jean-Louis Veillard-Baron, coll. « L'Ile verte », Berg International, 226 p., 90 F.

★ BRISER LE TOIT DE LA MAISON, LA CRÉATIVITÉ ET SES SYMBOLES, de Mircea Eliade, ouvrage publié sous la direction d'Alain Paruit, Gallimard, coll. « Les Essais », 360 p., 110 F.

★ EXPÉRIENCE CHRÉTIENNE, MYSTIQUE HINDOUE, de Bede Griffith, préface de Marie-Madeleine Davy, traduit de l'anglais par Charles H. de Brantes, éd. du Cerf, coll. « Rencontres », 208 p., 120 F.

★ LUEURS et EN LISANT L'ÉVANGILE DE LUC, DE BÉNARÈS A BOMBAY, de Charles H. de Brantes, 80 p. et 98 p., éd. Caractères (7, rue de l'Arbalète, 75005 Paris).

★ L'EXPÉRIENCE DE L'UNITÉ, dialogues de Swami Prajnanpad avec Sumongal Prakash, 512 p., éd. L'Originel, traduit de l'anglais par Colette et Daniel Roumanoff (25, rue Saulnier, 75009 Paris).

(1) Mircea Eliade est mort le 23 avril dernier (voir *le Monde* du 25 avril 1986).

هكذا من الأصل

Culture

PEINTURE

Itinéraire breton

Les écoles nouvelles

La création d'un Fonds régional d'action culturelle (FRAC) en Bretagne, dès 1982, commence à porter ses fruits. Les quatre départements de l'Ouest s'ouvrent à l'art moderne tandis qu'à Pont-Aven, un nouveau musée célèbre Gauguin.

La Bretagne, un désert culturel ? Une région tournée vers son passé ? Une terre ingrate dont les artistes répugnent à jouer le jeu du folklore ou de la « celtitude » ? Une province qui condamne ses créateurs à l'émigration ? Le nombre de peintres ou de sculpteurs qui ont appris leur métier à Rennes, Quimper ou Brest et que l'on retrouve à Paris, après avoir essayé en vain de s'accrocher au pays pourrait le laisser supposer. On peut accabler, une fois de plus, le très réel centralisme parisien, mirage toujours efficace. Il faut aussi déplorer le désintérêt des Bretons pour les manifestations de l'art moderne. *« Il n'y a pas dans toute la Bretagne une galerie digne de ce nom qui ait réussi à tenir le coup plus de trois ans »*, reconnaît Françoise Chatel, native des Côtes-du-Nord, et conseillère au Fonds régional d'action cltuelle.

Pourtant, la création d'un FRAC-Bretagne, dès 1982, commence à modifier ce paysage endormi. Le vieux musée des Beaux-Arts est à l'étroit dans un bâtiment qu'il partage avec le musée de Bretagne. Un trop grand nombre de salles sont encore occupés par des toiles – marins pêcheurs, binious et bombardes – dont l'intérêt relève, au mieux, de l'ethnologie régionale. Cependant, les efforts des conservateurs Jean Aubert et Sylvie Blottière lui ont permis de faire une place, maintenant non négligeable, aux artistes contemporains et de se lancer dans une (timide) politique d'achat. Mais avec le million et demi de francs que lui alloue tous les ans le FRAM (Fonds régional d'achat des musées), il ne peut aller bien loin. Pourtant ses cimaises s'ornent aujourd'hui d'un de Staël (mineur), d'un Tanguy, plus convaincant, d'une sculpture de Magnelli et d'une belle « affiche lacérée » de Villeglé. Surtout, grâce aux œuvres acquises par le FRAC, des expositions tournantes sont maintenant organisées.

Le FRAC, en effet, a été créé pour favoriser l'achat d'œuvres contemporaines et ranimer un marché de l'art anémique. Il dispose pour cela d'un budget de 2 millions de francs, également alimenté par l'Etat et la région. Il est géré par un conseil d'administration composé de personnalités artistiques (professeurs des écoles d'art par exemple) et d'élus locaux. Ces derniers ne sont pas tous, peu s'en faut, des farouches partisans du nouveau réalisme, de la figuration libre ou de l'art conceptuel. C'est donc un comité technique, où siègent des praticiens, qui détermine les choix du FRAC. A lui ensuite de convaincre le conseil d'administration. Françoise Chatel dispose d'un allié en la personne de Pierre Le Treut, vice-président (UDF) du conseil régional de Bretagne, président du conseil d'administration du FRAC, vétérinaire de son métier et qui s'est découvert une passion pour l'art moderne.

Il est également maire de Châteangiron, un gros bourg situé à 10 kilomètres de Rennes, où il a mis à la disposition de l'association qu'il préside une école désaffectée. Réaménagée par l'architecte Patrick O'Byrne, elle abrite les œuvres accumulées par le FRAC-Bretagne quand celles-ci ne circulent pas. Car son rôle n'est pas de constituer un quelconque musée d'art moderne.

Néanmoins, le FRAC rêvait d'avoir un lieu d'exposition dont il assumerait seul la programmation. C'est maintenant chose faite, à Rennes, où la municipalité a mis à sa disposition un espace près d'un marché toujours en activité. Cette « criée » devenue « Halle d'art contemporain » a été aménagée, là encore, par Patrick O'Byrne. Inaugurée le 3 juillet dernier par Edmond Hervé, maire (PS) de la ville, avec des œuvres d'Hamish Fulton, Jochen Gerz et David Tremlett, il accueillera le 18 septembre prochain une exposition consacrée à l'œuvre du sculpteur Erik Dietman.

Au même moment, le FRAC réussissait à investir le domaine de Kerguehennec, à 40 kilomètres au nord de Vannes – avec la complicité du conseil général du Morbihan. Cette propriété, acquise par le département en 1972, se compose d'un château du dix-huitième siècle et d'un parc de 170 hectares. L'endroit, encaissé, est superbe, environné de bois coupés de prairies qui descendent en pente douce vers une pièce d'eau. Les espèces végétales exotiques, plantées au siècle dernier, pullulent au milieu d'un maquis de rhododendrons. On y marche sur un épais tapis de terre de bruyère. Le FRAC, dans cet endroit magique, a décidé d'implanter un parc de sculptures contemporaines. Les artistes sollicités sont conviés à examiner le terrain. Et c'est en fonction de leur choix qu'ils exécutent un travail original.




Jeu de piste culturel

Les visiteurs, munis d'un plan dès l'entrée du domaine – les voitures sont interdites, – vont à leurs découverte. Le FRAC a inventé ici une sorte de jeu de piste culturel : il n'est pas toujours facile de retrouver les œuvres, tant elles font corps avec leur environnement. Les plus visibles sont les deux grands objets de Marta Pan qui flottent sur l'étang. Ian Hamilton Finlay a choisi d'apposer sobrement sur quelques arbres des écriteaux en travertin. Certains portent les noms d'amoureux dont on nous assure qu'ils ont immortalisé leurs initiales dans l'écorce. D'autres indiquent simplement l'espèce en question. Si les colonnes de résine gravées d'Etienne Hajdu, installées dans l'axe du château, renvoient expressément à la nature environnante, les constructions minérales d'Ulrich Ruckriem et celles de Markus Raetz dialoguent plutôt avec l'architecture classique du château. Le sentier recouvert de branchages de Richard Long, apôtre, quoiqu'il en dise, du « land art », laisse perplexes les familles qui viennent pique-niquer à proximité et qui vont ensuite se promener sur les bords de l'étang où l'installation sonore de Max Neuhaus diffuse un subtil bruitage qui se mêle parfois aux coassements des grenouilles. Déjà trois mille visiteurs ont arpenté ce parc.

Beaucoup plus classique, mais tout aussi nouveau : le musée de Pont-Aven, qui a ouvert ses portes à peu près en même temps. Ce petit port est devenu, au fil des ans, une sorte de place du Tertre bretonne. A la suite de Gauguin, Bernard, Denis, Sérusier et consorts, qui y séjournèrent il y a tout juste cent ans, les barbouilleurs, chaque année plus nombreux, y ont planté leur chevalet et débitent au mètre carré du ramasseur de varech, de la coiffe bretonne et de la mouette sur fond de labour. Plus de vingt galeries vendent en permanence ces œuvres appréciées des touristes. La municipalité, pour redorer le blason artistique de sa bonne ville, a décidé de construire un bâtiment tout entier consacré à sa fameuse école, la vraie. Mais comme la cote de ces peintres rend tout à fait illusoire l'achat de la moindre toile, sa conservatrice, Catherine Pujet, a eu l'idée d'en emprunter aux établissements déjà pourvus. Avec l'aide d'IBM et la bonne volonté d'une dizaine de musées ou de collectionneurs, elle présente en rangs un peu trop serrés une rétrospective en une cinquantaine de toiles. Certaines très connues, comme *l'Autoportrait au Christ jaune*, de Gauguin ou *le Talisman*, de Sérusier, considéré comme le manifeste du mouvement. Mais aussi *les Saules*, une splendeur, qui vient d'Oslo, la *Madeleine au bois d'amour*, d'Emile Bernard, ou *les Régates à Perros-Guirec*, de Maurice Denis, un petit chef-d'œuvre, avec ses archétypes répétés... Un bel ensemble qui mérite assurément le déplacement.

C'est d'ailleurs l'avis des vacanciers qui s'écrasent à l'entrée du musée. En un mois, plus de 50 000 personnes en ont franchi le seuil. Catherine Pujet n'en espérait pas tant, elle qui disait, au début de juillet, comme pour s'excuser : *« Nous n'avons pas de fonds, notre richesse ce sont les visiteurs. »* Tous les étés, elle compte désormais organiser une grande exposition sur le même principe et toujours liée à un peintre ou à un aspect de l'école de Pont-Aven. Le reste de l'année, elle ouvrira ses salles à des artistes nés ou ayant séjourné en Bretagne : Bazaine, par exemple, qui vient souvent travailler à Saint-Guénolé-Penmarch. Et comme la municipalité, décidément munificente, vient de décider la construction de deux ateliers destinés aux peintres désireux de séjourner à Pont-Aven, elle ne désespère pas un jour de pouvoir mettre sur pied une exposition d'œuvres contemporaines de qualité, exécutées ici même. Cela vaut mieux que d'attendre d'hypothétiques donations qui lui pemettraient, un jour, de disposer d'un fonds. Comme tout musée qui se respecte.

EMMANUEL DE ROUX.

★ 1886-1986. Cent ans. Gauguin à Pont-Aven, jusqu'au 30 septembre.

Cliché MUSÉES NATIONAUX

Paul Sérusier : la lutte bretonne

MUSIQUE

Teresa Stratas dans un « musical » juif

(Suite de la première page.)

A partir de là, la pièce finit un peu en queue de poisson. Déçue par l'attitude de son mari, pas séduite non plus par Saul (qui est pourtant très attachant), Rebecca ne semble trouver un vrai réconfort que dans la statue de la Liberté, sous la protection de laquelle la pièce s'achève, dans un « finale » américano-juif illuminé, tonitruant, triomphal.

Rags est le type même du « musical » new-yorkais, et, tout au moins durant la première moitié de la soirée, il présente les charmes violents, inimitables et inimités, du genre. A quoi tiennent ces charmes? A l'addition vivante, souple, de plusieurs qualités. A un professionnalisme imparable de tous les détails de l'exécution. A une perfection entière du rythme du spectacle : il n'y a pas un trou, pas un ralenti, pas une embardée de trop. A une maîtrise incroyable de tous les mouvements d'ensemble, de tous les entrelacements d'événements divers à la même seconde, à la grâce innée des enchaînements de décors à vue, si bien que l'on ne sait quoi préférer, chez le décorateur Beni Montresor : son art de peintre ou sa magie de mennisier à métamorphoses.

Plus profondément, le charme exclusif du « musical » new-yorkais tient à un risque assumé, c'est-à-dire à une alliance pas évidente d'expressions incompatibles, mais qui s'impose. Par exemple, lorsqu'au début de *Rags*, des juifs descendent du bateau, fatigués, anxieux tout de même, et qu'ils se heurtent à la fermeté des fonctionnaires de l'immigration, et alors que nous voyons en particulier Rebecca et le petit David blancs d'angoisse, juste en même temps le plateau est animé par des danseurs carrément « music-hall », vêtus de blanc immaculé et de canotiers à rubans de couleurs, qui poussent le *cake-walk* scandé jusqu'au grotesque. Aucun des juifs ne semble percevoir leurs arabesques ni même leurs petites bousculades. Entre les yeux angoissés des émigrants, les gestes inachevés de leurs mains maigres, les vieux châles troués de laine noire des babouchkas d'Odessa ou de Vitebsk, et l'aisance désinvolte, élégante, resplendissante, infaillible, de ces pantins vivants hyperaméricains, s'établit alors, dans la conscience du spectateur, une surprise, suivie d'une sorte d'état d'attention, de tension, méditatives qui embrasse, comme à travers une brume claire, bien des composantes de l'événement, et du futur de l'événement, mais tout cela très vite, sans lourdeur, et d'ailleurs le « musical » veut que presque aussitôt ces instants de « mirages combinés méditatifs » se cassent, soient interrompus par un accident, ici, sur le quai d'Ellis Island, c'est une phrase du vieux juif Avram qui reproche à un jeune, Ben, de ne pas avoir mis son chapeau noir de tradition, pour débarquer, ce qui fait rire le public : c'est quelque chose comme cela, en plus riche, en plus « enlevé », l'art du « musical » new-yorkais, et nous en aurons, dans *Rags*, un exemple plus simple, mais presque encore plus frappant, lorsque Rebecca, dans un moment de déprime, dans un terrain vague sous le pont de Brooklyn, chantera son désarroi presque réfugiée contre l'épaule d'un musicien clarinettiste en costume strassé absolument incongru, et c'est très beau.

Reste que ce nouveau « musical », *Rags*, n'est pas un chef-d'œuvre. La musique n'est pas neuve, ni forte, il n'y a pas un seul air qui vous reste dans la tête. Les paroles des chansons sont faibles, ainsi que les dialogues. Surtout, le scénario est trop simplet, trop démonstratif, trop attendu.

Partial

Et un peu trop partial tout de même. On croirait, à entendre *Rags*, que les juifs sont presque la seule et unique conscience politique et morale de l'Amérique. La pièce donne à croire par exemple que les premières luttes et victoires syndicalistes ont été le fait des juifs, alors que ce fut plutôt l'affaire des Irlandais et des Italiens.

D'autre part, du point de vue politique, *rags* présente le Parti démocrate sous un jour peu sympathique, essentiellement sous l'angle des combines et des magouilles. Et, sans doute, vers 1910, ce Parti démocrate tenait-il, historiquement, les rênes, et n'était-il pas blanc comme neige, mais voilà : aujourd'hui, en pleine fièvre reaganienne, *Rags*, si l'on peut dire, « tombe trop bien ».

Le finale, où l'on voit Rebecca, en conclusion, s'abîmer en adoration devant la statue de la Liberté, est grotesque.

New-York reste, en nombre de population, l'une des plus grandes villes juives du monde. Ce qui veut dire qu'il se trouvera assez de spectateurs pas bêcheurs pour applaudir *Rags* sans réserve, mais sûrement pas mal de juifs, aussi, pour penser que le sujet méritait mieux, moins naïf.

Quant à Teresa Stratas, qui a été coiffée, sans doute pour faire plus juive, d'une perruque rousse, elle se confirme une comédienne admirable. Petite, très mince, elle irradie une lumière et une âme extraordinaires. Toutes ses expressions, tous ses gestes, sont justes. Ele donne vérité, émotion, et une intense poésie, à toutes les scènes qu'elle joue. Nous ne pouvons malheureusement pas nous enchanter de son art jusqu'à la fin, parce que la pièce, dans le dernier tiers, faiblit, de même que le rôle de Rebecca.

C'est d'ailleurs plutôt l'actrice que la cantatrice que nous sommes à même de percevoir dans cette pièce. Car ce que Stratas doit ici chanter n'est pas à sa dimension. Sa voix reste sublime, mais elle chante cela dans des registres assez hauts, avec de brusques ruptures, par moments, dans les bases, ce qui est à la fois un peu agaçant et très systématique. Elle n'y est pour rien, c'est la partition qui le veut. Ensuite, on n'empêchera jamais une cantatrice d'opéra, une vraie « prima dona », de ne pas être tout à fait à sa place dans un « musical ». Car les acteurs d'un « musical » chantent, en quelque sorte, « sur » leur voix parlée, tandis que la cantatrice comme Stratas chante une voix chantée, ce qui fait un décalage anormal, trop « cérémonial » si l'on peut dire. Enfin, le système américain qui consiste à hyper-sonoriser toutes les voix par une quantité de micros et d'enceintes, ôte son essence et sa beauté et sa vérité au chant, à tel point qu'il est difficile d'« entendre » réellement Teresa Stratas dans *Rags*.

MICHEL COURNOT.

JAZZ

Le trompettiste Thad Jones est mort

Un leader

Trompettiste, joueur de bugle, compositeur et arrangeur, le musicien Thad Jones, né à Pontiac (Michigan) en 1923, est mort d'un cancer à Copenhague le 20 août. Il avait soixante-trois ans.

« Nous sommes un orchestre heureux », disait Thad Jones du Big Band qu'il dirigeait avec le batteur Mel Lewis. Dans les années 70, l'orchestre faisait les beaux soirs du Village Vanguard. *« Dans le travail, dans ce qu'on pourrait appeler la cuisine de l'orchestre, il y a beaucoup de joie ; quand nous jouons, ce n'est pas un boulot. Tous les types s'estiment les uns les autres et apprécient notre façon d'envisager la musique. Ils ne se sentent pas freinés. Et quand la machine démarre de tous ses cylindres, c'est vraiment une sensation inégalable : l'unité, la pulsion, le son s'en ressentent. »*

Thad Jones aurait pu tenir les mêmes propos sur l'orchestre de Count Basie, auquel il avait appartenu de 1954 à 1963. Après la mort de Count en avril 1984, on avait annoncé que l'orchestre continuerait sous sa direction. Expectative des amateurs. Il fallut se rendre à l'évidence : Thad Jones ne faisait pas seulement survivre l'orchestre, il continuait de le faire vivre et rayonner.

A la fin des années 30, Thad Jones avait fondé un trio avec ses deux frères : Hank, le pianiste, et Elvin, le batteur, qu'il devait sélectionner entre autres dans le quartette de John Coltrane. Thad rencontre ensuite Sonny Stitt, joue à Detroit avec Billy Mitchell et rejoint la section de trompette de Count Basie. Il enregistre avec Theolonius Monk, Charlie Mingus et George Russell.

Un soir de décembre 1965, où l'orchestre de Count Basie et celui de Stan Kenton étaient en compétition à Detroit, le trompettiste du premier et le batteur du second décident de s'associer pour fonder leur propre Big Band. La chanteuse Deedee Brigdewater – qui interprète actuellement *Lady Day* au théâtre – a débuté dans l'orchestre Thad John - Mel Lewis. Avant de reprendre le Big Band de Count Basie, en janvier 1981, Thad Jones a vécu et enseigné au Danemark.

Improvisateur de talent, doté de puissance et de subtilité harmonique, il était un arrangeur sensible capable de marquer toutes les phases de l'orchestre de façon distincte en pensant à la personnalité de chaque musicien. Moderne chez les classiques, classique chez les modernes, il jouait avec cette économie de moyens qui faisait dire à Miles Davis : *« J'aime mieux entendre Thad Jones rater une note qu'un virtuose en balancer douze. »*

FRANCIS MARMANDE.

Spectacles

théâtre

Les salles subventionnées

BEAUBOURG (42-77-12-33) Vidéo-musique ; 16 h, Nabucco, de Verdi ; 19 h, Manon, de Massenet.

Les autres salles

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41) 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

DAUNOU (42-61-69-14) (Mer., D. soir), 21 h : Au secours, elle me veut.

ESPACE MARAIS (42-71-10-19) 20 h 30 : le Shaga.

HUCHETTE (43-26-38-99) à 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; à 22 h 30 : la Leçon.

LUCERNAIRE (45-44-57-34) I. : 19 h : Simone Weil 1909-1943 ; 20 h 30 : le Rire national ; 22 h : l'Amour goût. – Petite Salle, 18 h 30 : Pardon M'sieur Prévert ; 20 h : Arlequin, serviteur de deux maîtres ; 22 h 30 : Fantomas, Elysées Chicago.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76) 20 h 30 : Mais qui est qui ?

PORTE SAINT-MARTIN (46-07-37-53) 20 h 30 : le Tombeur.

PALAIS-ROYAL (42-97-59-81) 20 h 45 : N'écoutez pas mesdames.

TAI THÉATRE (42-78-10-79) 20 h 30 : l'Ecume des jours.

THÉATRE D'EDGAR (43-22-11-02) 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

THEATRE SAINT-GEORGES (48-78-63-47) 20 h 45 : Faisons un rêve.

TINTAMARRE (48-87-33-82) 20 h 15 : A Star is Beur ; 21 h 30 : Poivre de Cayenne ; 22 h 30 : Mémoire à suivre.

TOURTOUR (48-87-82-48) 20 h 30 : le Petit Prince ; 22 h 30 : la Nuit des morts de rire.

Les cafés-théâtres

BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84) I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulous ; 22 h 30 : L'étoffe des blaireaux. – II. 22 h 30 : les Sacrés Monstres ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes.

CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11) I. 20 h 15 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. – II. 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes. – III. 20 h 15 : Pierre Salvadori.

PETIT CASINO (42-78-36-50), 21 h : Les oies sont vaches ; 22 h 15 : Nous, on sème.

POINT-VIRGULE (42-78-67-03), 20 h 15 : Moi je craque, mes parents raquent ; 21 h 30 : Nos désirs font désordre ; 22 h 30 : D. and J. Memories.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), 21 h : Touche pas à mon vote.

Music-hall

LUCERNAIRE (45-44-57-34), à 22 h : C. Vence chante Boris Vian.

POTINIÈRE (42-61-44-16) à 21 h : les Aventuriers de la gauche perdue.

Danse

CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35) 20 h 45 : le Testament de Carnaval.

Opérettes, comédies musicales

DÉJAZET, TLP (48-87-97-34) 20 h 30 : la Petite Boutique des horreurs.

GYMNASE MARIE-BELL (42-46-79-79) 20 h 30 : Lady Day.

RENAISSANCE (42-08-18-50) 20 h 45 : le Capitaine Fracasse.

Les concerts

Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 20 h 30 : R. Parrot, hautbois, et R. Siegel, clavecin (Bach, Marcello, Mozart...).

Eglise Saint-Louis-en-l'Isle, 21 h : G. Fumet, flûte, et J.-P. Imbert, orgue (l'art du concerto au XVIIIe siècle).

Sainte-Chapelle, 18 h 45 et 21 h : Ars Antiqua de Paris (musique au temps des croisades, danseries et airs de cour des XVIe et XVIIe siècles).

Jazz, pop, rock, folk

BAISER SALE (42-33-37-71), 23 h : M. Vallois.

BATEAU IVRE (43-25-25-40), 22 h 30 : L. Sistie. N. Dadler.

BILBOQUET, 20 h 30 : Coco verde.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05), 21 h 30 : M. Saury Jazz Music.

CHAPELLE DES LOMBARDS (43-57-24-24), 20 h 30 : Kassiry et son orchestre.

MAGNETIC TERRACE (42-36-26-44), 22 h : Spanky Wilson Quartet.

MÉRIDIEN, (47-58-12-30), 22 h : S. Gaillard.

MONTGOLFIER (45-54-95-00), 22 h : Irakli.

MONTANA (45-48-93-08), 20 h 30 : R. Urtreger, R. Galeazzi.

PETIT OPPORTUN (42-26-01-36), 23 h : G. Ferris, O. Hutman, H. Labarrière, O. Johnson.

SLOW CLUB (42-33-84-30), 21 h 30 : W. Donni Jazz Band.

SUNSET (42-61-46-60) 23 h : A. Illouz Quintet.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (42-33-58-37), 22 h : O. Piro Quintet ; R. Aussel et D. Estrada.

VIEUX-CHENE (43-37-71-51), 21 h 30 : Trio M. Saulnier.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)
MERCREDI 20 AOUT

Hommage à Gary Cooper : 16 h, Fighting caravans, de Otto Brower et D. Burton ; 19 h, Boule de feu, de H. Hawks ; 21 h 15, l'Intrigante de Saratoga, de Sam Wood (v.o.).

BEAUBOURG (42-78-35-57)

17 h, Safrana, ou le Droit à la parole, de Sidi Sokhona ; 19 h, la Lettre rouge, de V. Sjostrom.

Les exclusivités

ABSOLUTE BEGINNERS (Brit., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

AFTER HOURS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00). – V.f. : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-36-30-40).

L'AMANT MAGNIFIQUE (Fr.) (*) : Quintette, 5e (46-33-79-38).

L'AME SŒUR (Suis.) : Luxembourg (h. sp.), 6e (46-33-97-77).

AMERICAN JUSTICE (A., v.f.) : Gaîté Rochechouart, 9e (48-78-81-77).

L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : 5e, Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LES ANGES SONT PLIÉS EN DIEUX (Afr. du Sud, v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82). – V.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

ANNE TRISTER (Canadien) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26).

LES BALISEURS DU DÉSERT (Tunisien, v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

BIRDY (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82). – V.f. : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).

BLACK MIC-MAC (Fr.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LE BONHEUR A ENCORE FRAPPÉ (Fr.) : Utopia (h. sp.), 5e (43-26-84-65).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LA CAGE AUX VICES (*) (A., v.f.) : Maxéville, 9e (57-70-72-86).

LE CAMP DE L'ENFER (*) (A., v.f.) : Paris Ciné, 10e (47-70-21-71).

CAMPUS (*) (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

CASH-CASH (A., v.o.) : 14-Juillet Racine, 6e (43-26-19-68) ; UGC Biarritz (à partir de vendredi), 8e (45-62-20-40). – V.f. : Gaîté Boulevard, 2e (45.08.96.45).

LE CLAN DE LA CAVERNE DES OURS (A., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82). – V.f. : Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

CLOCK WISE (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03).

LE CONTRAT (A., v.f.) : Arcades, 2e (42-33-54-58) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

CRAZY FAMILY (Jap., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

DANS LES BRAS DE L'ENFER (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94).

D.A.R.Y.L. (A., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

LE DIABLE AU CORPS (It., v.o.) (*) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21). – V.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52).

LE DIAMANT DU NIL (A., v.o.) : Espace Gaîté (h. sp.), 14e (43-27-95-94).

DROLES D'ESPIONS (A., v.o.) : Ambassade, 8e (43-59-19-08).

L'EAU ET LES HOMMES (Fr.) : La Géode, 19e (42-45-66-00).

ESCORT GIRL (Br., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-35-59-83) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06).

ÉTATS D'AME (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

FLAGRANT DÉSIR (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

FX, EFFET DE CHOC (A., v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-32-47-94).

FOOL FOR LOVE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76).

GARDIEN DE LA NUIT (Fr.), Denfert, 14e (43-21-41-01).

GENESIS (Indo-Français) (v.o.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (43-26-58-00).

GINGER ET FRED (It., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

> **Le Monde Informations Spectacles**
> **42-81-26-20**
> Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles (de 11 h à 21 h sauf dimanches et jours fériés)
> ***Réservation et prix préférentiels avec la Carte Club***

Jeudi 21 août

GOD'S COUNTRY (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-25-48-18).

GOLDEN EIGHTIES (Franco-belge) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).

HANNAH ET SES SŒURS (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

HAVRE (Fr.) Studio 43 (H. sp.), 9e (47-70-63-40).

HIGHLANDER (Brit., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46). – V.f : Lumière, 9e (42-46-49-07).

L'HISTOIRE OFFICIELLE (Arg., v.o.) : République Cinéma, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

HITCHER (*) (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

LA LOI DE MURPHY (*) (A., v.f.) : Gaîté Boulevard, 2e (45-08-96-45) ; Gaîté Rochechouart, 9e (48-78-81-77).

KARATÉ KID, LE MOMENT DE VÉRITÉ (2) (A., v.o.) : Forum orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Clichy Pathé, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).

LE LIEU DU CRIME (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

MAINE OCÉAN (Fr.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

MAMMAME (Fr.) : 14 Juillet Odéon (Hsp.), 6e (43-26-59-83).

LE MÉTRO DE LA MORT (*) (Brit., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26). – V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

MONA LISA (*) (Brit.) (v.o.) : Gaumont Halles, 1er (40-26-12-12) ; Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76). – V.f : Lumière, 9e (42-46-49-07).

OPERA DO MALANDRO (Franco-brésilien, v.o) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

OUT OF AFRICA (A., v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; Colisée, 8e (43-59-29-46). – V.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Maillot, 17e (47-48-06-06).

LE PALTOQUET (Fr.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (43-59-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; Gaumont Convention, 11e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

PIRATES (A., v.o.) : George-V, 8e (45-42-41-46).

POLICE ACADEMY III (A., v.o.) : Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

PSYCHOSE III (**) (A., v.o.) : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

PYGMÉES (Fr.) : Bonaparte, 6e (43-26-12-12) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

QUI TROP EMBRASSE... (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

RECHERCHE SUSAN, DÉSESPÉRÉMENT (A., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (43-77-57-47).

RÉGIME SANS PAIN (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

ROMEO ET JULIETTE (Brit., v.o.) : Vendôme, 2e (47-42-97-52).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

RUNAWAY TRAIN (A., v.o.) : Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

LE SACRIFICE (Franco-suédois, v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).

SI T'AS BESOIN DE RIEN, FAIS-MOI SIGNE (Fr.) : Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

SOLEIL DE NUIT (A., v.o.) : Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97). – V.f. : Opéra Night, 2e (42-96-62-56) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

STOP MAKING SENSE (A., v.o.) : Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04) (h. sp.).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o. (h.sp.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

TEEN WOLF (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40).

THE DREAM IS ALIVE (A.), Géode, 19e (42-45-66-00).

THE SHOP AROUND THE CORNER (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

TENUE DE SOIRÉE (Fr.) (*) : Capri, 2e (45-08-11-69) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

TOUCH OF ZEN (Chinois, v.o.) : Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60).

37 °2 LE MATIN (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).

TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : Capri, 2e (45-08-11-69) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

UN HOMME ET UNE FEMME : 20 ANS DÉJA (Fr.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

UN SACRÉ BORDEL (A., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

Les grandes reprises

AILLEURS, L'HERBE EST PLUS VERTE (A., v.o.) : Champo, 5e (43-54-51-60).

A L'EST D'EDEN (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

AMADEUS (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

ANNA KARENINE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

BARRY LYNDON (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33).

LA BELLE ET LE CLOCHARD (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

BERLIN AFFAIR (All., v.o.) (*) : Studio Galande (h. sp.), 5e (43-54-72-71).

BLADE RUNNER (A., v.o.) (*) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30).

BONS BAISERS DE RUSSIE (A., v.o.) : 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46). – V.f. : Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

BUGSY MALONE (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARDS (A., v.o.) : Boîte à Films, 17e (46-22-44-21).

LE CANARDEUR (A., v.o.) : Action rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40). V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

CENDRILLON (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42).

COCOON. (A., v.f.) : Maxéville, 9e (47-70-72-86).

COMMENT ÉPOUSER UN MILLIONNAIRE (A., v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (43-25-78-37).

LE COUTEAU DANS L'EAU (A., v.o.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).

LA CROISÉE DES DESTINS (A., v.o.) : République, 11e (48-05-51-33).

LA DAME DE SHANGHAI (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14).

DÉLIVRANCE (A) (*) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

LA DÉCHIRURE (A., v.o.) : Rialto, 19e (46-07-87-61).

LES ENFANT DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

EMMANUELLE (Fr.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76).

L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; (v. f.) Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paris Ciné, 10e (47-70-21-71).

LE FAUCON MALTAIS (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (43-29-11-30).

LA FILLE DE RYAN (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

LA FORÊT D'ÉMERAUDE (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

GILDA (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

GOLDFINGER (A., v.f.) : Arcades, 2e (42-33-54-58).

GREYSTOKE LA LÉGENDE DE TARZAN, SEIGNEUR DES SINGES (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

LES GRANDES VACANCES DE DONALD (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

L'HISTOIRE DE PIERRA (It., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65) ; Espace gaîté, 14e (43-27-95-94).

IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (It., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40). – V.f. : Arcades, 2e (42-33-54-58).

IL ÉTAIT UNE FOIS LA RÉVOLUTION (A., v.f.) : Grand Pavois (Hsp), 15e (45-54-46-85).

L'INNOCENT, (It., v.o.) : 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).

L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; St-Ambroise (Hsp), 11e (47-00-89-16).

KAGEMUSHA (Jap.) (v.o.) : Chatelet Victoria, 1er (45-08-94-14).

LIEN DE PARENTÉ (Fr.) : Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).

LUDWIG II (It) (version intégrale) (v.o) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Ang., v.o.) : Studio Galande (h. sp.), 5e (43-54-72-71) ; Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (45-08-11-69).

MY FAIR LADY (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46).

NATTY GANN (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

NAZARIN (Mex., v.o.), Reflet Logos, 5e (43-54-42-34).

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Studio Galande (h. sp.), 5e (43-54-72-71).

ORFEU NEGRO (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50).

PAS D'ORCHIDÉES POUR MISS BLANDISH (A.) (*) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34).

PÉRIL EN LA DEMEURE (Fr.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

PETER PAN (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-40).

PIERROT LE FOU (Fr.) : Reflets Médicis, 5e (43-54-42-34) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

POUR UNE POIGNÉE DE DOLLARS (A., v.f.) : Grand Pavois (Hsp), 15e (45-54-46-85).

LA ROSE TATOUÉE (A., v.o.) : St-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60).

LA ROUTE DES INDES (Ang., v.o.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

SALO OU LES 120 JOURNÉES DE SODOME (It., v.o.) (**) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16).

SANS TOIT NI LOI (Fr.) : Studio 43 (9e (47-70-63-40).

SAYAT NOVA (Sov., v.o.) : 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).

SUBWAY (Fr.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

TCHAO PANTIN (Fr.) : Quintet, 5e (46-33-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

TOOTSIE (A., v.o.) : 3 Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

LE 3e HOMME (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

UN, DEUX, TROIS (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

UN SOUPÇON DE VISON (A., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34) ; Mac Mahon, 17e (43-80-24-81).

LA VIE EST A NOUS (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

VIVE LES FEMMES (Fr.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40).

VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) (*) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

WILLIE BOY (A., v.o.) : Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60).

Les festivals

W. ALLEN (v.o.), Templiers, 3e (42-72-94-56). En alternance : Manhattan, Woody et les Robots ; Zelig ; Comédie érotique d'une nuit d'été ; Tombe les filles et tais-toi ; Broadway Danny Rose ; Guerre et Amour ; Bananas.

V. MINNELLI (v.o), Action Rive-Gauche, 5e (43-29-44-40), la Femme modèle.

MONTY PYTHON (v.o.), Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20), Jabber Wocky.

LUBITSCH (v.o.), Champo, 5e (43-54-51-60) : To be or not to be, + Action Christine, 6e (43-29-11-30) : That Uncertain Feeling.

PROMOTION DU CINÉMA, Studio 28, 18e (46-06-36-07) : Macaroni (v.o.).

ROHMER République-Cinéma, 11e (48-05-51-33) : Pauline à la plage.

RUSSIE ANNÉES 70 (v.o.), 14-Juillet-Parnasse, 6e (43-26-58-00) : les Orphelins (v.f.).

TARKOVSKI (v.o.), République-Cinéma, 11e (48-05-51-33) 22 h : Nostalghia.

LA TRILOGIE DE LA GUERRE DES ÉTOILES (A, v.o. et v.f.) : Espace-Gaîté, 14e (43-27-95-94) ; (v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93).

VIVE LA REPRISE (v.o.), Studio Bertrand, 7e (47-83-64-66), 16 h 15 : Un si doux visage ; 17 h 50 : Top Hat ; 19 h 50 : le Démon de la nuit ; 21 h 25 : Voyage au pays de la peur ; 22 h 40 : Born to be bad.

PAUL VERHOEVEN, Salle Escurial, 13e (47-07-28-04), 22 h 15 : la Chair et le Sang ; 20 h 30 : le Quatrième Homme (inédit) ; 18 h 15 : Spetters (inédit).

ROMERO ARGENTO, 16 h : Crazies (version intégrale) ; 18 h : La femme qui en savait trop ; 20 h : Six jours pour un assassin ; 22 h 30 : les Cinq Jours de Milan.

Les séances spéciales

L'AMOUR A MORT (fr.) : Grand-Pavois, 15e (45-54-46-85), 16 h.

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) : Grand-Pavois, 15e (45-54-46-85), 17 h.

LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56), 22 h 20.

CABARET (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 19 h 45.

LES COPAINS D'ABORD (A, v.o.) : Grand-Pavois 15e (45-54-46-85), 20 h.

CUL-DE-SAC (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 16 h.

PARIS, TEXAS (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82), 21 h 50.

PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21), 22 h 30.

QU'EST-IL ARRIVÉ A BABY JANE ? (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16), 21 h 40.

ROCKY HORROR PICTURE SHOW (*) (A., v.o.) : Studio-Galande, 5e (43-54-72-71), 22 h 25.

LES FILMS NOUVEAUX

CENT FRANCS L'AMOUR (*), film de Jacques Richard. Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; UGC Gazare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (42-28-42-27) ; Images, 18e (45-22-47-94).

LE MAL PAR LE MAL, film américain de Michael Glaser. V.o. : Forum, 1er (42-97-53-74) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; V.f. Impérial, 2e (47-42-72-52) ; UGC Montparnasse, 14e (45-74-94-94) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Convention ST-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LE MOME (*), film français d'Alain Corneau. V.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Wépler Pathé, 15e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).

POLTERGEIST II, film de Brian Gibson (*) (v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. : Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) : Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Wépler, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

SHORT CIRCUIT, film américain de John Badham. V.o. : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. : Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 14e (45-74-94-94) ; Saint-Lazare Pasquier, 9e (43-87-35-43) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).

PARIS EN VISITES

VENDREDI 22 AOUT

« Le Marais inconnu de Mme de Maintenon », 18 heures, métro Chemin-Vert, sortie rue Saint-Gilles (Mme Rouch Gain).

« Une heure au cimetière Montmartre », 10 h et 11 h 30, 16, avenue Rachel et « Histoire, architecture, vitraux et gisants des rois de France à la basilique Saint-Denis », 14 h 45, parvis (V. de Langlade).

« Saint-Etienne-du-Mont et la montagne Sainte-Geneviève : vestiges de l'enceinte de Philippe Auguste », 15 heures, métro Cardinal-Lemoine, sortie numéros impairs (G. Botteau).

« La vie des étudiants au Moyen Age sur la montagne Sainte-Geneviève, les souterrains secrets de Saint-Etienne-du-Mont, l'histoire du Panthéon », 15 heures, 4, rue des Carmes (I. Hauller).

« Le village de Passy, de l'hôtel de Lamballe à la maison de Balzac », 15 heures, métro Passy (M. Ragueneau).

« Jardins et cités d'artistes de la Glacière », 14 h 30, métro Glacière (Paris pittoresque et insolite).

« Le cimetière de Montparnasse », 15 heures, 3, boulevard Edgar-Quinet et « L'histoire de Paris au Musée Carnavalet », 15 heures, 23, rue de Sévigné (Paris et son histoire).

« Exposition Yves Saint Laurent », 15 heures, 109, rue de Rivoli (P.-Y. Jaslet).

« L'hôtel de Lauzun », 15 heures, 17, quai d'Anjou (AITC).

« La montagne Sainte-Geneviève, le quartier Mouffetard », 14 h 30, 1, rue des Carmes (Vieux Paris).

« Hôtels de l'île Saint-Louis », 14 h 30, métro Pont-Marie et « Hôtels du Marais, place des Vosges illuminée », 21 heures, métro Pont-Marie (Flâneries).

« De la Bastille à l'hôtel de Nocker : le Marais inconnu », 21 h 15, métro Saint-Paul (Lutèce).

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision, accompagnés d'articles de présentation, de jugements, d'illustrations et de la liste commentée de tous les films, sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Les émissions signalées ci-dessous par un triangle noir sont celles qui ont fait l'objet d'un article dans le dernier supplément. Les carrés placés après le titre des films expriment notre appréciation : □ A éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Jeudi 21 août

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Série : L'homme à poigne.
Coproduction franco-allemande. Réal. Wolfgang Staudte, d'après le roman de Hans Fallada. Avec Gustav Knuth, Michael Kausch, Volker Lechtenbrink...
Cinquième épisode.

21 h 30 INA nuits d'été.
Graf'nitz, par Michael Gaumnitz.
« Voyage sentimental » : la ville d'Hugo, de Jacques Deschamps. Pudeur et émotion. Un très beau film. 20 th Century Blues, de Robert Manthoulis : Black Power. La chambre des mots, d'Yves Breuil : le sort du héros.

22 h 55 36, photo de vacances.

23 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Cinéma : Les vieux de la vieille. ■
Cycle Jean Gabin.
Film de Gilles Grangier (1960). Dialogues de Michel Audiard. Avec Jean Gabin, Pierre Fresnay, Noël-Noël...
Un cheminot à la retraite retrouve deux amis d'enfance, dans son village natal, et les persuade de se retirer, comme lui, à l'hospice. Ils y sèmeront une joyeuse pagaille.

22 h 5 Variétés : Girls de Saint-Tropez.
▶ D'André Halimi.
Ni tout à fait un reportage ni tout à fait une fiction : un divertissement de vacances, avec de jeunes demoiselles plutôt jolies et plutôt dénudées.

23 h 10 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 30 Cinéma : La peau douce. ■■
Film de François Truffaut (1964). Avec Jean Desailly, Françoise Dorléac, Nelly Benedittì, Daniel Ceccaldi.
Le directeur d'une revue littéraire tombe amoureux d'une jeune et jolie hôtesse de l'air. L'adultère leur paraît fade et vulgaire, mais abandonne-t-on facilement une famille, une vie ? Un ton réaliste assez juste, atténué par le romantisme du metteur en scène.

22 h 25 Soir 3.

22 h 50 Série : Contes d'Italie.
L'histoire d'un photographe, d'après Italo Calvino, réal. Francesco Maselli, avec Pablo Falace, Nunsia Greco, François Marthouret.
D'après une nouvelle d'Italo Calvino adaptée à la télévision par le scénariste d'Antonioni et Visconti.

CANAL PLUS

20 h 5, Jeu : les affaires sont les affaires ; 20 h 35, Cinéma : Strictement personnel ■■ film policier français de Pierre Jolivet (1985) ; 22 h, Cinéma : Holocauste 2000 □ film italien d'Alberto de Martino (1978) ; 23 h 40, Cinéma : Le concours ■ film américain de Joe Oliansky (1980) ; 1 h 45, Série : Espion à la mode.

LA « 5 »

20 h 30, Série : Chips ; 21 h 20, Série : Kojak ; 22 h 10, *Magazine musical* : Cinq sur cinq ; 23 h 10 à 2 h 40 Rediffusions.

TV 6

20 h, Tonic 6 ; 22 h, NRJ 6 ; 23 h, Profil 6, avec Madonna ; 0 h, Tonic 6.

FRANCE-CULTURE

20 h 30, Le roman du cinéma ; 21 h, Les inconnus de l'histoire : Nigidus Figulus ; 22 h, Un parfum de miel, d'Eric Westphal, avec *D. Ceccaldi, M. Sarcey, C. Salviat,* M. Vialle ; 22 h 50, Lettres d'un pays qui chante : la Réunion ; 0 h 5, Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30, Concert (donné le 27 juin 1986 à la Grosses Festspielhaus). *Festival de Salzbourg 1986 : Concerto pour piano* et orchestre nº 27, de Mozart, Symphonie nº 6, de Bruckner, par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. : R. Muti. sol. R. Lupu, piano ; 23 h, Les soirées de France-Musique : Petite histoire du piano-jazz ; 24 h, Disques de chevet.

Vendredi 22 août

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

10 h 45 Antiope 1.

11 h 15 Croque-vacances. Bomber X ; L'arche de Noé.

11 h 45 La Une chez vous.

12 h 00 Tournez... manège.
Invités : Annie et José Villamor.

13 h 00 Journal.

13 h 50 Boîte à mots.

13 h 55 Série : Dallas (rediff.).

14 h 40 *Boîte à mots (suite).*
Les métiers de la langue : le journaliste radio.

14 h 45 Scoop à la Une.
Invité : Claude Brasseur ; clip de Rose Laurens ; hommage à Daniel Balavoine.
Croque-vacances.
Rémi ; Les Biskitts ; l'invité d'Isidore et Clémentine ; Le roi Arthur ; Crack-vacances ; Jack Holborn ; Variétés show ; Plastic Bertrand.

17 h 10 Boîte à mots.

17 h 15 Série : Léonard de Vinci (rediff.)

18 h 25 Mini-journal.

18 h 35 Série : Danse avec moi (rediff.).

19 h 10 La vie des Botes.

19 h 40 Le masque et les plumes, de Patrick Sébastien. Avec Marie-Paule Belle.

20 h 00 Journal.

20 h 35 Michel Boujenah à l'Olympia.
Réal. Alain Nahum.
Débarqué à Paris au début des années 60, Michel Boujenah est juif, donc humoriste.

21 h 55 Le retour de la chaloupe.
Emission de *Béatrice Soule et Nicole Courtois-Higelin.* Réal. Jean-Louis Cap. Avec Jean-Claude Casadesus, Manu Di Bango, Diane Dufresne, Jacques Higelin, Mory Kante, Touré Kunda, Myriam Makeba, Youssou N'Dour, Johnny Clegg et Savuka à l'île de Gorée (Sénégal).

23 h 00 *36, photo de vacances.*

23 h 05 Journal.

23 h 20 TSF : spécial musique américaine country-music.
Réal. Bernard Lion. Avec Rose Marie, Carl Perkins, *Jerry Lee Lewis.*

DEUXIÈME CHAINE : A 2

6 h 45 Télématin.

8 h 30 Feuilleton : Fortunata et Jacinta.

9 h 00 Antiope.

12 h 00 Informations et *météo* (et à 18.20).

12 h 10 Récré A2 : Les Schtroumpfs ; SuperDoc ; Les mondes engloutis.

12 h 45 Journal.

13 h 30 Série : La conquête de l'Ouest.

14 h 15 Documentaire : A l'aube de l'histoire (rediff.).
Le drame d'Alésia, réal. René Chauss.
En 58 av. J.-C., César entre en Gaule avec ses légions.

15 h 15 Sports été.
Billard : championnats d'Europe ; golf : tournoi de Toledo (Etats-Unis) ; natation : championnats du monde.

18 h 25 Série : Capitol.

18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
D'Armand Jammot, présenté par Patrice Laffont.

19 h 15 Emissions régionales.

19 h 40 Affaire suivante.
Le tribunal pour rire, présidé par Jean-Pierre Foucault. Invitée : Marie-Paule Belle.

20 h 00 Journal.

20 h 35 Série : Le privé.
Le fantôme aux pieds nus.
Enquête de Pepe Carvalho en Galice, où une mystérieuse auto-stoppeuse disparaît au détour d'une route...

21 h 30 Magazine : Apostrophes
de Bernard Pivot (rediff.).
▶ *Sur le thème « Les nouveaux philosophes sont-ils de gauche ou de droite ? », sont invités : François Aubral et Xavier Delcourt, Maurice Clavel, André Glucksmann et Bernard-Henri Lévy.*
Rediffusion d'une émission présentée le 27 mai 1977.

22 h 40 Journal.

22 h 55 Ciné-club :
La mémoire courte ■■
Cycle : Les inédits de l'été.
Film d'Eduardo de Gregorio (1982). Avec Nathalie Baye, Philippe Léotard, Bulle Ogier...
Une interprète de l'UNESCO découvre l'existence d'un trafic de passeports permettant aux anciens nazis de revenir en Europe. Mais au-delà de l'intrigue d'espionnage à fortes résonances politiques, de Gregorio évoque aussi les rapports conflictuels d'un homme et d'une femme ne parvenant pas à maîtriser leur propre intolérance, leur propre « fascisme individuel ».

TROISIÈME CHAINE : FR 3

17 h 30 *Série : Cheval mon ami.*
Trotteurs et troïkas.

18 h 00 Feuilleton : Les peupliers de la prétentaine. (rediff.)
Le retour de Charles.
Jeanne et Norbert, avant le retour de Charles, acculent Norbert aux aveux.

19 h 00 Le « 19-20 » de l'information.

19 h 12 Juste ciel : petit horoscope.

19 h 15 Actualités régionales.

19 h 55 Dessin animé : Les entrechats.

20 h 05 Les jeux à Chamonix.

20 h 30 Feuilleton : Celebrity.
D'après l'œuvre de Thomas Thompson.
Quatrième épisode. A la suite d'un « miracle » inattendu, T. J. décide de devenir un guérisseur original autant que controversé.

21 h 20 Magazine : Taxi.
De Philippe Alfonsi. Avec Maurice Dugowson, réal. Caroline Huppert.
Sublime, forcément sublime, avec le général Bigeard, Jacques Laurent, le professeur Choron, Claude Sérillon et Jacques Séguéla. Les étrangères lucarnes (la télévision israélienne) ; Le rétroviseur, *de Bernard Loche.*

22 h 20 Soir 3.

22 h 40 Décibels.
Level 42, Bernie Bonvoisin, Les Cannibals, Blue Valentine, Lotus Eaters, Spear of Destiny, *Paul Collins,* Gruffo Sportivo.

23 h 15 Prélude à la nuit.
Sonate en trio, de Pierre Jansen.

CANAL PLUS

14 h, Cinéma : La baston □ film français de Jean-Claude Missiaen (1985) ; 15 h 30, Cinéma : Nana ■ film français de *Christian-Jaque (1955)* ; 18 h, Série : Dancin'Days ; 18 h 35, Top 50 ; 19 h 05, Série : Rawhide ; 20 h, Les triplés ; 20 h 05, Jeu : Les affaires sont les affaires ; 21 h, Cinéma : Nathalie ■ film français de Christian-Jaque (1957) ; 22 h 40, Cinéma : One, two, two ■ (122, rue de Provence), film français de Christian Gion (1978) ; *0 h 15,* Cinéma : The Rose ■■ film de Mark Rydell (1979) ; 2 h 25, Holocaust 2000 □ film italien d'Alberto de Martino (1978) ; 4 h, Cinéma : Histoire d'O nº 2 □ film érotique français d'Eric Rochat (1984) ; 5 h 45, Le défilé-spectacle.

LA « 5 »

8 h, 12 h 10, 16 h 20, Série : Jaimie ; 8 h 50, 13 h, 23 h 10, Série : K 2000 ; 9 h 40, 13 h 50, 17 h 10 Série : Chips ; 10 h 30, 14 h 40, 18 h, Série : Kojak ; *11 h 20, 15 h 30,* Série : Star Trek ; 18 h 50, Feuilleton : Flamingo Road ; 19 h 40, Série : Star Trek ; 20 h 30, Série : K 2000 ; 21 h 20, Série : Baretta ; 22 h 10, Magazine : Grand Prix ; 0 h, à 1 h 50, Rediffusions ; 0 h, Série : Baretta ; 0 h 50, Magazine : Grand Prix ; 1 h 50, Série : Star Trek.

TV 6

14 h, Tonic 6 ; 18 h, Système 6, avec Michel Boujenah (rediff.) ; 19 h, NRJ 6 ; 20 h 00, Tonic ; 23 h, NRJ 6 ; 0 h, Tonic.

FRANCE-CULTURE

20 h 30, Le roman du cinéma ; 21 h, Les inconnus de l'Histoire : Nigidius Figulus (rediff.) ; 22 h, Le ballon mort, de Marc Villard. Avec S. Joubert, *P. Destailles,* F. Pruvost (rediff.) ; 23 h 50, Lettres d'un pays qui change : Venezuela ; 0 h 05, Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20 h, Concert (donné le 27 avril 1985 à la salle Pleyel à Paris) : *La Damnation de Faust,* de Berlioz, par l'Orchestre national de France, chœurs et maîtrise de Radio-France, dir. *C. Davis* ; chef des chœurs : J. Jouineau ; chef de la maîtrise : M. Lasserre de Rozel ; sol. : J. Norman, T. Moser, J. van Dam, G. Schneider ; 22 h 20, Les soirées de France-Musique : Les pêcheurs de perles ; à 0.00 : Musiques traditionnelles d'Irlande.

Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

Un front froid traversera la France vendredi et samedi et atteindra la Méditerranée dans la nuit de samedi à dimanche. Celui-ci sera peu actif mais une activité orageuse devrait se développer du Massif Central au Nord-Est et aux Alpes.

Ensuite, après une amélioration temporaire, le ciel se couvrira par l'ouest avec quelques averses.

Vendredi 22 : sur les régions méditerranéennes, la majeure partie de la journée sera bien ensoleillée, toutefois le ciel se couvrira en fin de journée à l'exception de la Corse où le beau temps persistera.

Des Pyrénées centrales au Massif Central aux Alpes du Nord, au Centre-Est et au Nord-Est de la France, la matinée sera ensoleillée mais brumeuse. *Ensuite le ciel se couvrira et de faibles* pluies éparses se produiront sur le Nord-Est tandis que quelques orages mais de faible intensité, éclateront sur les Pyrénées centrales et orientales, le Massif Central et les Alpes.

Sur tout le reste du pays, le ciel sera très nuageux. *Les pluies débuteront du* Cotentin au Nord-Pas-de-Calais dès le matin, où elles auront un caractère continu et concerneront en cours de journée la Normandie. Le Bassin parisien, le Nord, la Champagne, les Ardennes où *elles seront faibles* et éparses. L'après-midi des éclaircies auront lieu des pays de Loire à la Vendée, au Poitou, aux Charentes, au Bordelais, aux Landes et au Pays basque.

Les vents souffleront assez fort à fort, près des côtes bretonnes et de la Manche *de secteur sud-ouest.*

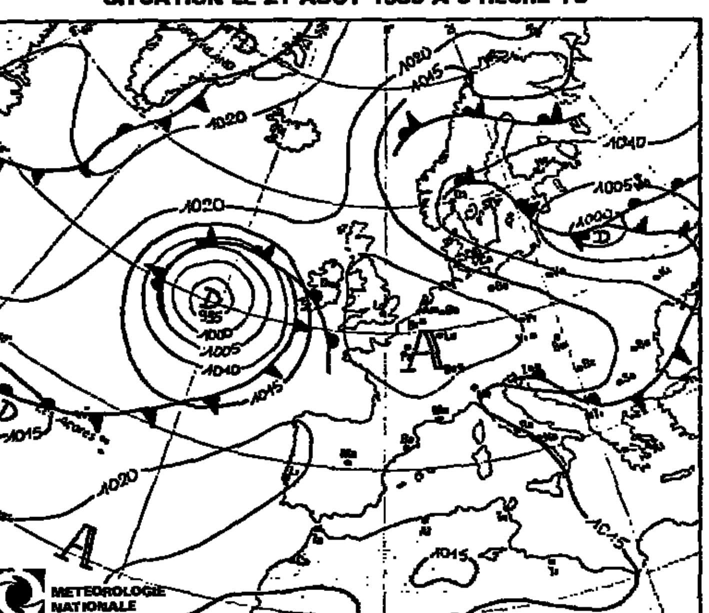
Samedi 23 : le matin, de la Manche à l'Alsace et au nord des Alpes, le ciel très nuageux à couvert avec de la pluie situé le matin de la Manche à l'Alsace et au nord des Alpes affectera encore les régions du Nord-Est en soirée. A l'arrière une amélioration temporaire se produira.

Sur les autres régions, le ciel sera nuageux avec des éclaircies et quelques averses. Des orages isolés pourront encore se produire dans le sud-est du pays. *Le mistral et la tramontane s'établiront.* Les températures maximales varieront de 16 degrés à 18 degrés près de la Manche et de 22 degrés à 28 degrés sur le reste du pays.

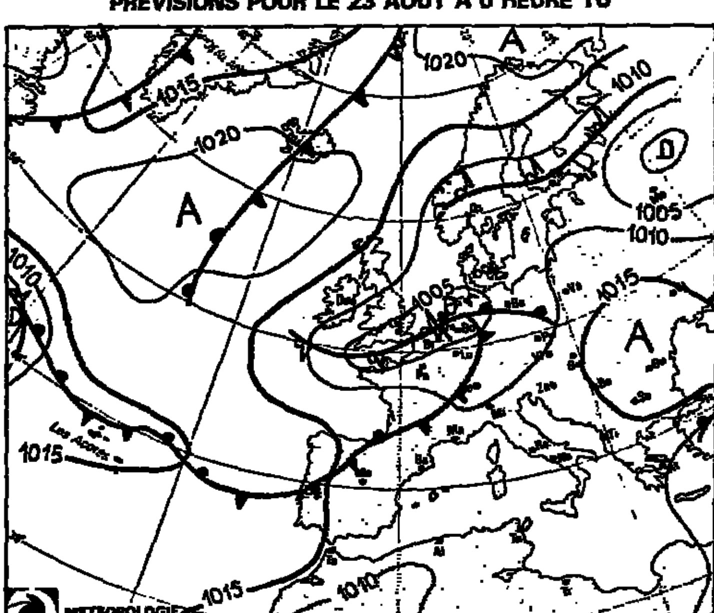
Dimanche 24. : la matinée sera en général assez ensoleillée après la dissipation de brumes locales sauf dans le Nord-Est où le temps sera couvert. Le ciel deviendra nuageux avec des averses dans le Nord-Ouest au cours de la journée et gagnera l'Aquitaine, *le Centre et* le Nord-Est en soirée.

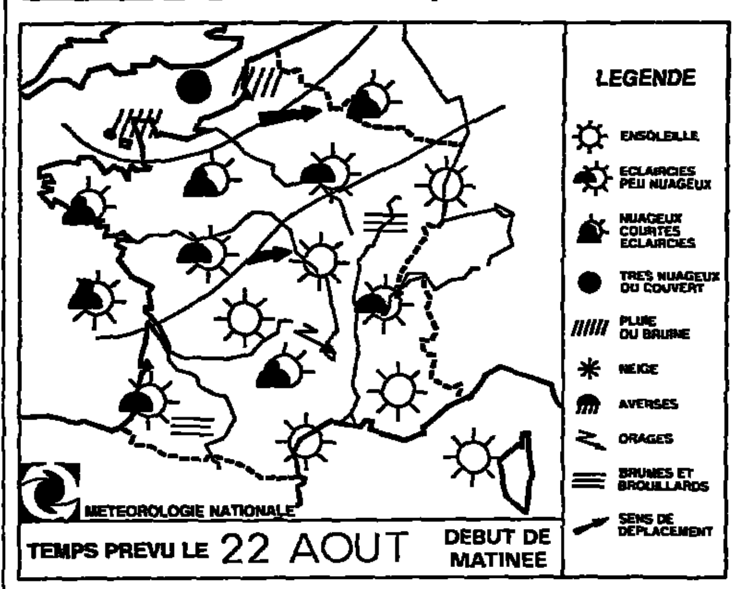
Les températures seront en baisse sur la moitié nord du pays et sans grand changement sur la moitié sud.

SITUATION LE 21 AOUT 1986 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 23 AOUT A 0 HEURE TU





TEMPS PREVU LE 22 AOUT DEBUT DE MATINEE

TEMPÉRATURES maxima - minima Valeurs extrêmes relevées entre le 20-8-1986 à 6 h TU et le 21-8-1986 à 6 h TU								Temps observé le 21-8-1986 à 6 heures TU			
FRANCE				TOURS	21	10	C	LOS ANGELES	27	20	C
AJACCIO	28	17	S	TOULOUSE	27	12	S	LUXEMBOURG	17	8	S
BIARRITZ	27	16	S	POINTE-A-P.	27	27	N	MADRID	33	13	S
BORDEAUX	26	12	S	ÉTRANGER				MARRAKECH	42	27	S
BOURGES	21	10	N					MEXICO	25	12	B
BREST	19	13	P	ALGER	33	17	S	MILAN	30	18	N
CAEN	18	11	C	AMSTERDAM	18	7	S	MONTRÉAL	26	13	S
CHERBOURG	16	10	P	ATHÈNES	32	24	S	MOSCOU	22	12	C
CLERMONT-FERR.	21	9	S	BANGKOK	34	27	C	NAIROBI	–	–	–
DIJON	21	11	S	BARCELONE	29	22	S	NEW-YORK	29	21	C
GRENOBLE St-M-H	12	11	P	BELGRADE	26	16	C	OSLO	19	7	N
LILLE	20	6	S	BERLIN	19	10	S	PALMA-DE-MAL.	30	19	S
LIMOGES	21	11	N	BRUXELLES	19	7	S	PÉKIN	26	16	S
LYON	22	10	S	LE CAIRE	34	29	S	RIO-DE-JANEIRO	22	19	C
MARSEILLE-MAR.	28	16	S	COPENHAGUE	17	10	S	ROME	30	18	S
NANCY	20	6	N	DAKAR	28	26	N	SINGAPOUR	29	27	O
NANTES	22	14	N	DELHI	31	26	P	STOCKHOLM	17	10	C
NICE	28	20	N	DJERBA	31	22	S	SYDNEY	18	8	S
PARIS-MONTS.	21	12	N	GENÈVE	21	10	N	TOKYO	29	26	N
PAU	27	13	S	HONGKONG	29	26	C	TUNIS	34	21	S
PERPIGNAN	30	16	N	ISTANBUL	30	22	S	VARSOVIE	18	11	N
RENNES	19	12	C	JÉRUSALEM	28	17	C	VENISE	29	18	N
ST-ÉTIENNE	21	9	S	LISBONNE	28	15	S	VIENNE	21	13	S
STRASBOURG	20	10	S	LONDRES	21	10	N				

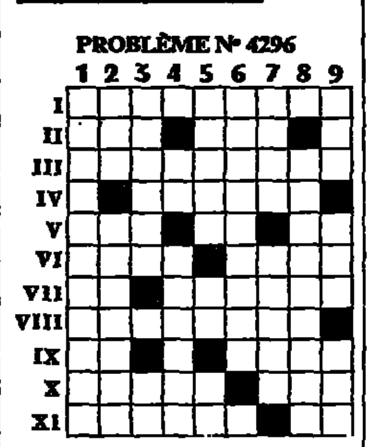
A	B	C	N	O	P	S	T	*
averse	brume	couvert	nuageux	orage	pluie	soleil	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 4296



HORIZONTALEMENT

I. On s'adresse à lui pour se plaindre parfois de la direction. – II. Fracture de côte. Forme une crème qui, plus tard, fera son beurre. – III. Fait taire les canons de la mort et couler ceux de la joie. – IV. A découvert, bien avant Copernic, que la Terre devait tourner. – V. Elle danse tandis que son homme est à la peine. Copulative. Participe passé. – VI. Ton chaud. Poison. – VII. Article. Sort du palais... des expositions. – VIII. Invalide une « affranchie ». – IX. Divinité. Nom savant du chervis. – X. Extrait de racine. Est vraiment « bête ». – XI. Détache religieusement. Base branlante.

VERTICALEMENT

1. Etude du caractère par les caractères. – 2. Se siffle ou se souffle. Ile flottante surgelée. – 3. *Moyen d'avancement souvent* plus rapide chez l'homme que chez l'animal. Son Ane est le fruit d'un lettré. – 4. Revint en forme après un voyage en Egypte. Elle en pince pour le grand patron. – 5. Complément du verbe avec lequel il se conjugue. Copulative. Préposition. – 6. Se couchent sur la couverture. – 7. Pour les disciples de saint Eloi. Misa ou personnage misérable. – 8. L'humanité ayant besoin d'eux, ils pondent. – 9. Frugivore. N'est plus capable de jouer les utilités. Un parmi douze.

Solution du problème nº 4295

Horizontalement

I. Hercule. – II. Epaules. – III. Ré. Etique. – IV. Ni. Ir. Ut. – V. Isolation. – VI. Etal. Aspe. – VII. Eson. Sis. – VIII. Iodées. – IX. Verrue. – X. Il. Buses. – XI. Surtaxés.

Verticalement

1. Hernie. Avis. – 2. Epéiste. Elu. – 3. Râ. O.A.S. – 4. Cueilloir. – 5. Ultra. Nouba. – 6. Lei. Ta. Deux. – 7. *Esquisse. Se.* – 8. Utopie. Es. – 9. Ame. Nessus.

GUY BROUTY.

● ***PRESSE : enfance étrangère.*** – La revue *Hommes et Migrations poursuit,* dans son numéro de juillet, son étude sur la petite enfance étrangère commencée en juin (petite enfance et immigration, enfants d'Asie à l'école maternelle, un point de vue australien sur l'éducation multiculturelle). Le dossier du mois est consacré au discours de M. Philippe Séguin, ministre des affaires sociales et de l'emploi, à l'OCDE sur l'avenir des migrations.

★ *Hommes et Migrations,* 40, rue de la Duée, 75020 Paris. Tél. : 47-97-26-05. CCP Paris 1200 16 H. Le numéro de juillet : 21,50 F. Les numéros de juin et de juillet : 39,50 F.

● **RENCONTRES : Ecole et Nature.** – Les rencontres nationales Ecole et Nature rassembleront du 27 août au 1er septembre à Lodève (Hérault) tous ceux – enseignants, animateurs ou naturalistes amateurs – qui s'intéressent au problème de l'éducation à l'environnement. Des spécialistes feront part de leurs expériences et donneront des conférences dans les domaines les plus variés.

★ Association Languedoc-Roussillon pour la diffusion de l'écologie scientifique, 34270 Saint-Jean-de-Cuculles, tél. : 67-55-28-86.

Communication

Le ministère de la culture lance le premier appel d'offres pour déterminer le prix de TF1

« You can share the British Telecom's future » (*« Vous pouvez participer à l'avenir de British Telecom »*). Un an et demi après la privatisation du géant britannique des télécommunications, considérée comme *« la vente du siècle »*, tant par l'importance des capitaux en jeu que par l'incontestable succès remporté auprès des épargnants, cette opération est régulièrement citée en exemple dès lors qu'il s'agit de concrétiser le *« moins d'Etat »*. Et le ministère français de la culture et de la communication ne cache pas que ce slogan qui avait accompagné la campagne publicitaire visant à vendre au public les actions British Telecom, en jouant habilement sur le double sens du mot *« share »* (*« action »* en Bourse et *« partager »*), illustre bien la volonté de l'équipe de M. François Léotard : permettre à des centaines de milliers de Français de devenir actionnaires de TF1.

Mais avant d'en arriver là, il faut encore franchir quelques étapes délicates telles que la détermination du prix de la chaîne télévisée et le choix du ou des repreneurs de TF1, préalable à toute opération de mise en vente de ses actions dans le public. Maintenant que la loi sur la communication a définitivement été votée par le Parlement le 13 août dernier et indépendamment de la saisine du Conseil constitutionnel par l'opposition socialiste, le cabinet du ministre a commencé le compte à rebours en lançant officiellement, le mercredi 20 août, un premier appel d'offres.

Destiné aux principaux cabinets d'audit financier, y compris les huit grands de la profession, que l'on a coutume d'appeler les *« big eight »*, pris sur une liste *« non limitative »*, assure-t-on *(voir encadré)*, cette première consultation permettra d'évaluer l'actif net de TF1 (c'est-à-dire la valeur de l'entreprise établie d'après les différents éléments financiers) *« à partir duquel sera fixé le prix de vente de la chaîne »*. A cet effet, un épais dossier de plus de 200 pages comportant tous les documents comptables, bilans sociaux, etc., permettra au cabinet d'audit dont le nom aura été retenu de procéder à la révision complète des comptes de la chaîne pour la période 1984-1985.

Parallèlement à ces travaux comptables, qui prendront environ deux mois, les pouvoirs publics vont préparer, en fonction du contenu de la loi, le cahier des charges de TF1 privatisée, une procédure à laquelle est associé l'ancien président d'A2, M. Marcel Jullian. C'est vers la fin octobre qu'interviendra un deuxième appel d'offres lancé auprès de grands organismes bancaires. Là encore, le candidat retenu devra déterminer, en fonction de divers paramètres (le cahier des charges, le compte d'exploitation prévisionnel, l'environnement audiovisuel), le prix de vente de la chaîne, lequel sera soumis à la commission d'évaluation.

C'est à partir de cette estimation qu'interviendra enfin la troisième étape : la mise en vente de 50 % du capital de TF1 à des repreneurs privés. Ces derniers seront choisis, à l'issue d'un dernier appel d'offres, par les treize membres de la nouvelle Commission nationale de la communication et des libertés (CNCL). Restera alors à fixer le prix d'introduction en Bourse de chaque action TF1 privatisée. L'opération, réalisée sous forme d'offre publique de vente, concernera 40 % du capital et ne devrait pas intervenir avant janvier 1987 au plus tôt. Les 10 % restants seront *dévolus au personnel* de la chaîne et selon des modalités particulièrement attractives, tient à souligner M. Walter Butler, conseiller technique au cabinet de M. Léotard et par ailleurs co-auteur d'un ouvrage collectif consacré aux dénationalisations à l'étranger (1), dans lequel ce thème de l'actionnariat populaire est mis en évidence. Le même principe a d'ailleurs été étendu aux particuliers, qui pourront bénéficier d'une action gratuite pour cinq actions TF1 achetées à l'Etat et conservées *pendant au moins dix-huit mois* (et ce dans la limite d'un plafond de 25 000 francs), des délais de paiement pouvant également être obtenus pour l'achat de ces valeurs mobilières.

SERGE MARTI.

(1) *Dénationalisations - Les leçons de l'étranger*, éditions Economica, 200 pages, 95 francs.

Les dix-huit cabinets d'audit dans la course

Les dix-huit cabinets d'audit *en compétition sont* : Guy Barbier (correspondant français d'Arthur Andersen), Petiteau-Scacchi (Price Waterhouse), Audit Continental (Peat Marwick), ACL-Audit (Coopers and Lybrand), Befec (BDO), Montec (Ernst and Whinney), Frinault-Fiduciaire (KMG), Parex (Deloitte, Haskins and Sells) ; Helios-Streco-Durando (Arthur Young), Bois, Diterlé et Associés-BDA (Touche Ross), Salustro-Vincent, Gayet, Constantin (anciennement Sauce-Le Rouge-Serval), Guérard-Delbor-Vallas, Mazars-Pavie, Fiduciaire Continentale, Calan-Ricol-Ramolino, Secor Audit et la Société française d'audit et d'expertise.

Le Carnet du Monde

Naissances

– Madeleine MICHEL
et Daniel SCHNEIDERMANN

ont la joie d'annoncer la naissance de

Pierre

Nice, le 19 août 1986.

Décès

– Les Editions Gérard Billaudot
Et la Librairie théâtrale,
ont la tristesse de faire part du décès de leur ancien président,

Gérard BILLAUDOT,

survenu le 10 août 1986.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité.

Editions Gérard Billaudot,
14, rue de l'Echiquier,
75010 Paris.

La Librairie théâtrale,
3, rue Marivaux,
75002 Paris.

– Fanny,
Ses oncles et tantes,
Parents et alliés,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Monique BOUSSEL,

survenu le 19 août 1986.

Les obsèques auront lieu le vendredi 22 août 1986, à 11 h 30, au cimetière du Père-Lachaise.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Jean-Claude Delarue,
Jean-Luc et Philippe Delarue,
Maryse et Christian Rivoire,
Renée Samnel,
Paulette Gouvalet,
Ses parents et amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Jean DELARUE,
née Wanda Gruszczynski

survenu le 10 août 1986 dans sa quatre-vingt-huitième année.

Les obsèques religieuses seront célébrées le vendredi 22 août dans l'intimité.

37, boulevard Saint-Martin,
75003 Paris.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

– M. Michel Dupouey,
son époux,
Sœur Catherine Thaon O.S.B.,
sa sœur,
Mme Martine La Brosse,
M. et Mme Pierre Dupouey,
M. *Paul* Dupouey,
M. et Mme Bernard Mechler,
Mme Nathalie Dupouey,
Mme Soraya Eghbal-Dupouey,
Charlotte, Sébastien, Cyril, Arthur Dupouey,
Adrien, Aurèle, Antoine Mechler,
ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès accidentel, survenu le 15 août 1986, dans sa soixante-quatorzième année, de

Mme Edith DUPOUEY,

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité familiale.
Une messe sera dite ultérieurement à Paris.

Cet avis tient lieu de faire-part.

211, rue de l'Université,
75007 Paris.

– M. Georges Guitline
et sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Georges GUITLINE,
née Mariette Antonietti,

leur épouse et parente,
survenu le 19 août 1986, à l'âge de quarante et un ans.

Les obsèques auront lieu le vendredi 22 août.
On se réunira à la porte principale du cimetière parisien de Bagneux à 10 h 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme Pierre Klein,
M. et Mme Francis Klein
Et leurs enfants, Thierry, Nathalie, Olivier, Anne-France,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre KLEIN

survenu le 14 août 1986 à Marseille, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.
Selon la volonté du défunt, l'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité à Carpentras.
Cet avis tient lieu de faire-part.

Klein,
367, avenue du Prado,
13008 Marseille.

Le docteur et Mme Jacques Henri Marotte,
M. et Mme Nicolas Marotte,
M. et Mme Dominique Renauld,
Alexandre, Anouchka, Sébastien, Delphine, Marina, Jérôme et Julie,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Michel MAROTTE,
ingénieur ECP,
croix de guerre 1939-1945,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu subitement le 16 août 1986.

La cérémonie religieuse sera célébrée ce jeudi 21 août 1986, à 14 heures, en la basilique Sainte-Clotilde, 23 *bis*, rue Las-Cases, Paris-7e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

83, rue de Lille,
75007 Paris.
226, boulevard Saint-Germain,
75007 Paris.

– On nous prie d'annoncer le décès de

M. Hervé MAURETTE,

à Juan-les-Pins le 15 août 1986.

– M. Guy Michenaud-Rague,
son époux,
Mme Violaine Seignon,
M. Jean-Paul Michenaud-Rague,
M. et Mme Eric Milet,
ses enfants,
Marie-Caroline, Fidji, Clément,
ses petits-enfants,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme MICHENAUD-RAGUE,
née Violette Tranchant,
chevalier de la Légion d'honneur,
journaliste,
directrice chargée de la coordination
avec les centres spécialisés
des cités unies,
survenu dans sa soixantième année.
Ses obsèques religieuses ont été célébrées dans l'intimité familiale, à Ville-d'Avray.

42, rue de Garches,
92420 Vaucresson.

– Jean-Luc Pidoux-Payot,
Et ses enfants, Anne et Alexandre,
ont la tristesse de faire part du décès de

Odile PIDOUX-PAYOT

survenu à Paris le 17 août 1986.
Les obsèques ont lieu dans l'intimité le 22 août.
Un service religieux sera célébré ultérieurement.

73, boulevard Saint-Germain,
75005 Paris.

– Mme René Voeltzel,
M. et Mme François Touverey
et leurs enfants,
M. Dominique Voeltzel
et sa fille,
M. et Mme Pierre-Emmanuel Voeltzel,
M. et Mme Michel Baltzinger
et leur fils,
Mlle Pascale Voeltzel,
Mme Maurice Sweeting
et ses enfants,
M. et Mme Jean Pouilley
et leurs enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. René VOELTZEL,
docteur en droit,
docteur en théologie,
pasteur,
professeur honoraire de la faculté
de théologie protestante
de l'université de Strasbourg,
croix du combattant 1939-1945,
ancien prisonnier de guerre,
officier de l'ordre
des Palmes académiques,
officier de l'ordre national du Mérite,

survenu le 15 août 1986 dans sa soixante-quinzième année.

Les obsèques ont eu lieu le 18 août en l'église protestante de Valentigney (Doubs).

« Lorsque l'homme extérieur se détruit, l'être intérieur se renouvelle de jour en jour. »
(2 Corinthiens 4. 16)

– M. et Mme Philippe Wenger,
Florence et Xavier,
M. et Mme Henry Wenger
et leurs enfants,
M. et Mme Fernand Guillou,
M. Fernand-Jacques Guillou,
ont le regret de faire part du décès de

M. Jacques WENGER,
avocat à la cour d'appel de Paris

survenu le 14 août 1986.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 25 août, en l'église de la Sainte-Trinité, place d'Estienne-d'Orves, Paris-9e, où l'on se réunira à 10 h 30.
L'inhumation aura lieu au cimetière de Montmartre dans l'intimité familiale.

2, rue du Général-Delanne,
92200 Neuilly-sur-Seine.

Remerciements

– Les familles Poulizac et Landes, très touchées des marques de sympathie qu'elles ont reçues à la suite du décès de

Yves POULIZAC,

prient tous leurs amis de trouver ici l'expression de leurs remerciements et de leur reconnaissance.

Anniversaires

– Il y a vingt ans,

Dominique GUILLET,

nous quittait.
Une prière ou une pensée est demandée à ceux qui restent fidèles à sa mémoire, en communion avec Lucienne Guillet, 17, rue de Beaune, 75007 Paris.

– Le 18 août, pour le vingtième anniversaire de la mort de

Louis RENOU,

une pensée est demandée à ceux qui l'ont connu.

loterie nationale LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER AUX BILLETS ENTIERS

Le règlement du TAC-O-TAC ne prévoit aucun cumul (J.O. du 27/03/86)

Le numéro 454568 gagne 4 000 000,00 F

Les numéros approchants à la centaine de mille : 054568, 154568, 254568, 354568, 554568, 654568, 754568 gagnent 50 000,00 F

Les numéros approchants aux					
Dizaines de mille	Mille	Centaines	Dizaines	Unités	gagnent
404568	450568	454068	454508	454560	
414568	451568	454168	454518	454561	
424568	452568	454268	454528	454562	
434568	453568	454368	454538	454563	
444568	455568	454468	454548	454564	15 000,00 F
464568	456568	454668	454558	454565	
474568	457568	454768	454578	454566	
484568	458568	454868	454588	454567	
494568	459568	454968	454598	454569	

Tous les billets se terminant par		gagnent
	4568	5 000,00 F
	568	1 000,00 F
	68	200,00 F
	8	100,00 F

86 TAC O TAC TIRAGE DU MERCREDI 20 AOUT 1986 72e

loterie nationale LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS AUX BILLETS ENTIERS

TERMINAISONS	FINALES ET NUMÉROS	SIGNES du ZODIAQUE	SOMMES GAGNÉES
1	9 861	capricorne autres signes	F. 10 000 1 000
2	392 0 632 0 832 2 892 2 702 3 382 2 142	tous signes taureau autres signes sagittaire autres signes poissons autres signes cancer autres signes scorpion autres signes balance autres signes	400 10 000 1 000 10 000 1 000 10 000 1 000 10 000 1 000 10 400 1 400 12 000 1 200
3	6 463 9 432 07 493 12 333 22 013	verseau autres signes capricorne autres signes balance autres signes taureau autres signes scorpion autres signes	12 000 1 200 12 000 1 200 50 000 5 000 50 000 6 000 50 000 6 000
4	2 994 6 854 6 494 9 284	gémeaux autres signes vierge autres signes cancer autres signes gémeaux autres signes	10 000 1 000 10 000 1 000 12 000 1 200 12 000 1 200
5	65 5 285 9 475 10 845 23 085	tous signes lion autres signes vierge autres signes bélier autres signes verseau autres signes	200 10 000 1 000 12 000 1 200 50 000 6 000 50 000 5 000
5	26 495	poissons autres signes	F. 50 000 5 000
6	146 2 546 5 936 18 556 28 168	tous signes bélier autres signes poissons autres signes lion autres signes sagittaire autres signes	400 12 000 1 200 12 000 1 200 50 000 5 000 50 000 5 000
7	9 337 18 997 20 437	lion autres signes cancer autres signes capricorne autres signes	12 000 1 200 50 000 5 000 50 000 5 000
8	48 528 4 018 05 388	tous signes tous signes scorpion autres signes gémeaux autres signes	200 400 12 000 1 220 50 000 5 000
9	080 119 489 9 669 05 129	tous signes tous signes tous signes sagittaire autres signes capricorne autres signes	400 400 400 12 000 1 200 4 000 000 125 000
0	90 0 570 2 190 6 130 7 640 16 840	tous signes bélier autres signes verseau autres signes balance autres signes taureau autres signes vierge autres signes	200 10 000 1 000 10 200 1 200 10 000 1 000 12 000 1 200 50 000 5 000

TOUS LES BILLETS NE BENEFICIANT D'AUCUN AUTRE LOT MAIS PORTANT LES SIGNES SUIVANTS. SAGITTAIRE CAPRICORNE VIERGE GAGNENT 100,00 F

LOTO Nº 34 TIRAGE DU MERCREDI 20 AOUT 1986

17 18 25 40 44 46 — 37 numéro complémentaire

PROCHAINS TIRAGES, MERCREDI 27 AOUT ET SAMEDI 30 AOUT 1986
VALIDATION : AU PLUS TARD MARDI AUX HEURES HABITUELLES

86 TRANCHE DES SIGNES DU ZODIAQUE TIRAGE DU MERCREDI 20 AOUT 1986 71e

هكذا من الأصل

Economie

Perceptions saccagées, camions bloqués dans l'Ouest

Les agriculteurs multiplient les manifestations contre les quotas laitiers

Les dossiers agricoles prennent une tournure aiguë que le gouvernement va devoir considérer, sérieusement car si les conséquences de la sécheresse peuvent attendre quelques jours pour être réglées par les pouvoirs publics les *pénalités* infligées aux éleveurs ayant dépassé *leurs quotas* laitiers mobilisent les mécontents dans l'ouest de la France.

Pour la deuxième nuit consécutive, des commandos d'agriculteurs ont été lancés, le 20 août, dans le Finistère, par la FDSEA et le CNJA, contre des bâtiments publics défendus par les forces de l'ordre. Ils ont maculé de peinture les murs de la sous-préfecture de Morlaix en y inscrivant des slogans hostiles au ministre de l'agriculture. Ils ont brisé des vitres et dispersé les dossiers des perceptions de Châteauneuf-du Faou et de Lannilis.

Ces actions s'expliquent par le refus de M. François Guillaume, ministre de l'agriculture, d'alléger les montants des pénalités qui frappent notamment la Société industrielle laitière du Léon (SILL) à Plouvien. La SILL a dépassé ses quotas parce qu'elle regroupe les productions d'un fort pourcentage de jeunes éleveurs très endettés et qui n'ont pas d'autre issue que produire pour pouvoir rembourser leurs dettes. Ces jeunes sont pénalisés de 67 centimes par litre de lait excédentaire, alors que, dans le reste du Finistère, la pénalité est de 36 centimes. Le président de la fédération du Finistère des syndicats d'exploitants agricoles, M. Guillaume Roué, a justifié les exactions commises par ses troupes : *« François Guillaume ne nous ayant pas entendus, nous n'avons plus d'autres moyens d'expression pour faire avancer nos revendications. »*

En Bretagne, mais aussi dans les Pays de la Loire et en Basse-Normandie, cent cinquante camions de ramassage de lait ont été bloqués par des militants de la Fédération nationale des syndicats paysans (FNSP) et de la Confédération nationale des syndicats des travailleurs paysans (CNSTP). Ces organisations *réclament* l'ouverture de négociations avec les laiteries et avec les pouvoirs publics sur les difficultés provoquées par les pénalités pour dépassement des quotas. Elles demandent le remboursement des pénalités déjà prélevées sur les petits producteurs (moins de 100 000 litres par an) et un réexamen des dossiers des producteurs en difficulté (de 100 000 à 200 000 litres).

Toujours dans l'Ouest, les éleveurs bretons refusent de verser le montant des taxes sur les céréales qu'ils achètent pour nourrir leur bétail. Elles *s'élèvent*, au total, à 8,49 F le quintal. L'Association pour le maintien de l'élevage en Bretagne (AME) appelle ses adhérents à bloquer le produit de ces taxes sur un compte spécial. Elle estime que les éleveurs bretons sont défavorisés par rapport à leurs confrères d'autres régions, qui sont également céréaliers et qui n'acquittent pas de taxe sur leurs propres céréales distribuées à leur bétail.

Toujours la sécheresse

Le gouvernement continue de réfléchir aux mesures à mettre en œuvre pour venir en aide aux agriculteurs touchés par la sécheresse. Le premier ministre, M. Jacques Chirac, a réuni, le 20 août, à Matignon, MM. Edouard Balladur, ministre de l'économie et des finances, et François Guillaume, ministre de l'agriculture.

A l'issue de cette réunion, *« trois principes ont été dégagés pour l'établissement de ces mesures »*, déclare un communiqué. *« D'une part, il faut subventionner l'approvisionnement en fourrage à partir des 400 000 tonnes obtenues de la Communauté ; d'autre part, il faut apporter des aides à la trésorerie des exploitants ; enfin, il faut répondre à des situations sociales particulièrement difficiles. »*

La sécheresse et les pénalités pour dépassement des quotas laitiers ayant multiplié les abattages de bovins, les cours de la viande ont baissé de 11,90 F en août 1985, à 11 F cette année. A la demande du ministre français de l'agriculture, la CEE mettra en œuvre, le 1er septembre, un plan de stockage pour stabiliser les cours. Cette intervention concernera non seulement les quartiers arrière, mais aussi l'ensemble des animaux mâles et femelles. 100 000 tonnes de viande bovine seront vendues au Brésil, dont 40 000 tonnes seront d'origine française.

M. Charles Fiterman, membre du secrétariat du PCF, a eu beau jeu de se moquer des atermoiements gouvernementaux devant des agriculteurs de l'Aveyron. *« Depuis sa nomination au poste de ministre de l'agriculture, M. François Guillaume a perdu sa voix »*, leur a-t-il dit. *« S'il ne tombe pas de l'eau, il pleut des bonnes paroles : Chirac en Corrèze, la visite de « M. Sécheresse », l'annonce de la conférence agricole. Pendant ce temps, les agriculteurs attendent des mesures concrètes et urgentes. L'agriculture crie au secours. »* Il semble que le gouvernement se soit encore donné une semaine pour arrêter le détail des mesures qu'il compte prendre.

AI. F.

Les Américains prennent seuls l'initiative d'une nouvelle baisse des taux d'escompte

Sans attendre une décision identique de leurs partenaires commerciaux, notamment la RFA et le Japon, les Etats-Unis ont décidé le 20 août d'abaisser, pour la quatrième fois depuis le début de l'année, leur taux d'escompte désormais ramené à 5,5 %. Cet empressement s'explique par les inquiétudes que soulève la situation de l'économie américaine, renforcées par l'approche des élections législatives partielles prévues pour novembre prochain dans ce pays. Dans un premier temps, la Banque du Japon a fait savoir officieusement par la voix de certains hauts responsables qu'elle n'entendait pas, *« dans l'immédiat »*, emboîter le pas à la Réserve fédérale.

WASHINGTON
correspondance

Pour la quatrième fois depuis le début de l'année, la Federal Reserve (FED) a décidé de réduire son taux d'escompte pour le ramener de 6 % à 5,5 %, son plus bas niveau depuis 1977. Cette décision va entraîner une baisse des taux d'intérêt des prêts à la consommation. En d'autres termes, l'achat de maisons, d'automobiles, d'articles ménagers, etc., s'en trouvera facilité. En particulier l'intérêt sur les prêts hypothécaires devrait tomber au-dessous de 10 %.

La décision de la FED visant à stimuler l'économie était prévisible. Elle intervient vingt-quatre heures après la publication des statistiques officielles indiquant un taux de croissance de 0,6 % pour le second semestre, soit le rythme de croissance le plus faible enregistré depuis la récession de 1981-1982. Pour les deux premiers trimestres de cette année, le taux de croissance a été de 2,2 %, et il faudrait qu'il augmente de 4,2 % pendant le second semestre – un objectif difficilement réalisable – pour répondre aux estimations optimistes du gouvernement, un taux de croissance de 3,2 % pour l'ensemble de 1986.

La FED avait discuté avec ses principaux partenaires d'une baisse concertée du loyer de l'argent, mais aucun accord ne s'était dégagé en faveur d'une réduction simultanée des taux d'intérêt, selon les précédents de mars et d'avril 1986. Néanmoins, chacun pense que les autres pays industriels, en particulier le Japon et l'Allemagne, finiront par suivre le mouvement dans les prochaines semaines, voire, en ce qui concerne l'Allemagne, dans les prochains jours. Certains pensent que la réunion de la Bundesbank, le 28 août, pourrait être l'occasion de déclencher le mouvement.

Panorama morose

Si la FED ne souhaite pas que le dollar tombe trop vite, au point d'inciter les investisseurs étrangers à chercher hors des Etats-Unis de meilleurs placements, elle joue visiblement sa baisse temporaire pour amener les gouvernements des pays industriels à peser également sur leurs taux d'intérêt, afin d'empêcher leurs monnaies de s'apprécier trop fortement à l'égard du billet vert, au détriment de leurs intérêts commerciaux. Une réduction générale des taux constituerait un aiguillon pour la croissance des principales puissances industrielles, dont les Etats-Unis ont le plus urgent besoin.

En plus du faible taux d'expansion du second trimestre, la FED, en effet, a été préoccupée par diverses indications pessimistes sur le troisième trimestre. Les nouvelles commandes de produits manufacturés seraient en baisse, et malgré une légère amélioration de l'emploi la production industrielle reste faible, la demande étant satisfaite dans une large mesure par les importations. Dans l'automobile, les stocks dépasseraient les normes habituelles, laissant prévoir des ralentissements de la production et des licenciements. Les deux indices publiés le 20 août sont venus confirmer ce panorama morose. Après avoir progressé de 1 % en juin, les dépenses de consommation n'ont augmenté que de 0,2 % en juillet, en dépit d'une amélioration de 0,5 % des revenus des ménages en juillet, sa plus forte hausse depuis trois mois. Autre indicateur significatif, les mises en chantier de logement ont chuté de 1,8 % en juillet également, pour le troisième mois consécutif. En rythme annuel, le résultat des sept premiers mois de l'année reste encourageant pour la construction, avec une hausse de 9,1 % sur la période correspondante de 1985. Mais le ralentissement des dernières semaines rendait nécessaire un coup de fouet que la baisse des taux hypothécaires devrait faciliter.

HENRI PIERRE.

La CGT et le PC dénoncent les propos tenus par M. Edmond Maire

S'il y a bien une constante dans les « rentrées » aoûtiennes de M. Edmond Maire dans *le Monde*, c'est un goût prononcé pour les propos qui font mouche et donc dérangent le Landernau syndical. Sous cet angle, le secrétaire général de la CFDT a réussi son coup. Ses habituels pourfendeurs n'ont pas manqué de l'égratigner, M. Philippe Séguin ayant *été le seul à réagir* positivement en parlant sur TF 1 de *« contribution intéressante au débat »*. Cet appui apparent risque d'alimenter les critiques à l'intérieur de la CFDT où le consensus sur les moyens de s'approcher du *« chômage zéro »* est loin d'être évident.

A partir du 25 août, M. Maire pourra prendre la température de son organisation puisque pendant une semaine près de deux cents responsables de fédération, de région et de département de la CFDT vont être réunis pour un séminaire informel. Le terrain avait déjà été balisé puisque le conseil national d'avril avait décidé d'engager une réflexion en profondeur – à travers trois commissions – sur l'emploi. Mais une fois encore, avec le soutien de son « gouvernement » (la commission exécutive). M. Maire a jeté le bouchon un peu plus loin, quoique prudemment, sachant que, par exemple, le débat sera animé autour de l'idée d'*activités socialement utiles*, *« même dans des conditions nouvelles, dérogatoires aux règles communément admises »*.

Les premières attaques sont venues du PC et de la CGT. *L'Humanité* ironise le 21 août : *« Le dernier couple à la mode, convolant en justes noces idéologiques, avec Yvon Gattaz comme témoin, c'est Philippe Séguin et Edmond Maire. »* M. Herzog, membre du bureau politique du PCF, a jugé *« scandaleux »* que M. Maire *« dise la même chose »* que le ministre. Et M. Gérard Alezard, secrétaire de la CGT, vivement hostile au *« processus de précarisation de l'emploi »*, a dit la même chose que M. Herzog en voyant dans l'article de M. Maire *« le prolongement logique de l'attitude militante de la CFDT en faveur de la flexibilité et des accords de recul social avec le CNPF »*. De son côté, M. Alain Krivine, dirigeant de la Ligue communiste, annonce déjà *« la résistance de dizaines de milliers de syndicalistes »* face au ce *« nouveau coup de poignard contre les travailleurs syndicalistes ouvriers en général et la CFDT en particulier »*.

Alors que la CGC et FO gardent le silence (1), la CFTC se réjouit de voir M. Maire *« dénoncer la surévaluation de la politique »*, mais son président, M. Jean Bornard, estime que *« les réactions de la CFDT sont mal équilibrées. Il n'est pas possible de donner une priorité au développement d'emplois occasionnels, ni même de le mettre sur le même plan que le développement de l'activité économique. Pour la CFTC, la baisse d'une réduction du chômage, c'est une reprise de l'expansion, condition essentielle de la création d'emplois nouveaux »*. Et, ajoute M. Bornard, *« le développement des formes de travail précaire risque de conduire à un climat général d'instabilité, à de graves régressions sociales et à une baisse de la syndicalisation »*. Le mouvement ATD-Quart Monde récuse aussi tout *« statut marginal définitif »*.

Il reste que le syndicalisme, qu'il s'agisse de la CFDT ou des autres organisations, ne pourra pas faire l'économie de ce débat à l'heure où les salariés à statuts, à emplois garantis, se voient interpellés par la majorité politique et par une partie de l'opinion publique en raison de l'aggravation du chômage. Sous une autre forme, c'est bien la querelle de la flexibilité qui resurgit autour d'un code du travail qui se verrait peu à peu dépouillé de ses caractères intangibles et généraux...

M. N.

(1) M. Bergeron réagira dans un entretien avec *le Monde*.

Chômage

Comment + 0,7 % = + 1,4 %

En juillet, la hausse mensuelle du chômage a été de 0,7 % en données corrigées des variations saisonnières et de 1,5 % en données brutes (*le Monde* du 21 août). Cependant, le document officiel fourni par le ministère des affaires sociales et de l'emploi indique, dans un tableau, que l'augmentation statistique a été, respectivement, de 1,4 % et de 2,2 %.

Pourquoi une telle différence ? Au mois de juin, les chiffres publiés comportaient une erreur qui avait été corrigée quelques jours plus tard (*le Monde* du 25 juillet). A la suite d'incidents survenus notamment dans le Val-d'Oise et les Yvelines, le nombre de chômeurs avait été sous-estimé de 6000. En conséquence, la baisse de 0,3 % initialement annoncée avait été révisée pour être estimée à 0,2 % en données corrigées. Depuis, on a découvert que la sous-estimation était encore plus importante et portait sur 15000 dossiers. L'évolution réelle, pour le mois de juin, correspondait en fait à une hausse de 0,3 %.

Pour rétablir leurs comptes, les techniciens ont donc intégré les omissions de juin dans leurs chiffres de juillet. Ce redressement aboutit à une augmentation de 1,4 %. Mais, au titre du seul mois de juillet, c'est bien une progression de 0,7 % du chômage qui s'est produite.

Les nouvelles technologies et les cadres

Une « fantastique mutation des fonctions »

Les nouvelles technologies ont eu depuis 1980 un impact relativement faible sur le niveau des effectifs, selon une enquête réalisée, à la demande de l'Association pour l'emploi des cadres (APEC), par le Bureau d'informations et de prévisions économiques (BIPE) auprès d'un échantillon de 353 établissements de tailles diverses et issus des différents secteurs d'activité. L'évolution défavorable de l'emploi dans la majorité des entreprises interrogées s'expliquerait depuis 1980 d'abord par *« le contexte macro-économique maussade »*. Mais celles qui attribuent aux nouvelles technologies une influence sur l'emploi se partagent en deux groupes : 45 % des entreprises ont vu leurs effectifs demeurer stables ou s'accroître (ces proportions étant respectivement de 32 % et de 43 % pour les effectifs cadres) tandis que 55 % ont observé une régression.

L'enquête met en relief le *« développement rapide »* de la productique, laquelle *« allie un niveau de diffusion relativement réduit et une vitesse de diffusion particulièrement forte »*. Un phénomène qui devrait déboucher sur *« de profondes transformations dans l'ensemble des fonctions liées à la production dans les industries manufacturières »*. Le BIPE observe que *« plus de deux tiers des entreprises enquêtées ont été amenées à réorganiser les tâches des différents services du fait de la mise en œuvre de nouvelles technologies »*; les conséquences se faisant moins sentir sur l'organisation du travail par elle-même que sur le développement de *« nouvelles fonctions de coordination »* (près de 60 % des entreprises).

Potentiellement, l'effet attendu pour la création d'emplois de cadres par les nouvelles technologies n'est véritablement important que dans l'informatique (où le taux d'utilisation des nouvelles techniques est de 94,2 % contre 80,6 % dans la productique, 30,3 % dans la bureautique et 3,2 % dans les biotechnologies).

Mais, d'ores et déjà, le BIPE note que l'introduction des équipements productiques *« s'accompagne de profondes transformations dans les structures des entreprises »*. *« Dans la plupart des entreprises, on observe soit une réorganisation complète des ateliers, soit la création de nouvelles fonctions dédiées à l'organisation industrielle, la gestion de la qualité et, bien entendu, la gestion de production »*. La productique est ainsi amenée à créer de nouveaux besoins dans les entreprises et de nouvelles perspectives de carrières pour les cadres. Ces derniers *« doivent jouer un rôle moteur dans des transformations technologiques et organisationnelles qui viennent bien souvent remettre en cause leur savoir-faire, mais aussi leur « savoir-être »*.

Les entreprises interrogées font toutefois état de leurs *« difficultés de recrutement de personnels qualifiés »* et, plus encore, de *« l'insuffisance de formation du personnel, cadre et non cadre »*. Mais, malgré un contexte macroéconomique défavorable, 60 % d'entre elles ont embauché des cadres *« sur des postes de travail directement liés au développement de la productique »*, leurs besoins étant *« particulièrement affirmés »* pour l'organisation et l'optimisation de la production, la gestion de production assistée par ordinateur et le développement technologique des produits. Les cadres débutants apparaissent souvent comme *« mieux à même de maîtriser les nouveaux équipements »*, nombre d'entreprises les embauchant *« faute de trouver des personnels expérimentés dans les spécialités requises »*. Le BIPE entend cependant remettre un tel déséquilibre à sa juste place : *« Sur le marché du travail, en l'état actuel de la conjoncture, moins d'un tiers des entreprises interrogées affirment avoir eu des difficultés à recruter les cadres rendus nécessaires par le développement de l'automatisation. »*

Tout en mettant pratiquement toutes l'accent sur le rôle des cadres – *« hommes orchestres »* de ces changements techniques et sociaux, – 70 % des entreprises ont engagé une concertation avec le personnel non cadre lors de la mise en œuvre de nouvelles technologies. Dans près de la moitié de ces entreprises, *« des structures participatives »* ont même été créées. Trois entreprises sur quatre ont eu recours *« à des formations spécifiquement destinées aux personnels cadres »*, généralement dans le but de *« maîtriser la mise en œuvre des nouveaux équipements »*. Mais dans près d'une entreprise sur deux, ce sont les cadres qui assurent *« la formation interne des personnels ouvriers et de maîtrise en complément ou à la place des formations externes »*.

Dans sa conclusion, l'étude du BIPE, qui doit amener l'APEC à développer encore des actions spécifiques, ne laisse prévoir aucun séisme avec le développement des nouvelles technologies. *« On ne doit pas attendre du développement de la productique*, souligne-t-elle, *des modifications radicales dans la répartition des emplois cadres de l'industrie. »* A l'horizon 1990, les ingénieurs d'études resteront les plus recherchés, devant les ingénieurs et les techniciens de production et d'exploitation qui verront *« leurs tâches être revalorisées et rendues plus complexes »*. Mais une *« fantastique mutation des fonctions »* se dessine, quand elle n'a pas déjà commencé...

M. N.

Economie

REPÈRES

Croissance

0,5 % au deuxième trimestre en Grande-Bretagne

La progression du produit intérieur brut britannique a atteint près de 0,5 % durant le deuxième trimestre par rapport au trimestre précédent, indique l'Office central des statistiques selon des données provisoires. Par rapport au deuxième trimestre 1985, la hausse est de 1,5 % et les analystes doutent désormais que le gouvernement atteigne l'objectif de 3 % de croissance qu'il s'était fixé pour 1986. L'expansion du deuxième trimestre est essentiellement due aux services, en hausse de 1 %, et tout particulièrement à la distribution (+ 2,5 %). Par contre, la production industrielle a baissé de 0,5 % et l'énergie de 3 %.

Monnaies

Le dollar australien victime du budget

Le dollar australien a été victime, le 20 août, du scepticisme des milieux d'affaires après la présentation par le gouvernement travailliste d'un budget 1987 prévoyant une réduction du déficit de près de la moitié pour arriver à 3,5 milliards de dollars (*le Monde* du 21 août). Il a perdu près de trois cents vis-à-vis de la devise américaine, pour s'inscrire, mercredi, à 0,61 dollar US contre 0,64 la veille. Un repli généralisé puisque la devise australienne passait de 1,3057 à 1,2487 deutschemark, de 97,16 à 93,30 yens, de 0,4228 à 0,4059 livre sterling. Les cambistes s'attendent à une grande «braderie» du dollar australien sur les marchés des changes.

Le PCF réactualise ses propositions sur Renault

« En Union soviétique, le public demande aujourd'hui des comptes aux gestionnaires des entreprises et aux ministres. Pourquoi pas en France ? » a demandé M. Philippe Herzog, membre du bureau politique du Parti communiste, lors d'une conférence de presse à Renault Billancourt, le 20 août.

L'économiste du PCF, qui a présenté à la presse les propositions de son parti au sujet de la régie Renault, a condamné *« la culture de gestion capitaliste des entreprises publiques »* et a parlé de *« cancer »* et de *« gangrène »* pour qualifier les activités de la régie aux États-Unis.

Par ailleurs, le responsable communiste a rappelé la proposition de son parti, de lancer un petit véhicule, *« l'Express »*, en remplacement de la R 4.

Il a également demandé la réduction des importations de véhicules Renault construits en Espagne et en Yougoslavie, ainsi qu'une coopération entre la régie, PSA et Matra en matière de composants électroniques. En outre, M. Herzog a proposé que Renault, Citroën et Matra passent un accord de coopération pour développer les équipements, les automatismes et la robotique, et a fait part d'objectifs *« hardis »* de formation initiale et continue pour les activités automobiles de la région parisienne.

FAITS ET CHIFFRES

● **Rejet de la demande de licenciement du fumeur du BHV.** — La demande de licenciement déposée le 8 août par la direction du BHV de Garges-lès-Gonesse (Val-d'Oise) à l'encontre d'un salarié du magasin a été rejetée le 19 août par la direction départementale du travail et de la main-d'œuvre, après un entretien contradictoire.

M. Dominique Dumontier, délégué CGT et élu au comité central d'entreprise, avait été surpris une cigarette à la main dans le magasin et accusé d'avoir fumé par la direction de l'établissement (*le Monde* du 12 août), qui lui reprochait une *« faute grave »*. M. Dumontier contestait cette version des faits et affirmait que sa cigarette était éteinte. La direction du BHV a deux mois pour faire appel de la décision.

● **PÉTROLE : augmentation des prix égyptiens.** — Le pétrole égyptien sera augmenté de 1,25 dollar par baril à partir du 21 août, et atteindra 12 dollars (catégorie Suez) et 10 dollars (ras ghareb). Une première augmentation avait été décidée le 1er août. L'Egypte n'est pas membre de l'OPEP mais fixe une ou deux fois par mois ses prix en fonction des cours mondiaux. La hausse est donc significative de leur léger raffermissement.

ENTREPRISES

Rolls-Royce-Aéronautique : privatisation retardée

L'introduction en Bourse de la société des moteurs d'avion Rolls-Royce n'interviendra pas avant avril ou mai 1987, a déclaré le 20 août à Londres son président, Sir Francis Tombs. Celui-ci aurait préféré une privatisation dès l'automne prochain, mais le gouvernement britannique a maintenu la date initialement retenue pour des raisons de calendrier. La City de Londres doit d'abord procéder à sa grande réforme boursière, le «Big Bang», le 27 octobre, et procéder en novembre à la vente des énormes actifs de British Gas. Rolls Royce avait été nationalisée en 1971, lorsqu'elle avait été menacée de faillite à la suite de lourdes dépenses entraînées par la mise au point de son turbo-réacteur RB 211. Sa situation financière s'est redressée récemment : après trois ans de pertes, elle a enregistré un bénéfice imposable de 26 millions en 1984, puis de 81 millions en 1985. La vente de Rolls Royce-Aéronautique pourrait rapporter 600 millions de livres (6 milliards de francs) au Trésor britannique, selon les analystes boursiers.

Un Australien intéressé par le numéro un de l'acier américain

M. Robert Holmes A. Court, financier australien, a annoncé, le 20 août, son intention d'acquérir jusqu'à 15 % du capital de USX, le numéro un de l'acier américain (18,4 milliards de dollars de chiffre d'affaires, et 79 500 personnes). L'action d'USX a immédiatement gagné 1,50 dollar à Wall Street. M. Holmes A. Court avait tenté, en 1983, de prendre le contrôle du groupe australien sidérurgique Broken Hill Proprietary, mais sans succès.

Un autre groupe australien producteur de minerai de fer, CRA (Conzine Rio Tinto of Australia) avait envisagé, de son côté, au début de l'année, d'investir dans la sidérurgie en RFA : soit en prenant 50 % de Krupp Stahl, soit en participant à la fusion de cette société avec Klöckner.

Quatre firmes japonaises se lancent dans la fabrication de disques compacts

Les firmes japonaises Mitsui Petrochemical Industries, Mitsui Corp., Nakatani Sogyo et Optical Memory Systems ont décidé de s'associer pour produire en commun des disques compacts. Selon le quotidien économique *Nihon Keizai Shimbun*, une société commune, Optorom, a été constituée à cette fin et une fabrique sera construite dans la région de Miyagi. Elle devrait être opérationnelle en juin 1987. Aucune indication de capacité n'est fournie.

A l'évidence, la pénurie de disques compacts, utilisés désormais tant pour les enregistrements musicaux que pour le stockage d'informations et d'images, a poussé ces entreprises nipponnes. La quinzaine d'usine existant actuellement dans le monde (dont six au Japon) ne parviennent pas à coller à une demande en doublement tous les ans (40 millions en 1985 contre 19 millions l'année précédente). La dizaine d'unités (six aux Etats-Unis), dont le démarrage est prévu cette année dont celle de Philips-Du Pont, la plus grande du monde (50 millions de disques) ne suffiront pas à alimenter le marché en pleine explosion, car, en plus, les fabrications restent délicates et les taux de rejet sont encore élevés (15 %). Même à l'horizon 1990, les quarante usines en fonctionnement ne parviendront vraisemblablement pas à satisfaire la demande. Les estimations de consommation à cette échéance viennent d'être révisées : 800 milions de disques (au lieu de 500 millions) pour une capacité installée inférieure d'au moins 20 %. Les prix toujours élevés ne sont pas près de baisser.

● **M. Kaltenbach, président du conseil d'administration de l'INED.** — Par décret en date du 8 août, publié au *Journal officiel* du 20 août, M. Pierre-Patrick Kaltenbach a été nommé président du conseil d'administration de l'Institut national d'études démographiques (INED), en remplacement de M. Michel Combarnous, dont le mandat de trois ans vient à expiration.

[Conseiller référendaire à la Cour des comptes depuis 1977, M. Pierre-Patrick Kaltenbach est né le 18 juin 1936 à Paris. Ancien élève de l'ENA (promotion Stendhal), il a été conseiller technique aux cabinets de M. Christian Bonnet, de 1973 à 1977, d'abord au secrétariat d'Etat au logement puis au ministère de l'agriculture. M. Kaltenbach est président des Associations familiales protestantes.]

Marchés financiers

PARIS, 20 août ⬆

Nouvelle avance : + 0,5 %

La bonne tenue de la cote, perceptible dès la séance du matin, s'est confirmée, ultérieurement et l'indicateur instantané, qui avait mis 0,3 % à son actif dans un premier temps, gagnait finalement plus de 0,5 %.

Ce ton résolument haussier — depuis sept séances consécutives, — la Bourse de Paris le doit à un afflux d'ordres d'achat en provenance de l'étranger. L'intérêt, notamment d'origine anglo-saxonne, se manifeste sur de nombreux titres-vedettes tels que Thomson-CSF, Michelin, Lafarge-Coppée, Générale des Eaux ou encore Club Méditerranée, qui avait atteint la veille son niveau record, à 645 F.

Mercredi, on enregistrait encore de très importantes «lignes» (ordres d'achat ou de vente) portant sur 40 000 ou 50 000 titres de telle ou telle «blue chip» qui aura su séduire l'investisseur étranger. Alsthom, Promodès et surtout Total Certificat étaient particulièrement en cour avec des hausses de 5 % à 8 %, tandis que Martell, Finextel, voire Moulinex, faisaient preuve de bonnes dispositions.

A l'inverse, du côté des baisses, Générale de Fonderie, qui avait gagné plus de 16 % la veille (après avoir perdu 18 % lundi...), poursuit son mouvement de yoyo en cédant 3 %. Darty, Agence Havas, Via Banque et Printemps, subissent également quelques dégagements.

Sur le marché de l'or international, le métal fin se traitait à 379 dollars l'once contre 372,50 dollars mardi midi dans la City. A Paris, le lingot cotait 80 850 F (contre 80 500 F la veille), et le napoléon cédait 8 F, à 521 F.

Dans les étages, le MATIF et le marché obligataire arboraient un air encore amène que celui de ces derniers jours. *« Le climat est assaini et les positions prêteuses refont surface »*, constatait un professionnel. Grimpée jusqu'à 114,10 en fin de matinée, la position juin 1987 se traitait à 113,90 à la mi-séance sur le marché à terme d'instruments financiers. C'est bien la preuve que *« la baisse des taux d'intérêt n'est plus seulement dans les esprits mais aussi dans les cours... »*.

NEW-YORK, 20 août ⬆

Forte reprise

Une très forte reprise s'est produite mercredi à Wall Street. Encore lourde à l'ouverture, la tendance au raffermissement s'est progressivement dessinée. Le mouvement a pris corps et s'est développé en séance, tant et si bien qu'à la clôture, l'indice des industrielles enregistrait une avance de 18,41 points à 1 881,32. Au plus haut de la journée, il avait atteint la cote de 1 889,34. Le bilan général a été à la hauteur de ce résultat. Sur 2 010 valeurs traitées, 1 077 ont monté, 534 ont baissé et 399 n'ont pas varié.

Les professionnels ne se disaient pas surpris par ce sursaut brutal. L'attention des investisseurs s'est focalisée sur les valeurs à haut rendement. C'est, à leurs yeux, le premier effet de la réforme fiscale dont un des objectifs est de supprimer le traitement privilégié sur les gains en capital. Cette attention s'est révélée d'autant plus vive que les dernières nouvelles économiques continuent d'être inquiétantes avec l'insignifiante augmentation en juillet des dépenses de consommation (+ 0,2 %).

L'activité a fortement augmenté et 156,60 millions de titres ont changé de mains contre 109,30 millions la veille.

VALEURS	Cours du 19 août	Cours du 20 août
Alcoa	38 1/2	38 1/4
A.T.T.	23 1/8	23 5/8
Boeing	59 5/8	61 1/2
Chase Manhattan Bank	40 1/2	42
Du Pont de Nemours	79 1/2	79 1/4
Eastman Kodak	56 3/8	57 3/8
Exxon	65	65 5/8
Ford	60 3/4	62 3/8
General Electric	75 5/8	76 1/4
General Motors	72 7/8	74 1/8
Goodyear	33 3/8	34 5/8
I.B.M.	136 7/8	139 1/4
I.T.T.	52 7/8	53 1/2
Mobil Oil	34 1/4	34 7/8
Pfizer	68 3/4	68 5/8
Schlumberger	31 1/2	31 3/4
Texaco	31	31 3/4
U.A.L. Inc.	52 7/8	53 5/8
Union Carbide	21 7/8	22
U.S. Steel	17 3/8	19 1/2
Westinghouse	57 3/4	57 5/8
Xerox Corp.	56	57 1/4

CHANGES

PARIS

Dollar : 6,71 F ⬆

Le dollar s'est redressé jeudi 21 août, mais à Paris seulement, où il a coté 6,7120 F (contre 6,6860 F). En revanche, la devise américaine n'a guère varié contre les autres monnaies : 2,0545 DM contre 2,0509 DM. Le franc français s'est encore déprécié vis-à-vis du DM : 3,2730 F contre 3,2599 F.

FRANCFORT	20 août	21 août
Dollar (en DM)	2,0509	2,0545

TOKYO	20 août	21 août
Dollar (en yens)	153,05	153,03

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (21 août)	7 %
New-York (20 août)	6 1/4 %

INDICES BOURSIERS

PARIS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1985)

	19 août	20 août
Valeurs françaises	150	150,5
Valeurs étrangères	108,5	108

Cie des agents de change (Base 100 : 31 déc. 1981)

	19 août	20 août
Indice général	391,4	394,2

NEW-YORK

(Indice Dow Jones)

	19 août	20 août
Industrielles	1 862,91	1 881,32

LONDRES

(Indice « Financial Times »)

Industrielles	1 267,8	1 268,4
Mines d'or	219	222,5
Fonds d'Etat	89,62	89,93

TOKYO

	19 août	20 août
Nikkeï Dow Jones	18 792,6	18 936,2
Indice général	1 566,49	1 583,35

MATIF

Notionnel 10 %. — Cotation en pourcentage du 20 août
Nombre de contrats : 4 902

COURS	ÉCHÉANCES				
	—	Sept 86	Déc. 86	Mars 87	Juin 87
Dernier	—	112,60	113,85	113,90	113,90
Précédent	—	112,20	113,20	113,40	113,40

AUTOUR DE LA CORBEILLE

LE RAPPROCHEMENT UNILEVER-NAARDEN SE PRÉCISE. — Le groupe néerlandais Unilever annonce avoir acquis un tiers des actions de la société Naarden (Pays-Bas), quatrième fabricant mondial d'essence pour parfums, dont il convoite de prendre le contrôle (*le Monde* du 20 août) pour 380 millions de florins (1,1 milliard de francs). Naarden vient de publier ses résultats semestriels. Ils sont en baisse avec un bénéfice net de 11,2 millions de florins (− 18,8 %), pour un chiffre d'affaires de 338,4 millions de florins (− 4,9 %).

PHILIPS HILL ACCEPTE L'OPA DU GROUPE MAXWELL. — Le fonds d'investissement britannique Philips Hill accepte l'OPA lancée sur son capital par British Printing and Communication Corp (groupe Maxwell), affaire d'imprimerie et de presse detenue par le magnat Robert Maxwell. L'OPA porte sur 330 millions de livres (3,31 milliards de francs).

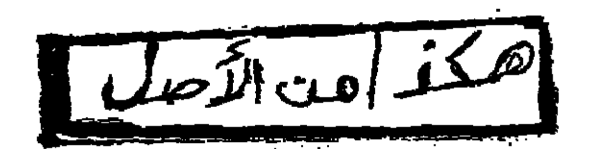
LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou dép. −		DEUX MOIS Rep. + ou dép. −		SIX MOIS Rep. + ou dép. −	
$ E.-U.	6,7020	6,7050	+ 58	+ 78	+ 120	+ 145	+ 340	+ 430
$ can.	4,8198	4,8237	− 52	− 36	− 118	− 90	− 453	− 372
Yen (100)	4,3747	4,3795	+ 85	+ 99	+ 164	+ 190	+ 522	+ 594
DM	3,2666	3,2696	+ 68	+ 82	+ 138	+ 159	+ 404	+ 465
Florin	2,8978	2,9003	+ 41	+ 49	+ 87	+ 102	+ 265	+ 312
F.B. (100)	15,7768	15,7913	− 27	+ 27	− 52	+ 62	− 201	+ 156
F.S.	4,0557	4,0599	+ 92	+ 111	+ 186	+ 214	+ 534	+ 615
L (1 000)	4,7406	4,7452	− 184	− 160	− 340	− 298	− 886	− 777
£	10,0429	10,0541	− 181	− 157	− 471	− 421	− 1201	− 1042

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	6	6 1/4	5 7/8	6	5 7/8	6	5 7/8	6
DM	4 3/8	4 5/8	4 3/8	4 1/2	4 3/8	4 1/2	4 3/8	4 1/2
Florin	5 1/4	5 1/2	5 1/4	5 3/8	5 3/16	5 5/16	5	5 1/8
F.B. (100)	7	7 1/2	7	7 5/16	7 1/16	7 3/8	7 1/16	7 3/8
F.S.	1 1/4	1 1/2	4 3/16	4 5/16	4 1/4	4 3/8	4 1/4	4 3/8
L (1 000)	10 1/2	11 1/2	11 1/8	11 5/8	10 5/8	11 1/8	10 1/2	10 7/8
£	10 1/8	10 3/8	9 7/8	10	9 3/4	9 7/8	9 7/16	9 9/16
F. franç.	6 7/8	7 1/8	6 15/16	7 3/16	7	7 1/4	7 1/8	7 3/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.



Marchés financiers

BOURSE DE PARIS — 20 AOUT

Cours relevés à 17 h 32

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1570	4,5 % 1973	1580	1558	1558	− 2 01
4385	C.N.E. 3%	4500	4495	4495	− 0 11
1133	B.N.P. T.P.	1120	1117	1120	....
1135	C.C.F. T.P.	1213	1215	1229	+ 1 31
....	Créd. Lyon. T.P.	1098	1099	1099	+ 0 09
....	Électricité T.P.	2690	2685	2689	− 0 03
1763	Renault T.P.	1983	1988	1987	+ 0 20
2300	Rhône-Poul. T.P.	2350	2350	2350	....
1208	St-Gobain T.P.	1299	1295	1295	− 0 30
1348	Thomson T.P.	1273	1270	1270	− 0 23
435	Accor	472	475	475	+ 0 63
1610	Agence Havas	1811	1815	1813	+ 0 11
....	Ag. Havas C. I.	1610	1580	1570	− 2 48
740	Air Liquide	759	763	765	+ 0 79
2250	Alcatel	1999	1985	1985	− 0 70
1570	Als. Superm.	1582	1582	1582	....
380	A.L.S.P.I.	425	428	429	+ 0 94
360	Alsthom	359	366	367	+ 2 22
1820	Arjom. Prioux	1950	1955	1950	....
215	Aussedat-Rey	248	250	249 90	+ 0 36
1500	Aux. Entrepr.	1585	1530	1550	− 2 20
1240	Avions Dassault	1430	1400	1420	− 0 69
615	Bail-Equipem.	600	600	600	....
1070	Bail-Investiss.	1120	1135	1135	+ 1 33
1190	Cie Bancaire	1270	1295	1300	+ 2 36
595	Bazar H.-V.	662	656	656	− 0 90
435	Béghin-Say	460	459 80	459 80	− 0 04
310	Berger (Mie)	341	340	340	− 0 29
585	Bic	622	628	628	+ 0 96
1470	B.I.S.	1490	1490	1490	....
2260	Biscuit (Géné.)	2310	2280	2280	− 1 29
1900	Bongrain S.A.	2000	2040	2040	+ 2
1220	Bouygues	1467	1449	1449	− 1 22
3910	B.S.N.	4140	4135	4140	....
1220	Carnaud	1205	1242	1242	+ 3 07
3230	Carrefour	3358	3350	3350	− 0 23
1600	Casino	1910	1960	1960	+ 2 61
....	Casino A.D.P.	....	....	....	....
....	C.C.M.C.	900	900	900	....
1440	Cetelem	1598	1620	1620	+ 1 37
1670	C.F.A.O.	1728	1768	1764	+ 2 02
495	C.F.D.E.	520	520	520	....
1080	C.G.I.P.	1203	1250	1278	+ 6 23
1220	Chargeurs S.A.	1463	1431	1431	− 1 61
52	Chiers-Châtill.	57	56 95	57	....
680	Ciments franç.	721	719	719	− 0 27
535	Club Méditerr.	645	635	640	− 0 77
235	Codetel	236 20	236 20	236 50	+ 0 12
390	Cofimeg	406 50	405 50	406	− 0 12
865	Coles	980	980	980	....
265	Compt. Entrepr.	272 50	274 50	274 50	+ 0 73
615	Compt. Mod.	603	611	607	+ 0 66
1620	Créd. Foncier	1785	1780	1780	− 0 28
530	Crédit F. Imm.	524	538	530	+ 1 14
1900	Crédit Nat.	2091	2101	2100	+ 0 43
285	Crouzet	289	286 50	285 50	− 1 21
2000	Damart S.A.	2285	2281	2295	+ 0 43
3440	Darty	3800	3630	3680	− 3 15
275	Dév. P.d.C. (LI)	269	261	261	− 2 97
470	D.M.C.	530	530	530	....
2190	Docks France	2450	2415	2415	− 1 42
1500	Dumez	1485	1471	1471	− 0 94
1150	Eaux (Gén.)	1296	1337	1337	+ 3 16
2900	Ecco	3340	3390	3365	+ 0 74
....	Electro-Finan.	991	996	997	+ 0 60
275	Elf-Aquitaine	310	312	312	+ 0 64
275	— (certific.)	290	290 50	290 50	+ 0 17
2280	Epeda-B-Faure	2299	2300	2300	+ 0 04
2850	Essilor	3155	3210	3210	+ 1 74
520	Esso S.A.F.	529	522	528	− 0 56
2850	Eurafrance	3352	3400	3400	+ 1 43
1370	Eurocom ★	1418	1400	1400	− 1 28
2120	Euromarché	2380	2450	2450	+ 2 94
1220	Europe n° 1	1061	1076	1075	+ 1 31
1500	Facom	1500	1505	1505	+ 0 33
910	Fichet-Bauche	950	949	949	− 0 10
306	Finextel	303	324	323 50	+ 6 76
270	Fives-Lille	320	315	314	− 1 87
14	Fonderie (Gén.)	17 50	17 50	17	− 2 85
200	Fraissinet (Mie)	198	198	198	....
310	Francarep	358	355	355	− 0 55
1150	Fromageries Bel	1090	1100	1100	+ 0 91
1050	Gal. Lafayette	1119	1130	1130	+ 0 98
395	Gascogne	407	414	414	+ 1 71
290	Géophysique	299	295	295	− 1 33
1100	Gerland	1140	1129	1129	− 0 96
345	GTM-Entrepose	380	395	393	+ 3 42
645	Guyenne-Gasc.	726	738	738	+ 1 65
2600	Hachette	2830	2900	2900	+ 2 47
650	Hénin (La)	683	700	710	+ 3 95
55	Imétal	56 20	55 30	55 30	− 1 60
815	Imm. Plaine-M.	861	855	855	− 0 69
4200	Inst. Mérieux	4265	4256	4256	− 0 21
680	Interbail	710	698	690	− 2 81
1900	Intertechnique	1996	2080	2080	+ 4 26
910	J. Lefèbvre	1043	1011	1018	− 2 39
1680	Lab. Bellon	1873	1911	1920	+ 2 50
1300	Lafarge-Coppée	1370	1437	1420	+ 3 64
1420	Labon	1495	1435	1435	....
4100	Legrand	4640	4600	4600	+ 1 32
1100	Lesieur	1075	1074	1074	− 0 09
....	Locabail Immob.	898	893	892	− 0 66
665	Locafrance	672	675	675	+ 0 44
1060	Locindus	1130	1130	1126	− 0 35
1020	L. Vuitton S.A ★	1033	1022	1015	− 1 74
755	Luchaire	760	759	761	+ 1 46
1380	Lyonn. Eaux	1401	1425	1417	+ 1 14
200	Mais. Phénix	203 90	203 80	204 50	+ 0 29
550	Majorette (Ly)	543	546	545	+ 0 36
106	Manurhin	107	107	107	....
380	Mar. Wendel	415	443	442	+ 6 50
1330	Martell	1349	1452	1452	+ 7 63
2320	Matra	2455	2500	2500	+ 1 83
3460	Merlin-Gerin	3185	3230	3235	+ 1 25
3100	Michelin	3485	3490	3490	+ 0 14
6170	Midi (Cie)	1740	1745	1745	+ 0 28
525	Midland Bk S.A.	534	530	529	− 0 93
460	Min. Salsig. (Mle)	515	513	513	− 0 38
37	M.M. Penarroya	42 50	41 50	41 50	− 2 35
2200	Moët-Hennessy	2306	2319	2319	+ 0 60
880	Mot. Leroy-S ★	1045	1038	1035	− 0 95
65	Moulinex	73 50	74 95	74 60	+ 1 49
1080	Navig. Mixtes	1211	1200	1204	− 0 57
183	Nord-Est	202	203 40	205	+ 1 48
485	Nordon (Ny)	441	436	436	− 1 13
480	Nouvelles Gal.	512	499	499	− 2 53
1060	Occident. (Gén.)	1047	1043	1039	− 0 76
1460	Omn.F.Paris	1430	1455	1455	+ 1 74
210	Opfi-Caby	225	214	215	− 4 44
480	Opfi-Paribas	487	487	489	− 1 80
3720	Oréal (L')	3580	3619	3617	+ 1 03
880	Paris-Réescomp.	930	940	938	+ 0 86
1110	Pechelbronn	1158	1130	1150	− 0 89
1380	Penhoet	1460	1460	1460	....
965	Pernod-Ricard	1025	1044	1044	+ 1 85
128	Pétroles B.P.	135	138 50	138 80	+ 2 81
930	Peugeot S.A.	1080	1082	1081	+ 0 09
53	Poclain	53 05	54	53 50	+ 0 84
1610	Poliet	1715	1725	1718	+ 0 17
650	P.M. Labinal	735	736	739	+ 0 54
1790	Presses Cité	2139	2070	2100	− 1 82
1590	Prétabail Sic.	1635	1625	1626	− 0 55
450	Primagaz	451	449 50	449 50	− 0 33
545	Printemps	654	650	642	− 1 83
1720	Promodès	1815	1940	1940	+ 6 88
265	Prouvost S.A.	272	268 50	268 50	− 1 28
885	Radiotechn.	910	907	910	....
129	Raff. Dist. Total	151	153	154	+ 1 98
1800	Redoute (La) ★	2020	2042	2041	+ 1 03
1460	Roussel-Uclaf	1628	1630	1631	+ 0 18
1170	Roussel-C.N.I.	1385	1380	1378	− 0 50
4280	R. Impériale (Ly)	4700	4650	4650	− 1 06
265	Sade	262 50	263 50	263 50	+ 0 38
3060	Sagem	3080	3110	3110	+ 0 97
585	St-Louis B.	608	612	619	+ 1 80
1840	Salomon	1770	1700	1699	− 4 01
1090	Salvepar	1215	1220	1220	+ 0 32
705	Sanofi	700	696	696	− 0 57
440	S.A.T.	445	445	448	+ 0 67
740	Saupiquet (Ns)	826	830	830	+ 0 48
695	Schneider	707	705	713	+ 0 84
117	S.C.O.A.	116	115	116	....
35	S.C.R.E.G.	33 20	33 50	33 40	+ 0 60
525	Seb ★	550	555	558	+ 1 45
430	Sefimeg	470	473	473	+ 0 63
1830	S.F.I.M.	1779	1820	1820	+ 2 30
76	S.G.E.	88 60	89 90	89 80	+ 1 46
535	Signaux Ent. E.	590	596	596	+ 1 01
925	Silic	960	949	949	− 1 14
615	Simco-U.P.H.	620	619	619	− 0 16
355	Simnor (Li)	337	334 80	334 80	− 0 65
1300	Skis Rossignol	1280	1280	1280	....
940	Sliminco	925	930	930	+ 0 54
240	Sodero (Ns)	244 50	244 50	244 50	....
2030	Sodexho	2090	2090	2085	− 0 23
410	Sogerap	415	418	418	+ 0 72
1290	Sommer-Allib.	1240	1271	1285	+ 3 62
805	Source Perrier	765	774	778	+ 1 69
1350	Sovac	1470	1465	1465	− 0 34
....	Spie-Batignol.	795	791	791	− 0 50
500	Strafor	565	542	542	− 4 07
425	Synthélabo ★	380	384	380	....
540	Talcs Luzenac	564	565	568	+ 0 70
3310	Tél. Elect.	3140	3130	3125	− 0 47
1470	Thomson-C.S.F.	1699	1750	1750	+ 3
370	Total (CFP)	410	421	423	+ 3 17
86	— (certific.)	89 90	95	95	+ 5 78
3200	T.R.T.	3020	3060	3050	+ 0 99
920	U.F.B.	957	1018	1005	+ 5 01
....	U.I.C.	1620	1601	1610	− 0 61
....	U.I.F.	597	591	600	+ 0 50
1040	U.I.S.	1029	1030	1032	+ 0 29
730	U.C.B. ★	699	696	705	+ 0 85
....	Unibail	929	930	928	− 0 10
470	Valéo	490	489	489	− 0 20
72	Vallourec	76 30	75 90	75 60	− 0 91
4820	V. Clicquot-P.	4955	4900	4900	− 1 10
910	Via Banque	890	871	880	− 1 12
720	Elf-Gabon	759	759	759	....
82	Amax Inc.	81 50	80 60	82 10	+ 0 73
420	Amer. Express	423	417	417	− 1 41
165	Amer. Teleph.	160 80	166 50	156 50	− 2 67
72	Anglo Amer. C.	73 30	73 60	73 60	+ 0 40
365	Amgold	376	375	374 50	− 0 39
775	BASF (Akt)	892	885	885	− 0 78
865	Bayer	985	958	958	− 2 74
122	Buffelsfont.	126 20	125	125 50	− 0 55
275	Chase Manh.	276	274	273	− 1 08
177	Cie Pétr. Imp.	206 50	201 20	202	− 2 17
42	De Beers	42	41 50	41 90	− 0 23
2420	Deutsche Bank	2800	2772	2730	− 2 50
38	Dome Mines	40 50	41 20	41 20	+ 1 72
....	Dresdner Bank	1510	1460	1475	− 2 31
85	Driefontein Cel	80	83 50	83 20	+ 4
530	Du Pont-Nem.	549	541	541	− 1 45
385	Eastman Kodak	388 40	379	379	− 2 42
28	East Rand	30 70	30 80	30 50	− 0 65
285	Electrolux	284 50	281 50	281 50	− 1 01
225	Ericsson	219 50	218	218	− 0 68
410	Exxon Corp.	447 20	440	440	− 1 61
385	Ford Motors	400 50	408	410	+ 2 37
49	Freegold	56	56 05	56 05	+ 0 08
73	Gencor	69	69 40	69 40	+ 0 57
520	Gén. Electr.	517	510	510	− 1 35
445	Gén. Belgique	498	498 50	497	− 0 20
510	Gen. Motors	494	491	491	− 0 60
45	Goldfields	46	47 50	49	+ 6 52
39	Gd Metropolitain	38 50	37 70	37 70	− 2 07
54	Harmony	57	58 30	58 30	+ 2 28
34	Hitachi	38 70	40 35	40 40	+ 4 39
785	Hoechst Akt.	901	906	904	+ 0 33
102	Imp. Chemical	99	100	100	+ 1 01
81	Inco. Limited	76 30	75 20	75 10	− 1 57
925	IBM	927	927	920	− 0 75
370	ITT	359 20	357	357	− 0 61
200	Ito-Yokado	193 50	189	189	− 2 32
54	Matsushita	57 50	58 60	58 60	+ 1 91
725	Merck	770	767	767	− 0 38
785	Minnesota M.	742	731	730	− 1 61
210	Mobil Corp.	236 90	229 20	229 20	− 3 12
....	Morgan J.P.	642	628	628	− 2 18
31200	Nestlé	32800	32850	32850	+ 0 15
135	Norsk Hydro	137 80	134 40	134 40	− 2 46
117	Ofsil	143	144 80	144 80	+ 1 25
1330	Petrofina	1395	1370	1381	− 1
505	Philip Morris	496 80	496	493	− 0 78
140	Philips	152 50	154 40	154 40	+ 1 24
490	Quilmès	502	505	508	+ 1 19
420	Randfontein	494 50	486	496	+ 0 30
540	Royal Dutch	581	573	573	− 1 37
55	Rio Tinto Zinc	58 50	60	60	+ 2 56
68	St Helena Co	69 90	67	69 90	....
205	Schlumberger	214	209	208 50	− 2 57
80	Shell transp.	87 50	85 10	84 10	− 3 88
1930	Siemens A.G.	2290	2280	2280	− 0 43
127	Sony	128 80	128	128 10	− 0 54
138	T.D.K.	135	135	135	....
19 50	Toshiba Corp.	27 55	27 65	27 60	+ 0 18
1380	Unilever	1475	1483	1484	+ 0 61
300	Unit. Techn.	309	303 60	303 80	− 1 74
370	Vaal Reefs	405	408	410	+ 1 23
370	Volvo	394	390	390	− 1 01
169	West Deep	195	195	195	....
345	Xerox Corp.	377	371	371	− 1 59
1 06	Zambia Corp.	1 16	1 15	1 15	− 0 86

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 7 % 1973	8195	..
Emp. 8,80 % 77	122 39	2 170
9,80 % 78/93	107 35	1 074
8,80 % 78/86	100 54	6 076
10,80 % 79/94	111 38	10 386
13,25 % 80/90	111 54	2 868
13,80 % 80/87	107 28	11 483
13,80 % 81/99	114 10	8 242
16,75 % 81/87	108 53	15 632
16,20 % 82/90	125 85	9 784
16 % juin 82	128 10	3 200
14,60 % fév. 83	127	7 340
13,40 % déc. 83	131 40	8 921
12,20 % oct. 84	122 90	10 596
11 % fév. 85	128 10	5 456
10,25 % mars 86	116 70	4 554
ORT 12,75 % 83	1720	..
OAT 10 % 2000	119 15	2 356
OAT 9,90 % 1997	116 20	6 808
OAT 9,80 % 1996	113 70	5 450
Ch. France 3 %	189	..
CNB Bques janv. 82	103 65	1 183
CNB Paribas	106	1 183
CNB Suez	106	1 183
CN janv. 82	103 65	1 183
PTT 11,20% 86	120 40	7 429
CFF 10,30% 86	122 90	0 958
CNE 11,50% 85	118 50	2 240
CNT 9% 86	107 60	3 018
CRH 10,90% déc. 85	118 90	6 289

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	520	520
A.G.F. (St Cent.)	7850	7900
André Roudière	245	243
Applic. Hydraul.	585	609
Arbel	145 10	148
Astorg	285	285
Avenir Publicité	1740	1790
Bain C. Monaco	569	568
Banque Hypoth. Eur.	451	....
B.G.I.	385	396
Blanzy-Ouest	473	....
B.N.P. CI	470	468 50
B.N.P. Intercontin.	390	390
Bénédictine	4100	4070
Bon-Marché	475	475
Calf	955	960
Cambodge	450	440
C.A.M.E.	245	249
Campenon Bern.	301 60	300
Carbone-Lorraine	844	820
C.E.G.Frig.	600	600
Centen. Blanzy	2081	2081
Cerenat (Ny)	237	242
Cerabati	85 80	....
CERUS	570	570
Chambourcy (M.)	883	....
Champex (Ny)	159 90	158 60
C.I.C. (Financ. de)	260	265
C.I. Maritime	489	470
Cross-Sistre	1375	....
Clause (B)	216	215
Clause	979	986
Cofradel (Ly)	1000	....
Cogifi	580	541
Comiphos	386	422 d
Cie Industrielle	4249	4419
Comp. Lyon-Alem.	439	421 50
Concorde (La)	1190	1165
C.M.P.	24 95	25
Crédit (C.F.E.)	728	740
Créd. Gén. Ind.	1213	1185
Crédit Lyonnais C.I.	727	727
Cr. Universel (Cie)	830	893
Créditel	186 10	190
Darblay S.A.	495	....
Darty Act. d. p.	3079	3079
De Dietrich	1700	1745
Delalande S.A.	1100	1100
Delmas-Vieilj. (Fin.)	1390	1390
Didot-Bottin	550	570
Drag. Trav. Pub.	38	38
Eaux Bass. Vichy	1550	1580
Eaux Vittel	1480	1540
Economats Centre	599	599
Electro-Banque	450	465
El-Antargaz	398	395
E.L.M. Leblanc	625	635
Emil-Bretagne	270	265
Entrepôts Paris	624	615
Epargne (B)	2600	2590
Europ. Accumul.	91 50	91
Eternit	2580	2630
Exor	3150	3130
Finalens	262	260
Financière Agache	777	784
FIPP	284 50	284
Fnac	912	919
Foncière (Cie)	510	502
Fonc. Lyonnaise	3900	3960
Foncina	490	498
Forinter	1135	1125
Fougerolle	143	147
France I.A.R.D.	410	411
France (La)	7900	7890
From. Paul Renard	583	517
GAN	1330	1310
Gaumont	500	480
Gaz et Eaux	2335	2370
Gévelot	270	270
Gr. Fin. Constr.	550	550
Gds Moul. Paris	364	370 10
Groupe Victoire	4580	4290
G. Transp. Ind.	490	471 o
Hutchinson	870	835
Immindo S.A.	510	510
Immobest	322	316
Immobail	582	540
Immobanque	847	827
Immob. Marseille	7890	8010
Immofice	640	560
Invest. (Sté Cent.)	3380	3300
Jaeger	289	280
Lafitte-Bail	639	625
Lambert Frères	104	105
Lille-Bonnières	990	1000
Loca-Expansion	369	365
Locafinancière	485	490
Locatel	352	398 d
Louvre (Bell)	1840	1860
Machines Bull	53 50	54
Magasins Uniprix	237	....
Magnant S.A.	125	127 50
Maritimes Part.	374 50	380
M.H.	....	....
Métal Déployé	400	400
Mors	162 30	160
Navil Worms	110 10	110 10
Navig. (Nat. de)	171	180
OPB Paribas	419 50	422
Optorg	211	210
Origny-Desvroise	288 10	288
Palais Nouveauté	940	978
Paribas-CP	978	978
Paris France	251	241
Paris-Orléans	332	325
Part. Fin. Gest. Im.	1840	1800
Pathé-Cinéma	550	571
Pechiney (cert. inv.)	234	158
Piles Wonder	965	989
Piper-Heidsieck	1103	1027
P.L.M.	185	173
Porcher	296	296
Providence S.A.	1641	1641
Publicis	1708	1757
Raff. Souf. R.	210	....
Rhône-Poul. (c. inv.)	435	431
Ricqlès-Zan	130	135 20 d
Rochefortaise S.A.	234	242
Rochette-Cenpa	60 40	60 40
Rosario (Fin.)	190	190
Rougier et Fils	72	73
Sacer	185	185
Sacilor	18 25	18 25
SAFAA	760	735
Safic-Alcan	570	570
SAFT	1610	1610
Saga	330	326 60
St-Gobain C.I.	315	315
Salins du Midi	542	543
Santa-Fé	177 50	180 50
Satam	136	134
Saulnes	75	74 90
Saunier-Duval	70 10	69
Savoisienne (M)	143	161 30
SCAC	552	574
Senelle Maubeuge	560	530
S.E.P. (M)	218	218
Serv. Equip. Véh.	79	85
Sicli	162	173 60 d
Sicotel	410	420
Sinvim	315	311
Siph (Plant. Hévéas)	360	346 o
SMAC Acieroïd	75	70 20
Sté Générale-CP	1050	1045
Sofal financière	2074	2075
Sofio	340	328
Soficomi	910	910
S.O.F.I.P. (M)	140	....
Sofragi	1080	1055
Souchon Autog.	408	....
Sovabail	827	....
Speichim	90	....
S.P.I.	695	695
Suez (Fin. de)-CP	1180	1170
Stemi	855	875
Taittinger	2251	2251
Testut-Aquitaine	426	420
Tour Eiffel	475	509 d
Ufiner S.M.D.	502	500
U.A.P.	2830	2820
Usinor	5 20	5 25
U.T.A.	2000	1980
Vicat	620	610
Virax	183	189 50
Waterman S.A.	536	540
Brass. du Maroc	136	137

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	980	1070
Akzo	455	421
Alcan Alum	210	200
Algemene Bank	1720	1774
American Brands	611	649
Am. Petrofina	290	....
Arbed	420	....
Asturienne Mines	137	145
Bco Pop Español	345	338 90
Banque Morgan	....	....
Banque Ottomane	1000	1010
B. Régl. Internat.	32890	....
Br. Lambert	524	520
Canadian-Pacific	70 75	70 45
Commerzbank	1050	1065
Dart. and Kraft	419 90	419 50
De Beers (port.)	41 70	....
Dow Chemical	375	380
Gén. Belgique	498	497
Gevaert	880	....
Glaxo	102	....
Goodyear	220	216
Grace and Co	320	322
Gulf Canada Corp.	72	68 35
Honeywell Inc.	490	486
I.C. Industries	340	340
Int. Min. Chem	190	183
Johannesburg	590	....
Kubota	14 40	14 50
Latonia	288	289
Mannesmann	610	610
Midland Bank Plc	54	....
Mineral-Ressourc.	45 60	46 30
Noranda	91	89 20
Olivetti	48	46 80
Pakhoed Holding	180	180
Pfizer Inc.	481	475
Procter Gamble	511	545
Ricoh Cy Ltd	31 20	31 50
Rolinco	244 80	243 40
Robeco	288 50	289 50
Rodamco	380 50	382
Saipem	27 65	27 80
Shell fr. (port.)	80 50	....
S.K.F. Aktiebolag	320	313
Sperry Rand	502	495
Steel Cy of Can.	110	....
Stilfontein	36	36
Swedish Match	340	....
Tenneco	253	283 50
Thorn EMI	48	....
Thyssen c. 1 000	490	....
Toray indust. Inc	31 20	32 05
Vieille Montagne	840	881
Wagons-Lits	895	894
West Rand	14	14

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Amrep	14	....
C.E.M.	....	....
Cochery	62	....
Copatex	358	360 10
Dubois Inv. (Cento.)	780	790
Hydro-Energie	300	....
Hoogovens	250	....
Nicolas	650	655
Révillon	260	....
Rorento N.V.	144 10	143 60
Sopalam	212	110 o
S.P.R.	230	....
Ufimeg	360	369
Union Brasseries	137 30	....

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	1600	1620
Alain Manoukian	780	780
Asystel	389	379
BAFIP	850	859
B.I.P.	1620	1680
Belliard Technologies	885	920
Boiron	580	580
Câbles de Lyon	895	890
Calberson	860	859
Cardif	3000	3000
Cap Gemini Sogeti	2280	2276
C.D.M.E.	785	799
C. Equip. Elect.	212	220 50
C.E.G.I.D.	975	975
C.G.I. Informatique	574	580
C. Occid. Forestière	129 80	129 80
Dafsa	188	190
Dauphin O.T.A.	1620	1600
Deventay	1785	1800
Devilla	980	1000
Drouot-Assurances	530	530
Éditions Belfond	300	312
Elect. S. Dassault	900	890
Expand	400	403
Filipacchi	900	930
Gaiscoll	400	400
Guy Degrenne	946	949
I.C.C.	340	343
IN Informatique	465	475
Loca-Investissement	357	359
Manutan	551	551
Marlin Immobilier	500	500
Métallurg. Minière	171	171 50
M.M.B.	652	700
Molex	316	319 90
Navale-Delmas	662	754
Om. Gest. Fin.	416	418
Patemelle-R.D.	3795	3800
Petit Bateau	257 40	263
Petrofigaz	449	450
Rexel	870	900
St-Gobain Emballage	1480	1420
St-Honoré Matignon	250	251 50
S.C.G.P.M.	187 50	192 50
Sema-Metra	985	985
S.E.P.	1269	1237
S.E.P.R.	1594	1600
S.M.T. Goupil	307	307
Sofibus	343	343
Supra	900	900
Valeurs de France	340	340

SICAV (sélection) — 20/8

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	722 17	704 56
Actions France	463 57	442 55
Actions sélectives	602 96	575 62
Aedificandi	670 13	639 74
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1181 80	1152 98
A.G.F. 5000	556 01	542 45
A.G.F. ECU	1204 07	1192 15 ◆
A.G.F. Interfonds	465 70	454 34
A.G.F. OBLIG.	1222 19	1216 11
Agimo	669 81	653 47
Altefi	228 66	218 20
A.L.T.O.	207 83	198 41
America-Valor	777 57	742 31
Amérique Gestion	395 82	377 87
Arbitrages court terme	5062 43	5052 32 ◆
Argonautes	426 20	409 87
Associc	1259 45	1259 45
Assoc	1261 46	1215 01
Bourse-Investiss.	469 37	448 09
Brad Associations	2704 28	2696 18
Capital Plus	1639 26	1639 28
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Colombie	869 14	829 77
Convertimmo	398 20	380 96
Cortal court terme	11942 41	11942 41
Cortexa	950 87	907 75
Creditner	491 60	467 48
Croiss. Finance	290 40	277 89
Croiss. Mercure	2753 49	2673 29
Croiss. Immobil.	654 21	624 54
Croiss. Prestige	376 83	359 78
Démeter	12636 62	12636 62
Drouot-France	641 37	612 29
Drouot-Investiss.	1086 14	1036 89
Drouot-Sécurité	251 86	240 44
Drouot-Sélection	147 66	140 98
Ecuric	1192 94	1175 31
Elicop Sicav	10869 72	10842 61
Energie	236 18	225 47 ◆
Epanic	2868 71	2892 92
Epacourt Sicav	8057 48	8037 38
Epargne Associations	25400 33	25362 29
Epargne-Capital	8086 61	7990 01
Epargne-Croiss.	1536 65	1467 16
Epargne-Industr.	760 38	725 88
Epargne-Inter	654 13	624 47
Epargne-Long-Terme	1752 92	1708
Epargne-Oblig.	206 58	201 05
Epargne-Unie	1236 69	1180 61
Epargne-Valeur	430 42	410 90
Eparoblig	1328 30	1325 65
Eurosic	10429 67	10275 54
Euro-Croissance	552 87	536 77
Eurodyn	1077 88	1042 44
Francic Plus	27222 59	26953 06
Fonci Placement	63601 86	63185 95
Fonci Trimestriel	1165 03	1147 81
Fonci Valorisation	13436 91	13222 46
Foncier Investiss.	1138 73	1109
Fonsicav	290 18	277 02
France Ecu Plus	10318 43	10217 26
France-Garantie	319 71	318 07 ◆
France-Investiss.	592 03	585 18
France-Net	129 12	129 25
France-Obligations	476 02	471 31
Francic	394 89	383 18
Fructi-Associations	1273 63	1273 63
Fructicapi	311 90	307 29
Fructidor	284 71	280 80
Fructifrance	787 38	777 93
Fructivie	80002 16	79802 65
Fructi ECU	574 78	566 29
Fructi-Première	12534 79	12349 55
Futuroblig	1130 11	1128 98
Gestilion	59943 45	59793 97
Gestion Associations	164 06	160 67
Gestion Mobilière	734 83	701 51
Gest. Rendement	502 67	479 88
Gest. Sél. France	779 44	744 10
Haussmann Associat.	1294 40	1294 40
Haussmann court terme	1120 83	1120 83
Haussmann Épargne	1403 38	1403 38
Haussmann Europe	1959 76	1869 94
Haussmann France	1087 69	1038 37
Haussmann Oblicroiss.	1330 28	1330 28
Haussmann Obligation	1580 17	1508 52
Horizon	1248 82	1212 54
I.M.S.I.	635 43	606 62
Indo-Suez Valeurs	798 07	761 88
Ind. française	14258 10	13978 53 ◆
Interoblig.	11829 88	11374 88
Intersélect France	475 37	453 81
Intervaleurs Indust.	663 93	633 82
Invest. net	14852 58	14822 91
Invest. Obligataire	17816 43	17780 87
Japacic	175 40	170 28
Jeune épargne	233 31	229 86
Laffitte-crt-terme	61528 50	61528 50
Laffitte-Expansion	842 94	804 82
Laffitte-France	347 67	331 90
Laffitte-Japon	336 90	321 62
Laffitte-Oblig.	154 97	147 94
Laffitte-Rend.	216 68	206 86
Laffitte-Tokyo	1296 98	1238 17
Lion-Associations	11992 56	11992 56
Lion-Institutionnels	25749 18	25683 95
Lionplus	76268 51	74623 28
Livret portefeuille	610 80	593 01 ◆
Méditerranée	160 49	153 21
Mondiale Investissem.	478 47	454 86
Monecic	5710 86	5710 86
Moné.J.	50850 80	50850 80
Multi-Obligations	469 72	448 42
Mutuelle Unie Sél.	161 42	154 10
Natio-Assoc.	8917 54	8903 73
Natio-Epargne	13832 41	13695 46
Natio-Inter.	1178 93	1147 38
Natio-Obligations	573 99	568 63
Natio-Patrimoine	1407 63	1369 86
Natio-Placements	64926 25	64926 25
Natio-Revenus	1134 38	1125 16
Natio-Sécurité	52798 63	52798 63
Natio-Valeurs	762 90	728 31
Nord-Sud Développ.	1210 89	1208 47 ◆
Oblicorp Sicav	1507 74	1478 18
Oblition	1186 80	1135 57
Optimavalor	840 14	811 11
Orient-Gestion	166 01	158 48
Paramérique	532 92	508 76
Pareurope	847 31	808 89
Paribas Epargne	15447 71	15416 88
Paribas Gestion	644 53	618 25
Parnasse-Valor	1104 52	1103 42
Patrimoine-Retraite	1673 40	1640 59
Phénix Placements	279 15	277 76
Pierre Investiss.	764 99	730 30
Placement court-terme	71340 92	71340 92
Placement J	53146 70	53146 70
Priv'Association	21749 22	21749 22
Province Investiss.	535 41	511 13
Renacic	173 46	170 90
Revenus Trimestriels	6164 53	6093 59
Revenu Vert	1237 52	1236 28
St-Honoré Assoc.	14301 01	14229 86
St-Honoré Bio-aliment.	745 19	711 40
St-Honoré Capital	......	......
St-Honoré Pacifique	537 86	513 47
St-Honoré P.M.E.	432 47	412 86
St-Honoré Réal	11020 93	10977 02
St-Honoré Rendement	12290 66	12229 53
St-Honoré Technol.	748 84	714 88
St-Honoré Valor	12626 89	12526 48
Sécuricic	10719 29	10709 59
Sécur. Mobilière	447 60	427 30
Sécuri Taux	10203 77	10203 77
Sélcourt terme	12193 90	12103 13
Sicadom (Caisse BP)	793 44	781 71
Sicav-Associations	1337 96	1335 29
S.F.I. fr. et étr.	599 38	572 22
Sicavimmo	789 49	753 69
Sicav 5000	356 07	345 57
Slivafrance	558 61	543 58
Slivam	418 88	405 72
Slivamonde	223 45	217 47
Slivinter	413 53	402 46
S.I.-Est	1322 08	1262 13
S.I.G.	918 75	876 89
S.N.I.	1192 04	1157 32
Sofinvest	565 67	533 02
Sogepargne	421 28	405 05
Sogenec	53685 57	52121 91
Sogevar	1049 93	1002 32
Sogister	1316 61	1256 81
Soleil Investiss.	512 07	488 85 ◆
Technocic	1190 25	1155 58
U.A.P. Investiss.	400 89	382 81
Uni-Associations	111 56	111 56
Unifrance	469 80	448 50
Unifoncier	1330 38	1270 05
Uni-Garantie	1478 19	1449 18
Unigestion	909 90	868 64
Uni-Japon	1504 20	1435 99 ◆
Uni-Régions	2608 30	2489 11
Unisic	2349 43	2272 18
Univer	169	169
Univers-Obligations	1833 83	1800 11
Valorem	504 90	492 59
Valoblig	61616 02	60908 86
Valorg	1439 49	1437 06
Valrail	75949 60	75911 84

c : coupon détaché
o : offert
• : droit détaché
d : demandé
◆ : prix précédent
★ : marché continu.

Droits et bons

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Attribution		
Air Liquide	78 20	79
Casino	191	201 90
Pernod Ricard	245	265
Total	7 80	8 30
Souscription		
Parisienne Réesc.	....	....
Raffinage	....	....
Sefimeg	....	....

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 20/8	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
États-Unis ($ 1)	6 742	6 696	6 460	6 950
ECU	6 898	6 870	....	....
Allemagne (100 DM)	325 980	325 950	314 600	334 600
Belgique (100 F)	15 727	15 747	15 050	15 900
Pays-Bas (100 fl.)	289 900	289 150	278	298
Danemark (100 krd)	86 540	86 600	85 500	90
Norvège (100 k)	91 690	91 370	87 500	93
Grande-Bretagne (£ 1)	10 065	10 045	9 700	10 400
Grèce (100 drachmes)	4 882	4 987	4 700	5 500
Italie (1 000 lires)	4 729	4 734	4 500	5
Suisse (100 fr.)	402 600	405 320	390	410
Suède (100 krs)	97 150	97 020	93 500	99
Autriche (100 sch)	46 270	46 380	44 850	47 200
Espagne (100 pes.)	5 094	5 030	4 850	5 350
Portugal (100 esc.)	4 612	4 602	4 400	5 900
Canada ($ can 1)	4 838	4 812	4 650	5 100
Japon (100 yens)	4 373	4 368	4 220	4 420

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 20/8
Or fin (kilo en barre)	90000	90600
Or fin (en lingot)	90600	90850
Pièce française (20 fr)	529	521
Pièce française (10 fr)	395	.....
Pièce suisse (20 fr)	536	531
Pièce latine (20 fr)	471	460
Souverain	630	624
Pièce de 20 dollars	3100	2980
Pièce de 10 dollars	1560	1510
Pièce de 5 dollars	985	.....
Pièce de 50 pesos	3156	3165
Pièce de 10 florins	481	485
Or Londres	372 50	379
Or Zurich	374 50	374 50
Or Hongkong	376 15	375 85
Argent Londres	5 09	5 09

ÉTRANGER

3 Les conséquences de la catastrophe de Tchernobyl.
4 M. Pérès annonce qu'il rencontrera M. Moubarak en septembre.

DÉBATS

2 Entretien avec M. Ehsan Naraghi.

POLITIQUE

6 M. Mitterrand dans les Hautes-Alpes.
– Les silences de M. Barre.
– Les élections législatives partielles.

SOCIÉTÉ

7 A Nancy, une nouvelle formule de cœur artificiel est expérimenté.
– Georges Watin, membre du commando du Petit-Clamart, est arrêté au Paraguay.

CULTURE

13 Peinture : itinéraire breton, les écoles nouvelles.
– Jazz : mort du trompettiste Thad Jones.
16 Communication.

ÉCONOMIE

17 Les Etats-Unis prennent seuls l'initiative d'une nouvelle baisse du taux d'escompte.
– Les agriculteurs multiplient les manifestations.
18-19 Marchés financiers.

SERVICES

Radio-télévision 15
Mots croisés 15
Annonces classées 16
Météorologie 15
Carnet 16
Loto, Loterie 16
Programmes des spectacles .. 14

Le budget de l'audiovisuel

Baisse de la redevance et soutien à la production d'images

Promise en 1987, la baisse de la redevance est aujourd'hui chiffrée : – 6,5 %. Modeste dans son taux, elle n'en sera pas moins sans conséquences. La CFDT, déjà, s'alarme pour l'emploi dans le service public de l'audiovisuel.

Comme M. François Léotard l'a laissé entendre à plusieurs reprises, l'audiovisuel public devrait contribuer l'an prochain à la baisse des prélèvements obligatoires. Contribution modeste, avait-il toutefois prévenu, mais s'ajoutant, il est vrai, à la suppression de la taxe sur les magnétoscopes. Le chiffre arrêté par le gouvernement pour la baisse de la redevance est aujourd'hui connu des professionnels : – 6,5 %.

Si députés et sénateurs l'approuvent lors du prochain vote de la loi de finances, malgré l'expression de certaines réserves, le montant de la redevance pour un récepteur couleur passerait donc de 541 F cette année à 506 F l'an prochain, et celui des postes noir et blanc de 356 F à 333 F. Diminution symbolique donc, même si, comme on le souligne dans les allées du pouvoir, la baisse représente plus de 10 % en francs constants.

Diminution symbolique... pour le téléspectateur. Mais redoutable gageure pour les pouvoirs publics. Depuis quelques mois – depuis l'annonce de la suppression, en 1987, de la taxe sur les magnétoscopes, que les Français ont largement « anticipée », – la redevance rentre mal. Et personne ne sait vraiment si cette tendance se poursuivra ou non. Comme le révèle un rapport demandé au ministère des finances par M. Edouard Balladur, « *les prévisions du service de la redevance sont empiriques* » et les évaluations du manque à gagner vont de 300 millions à 600 millions de francs, une hypothèse – qualifiée d'« *exagérement pessimiste* » – allant même jusqu'à 736 millions.

Avant d'établir le budget particulièrement complexe de l'an prochain, il a donc fallu prendre des garanties pour que l'ensemble des sociétés de service public ne terminent pas l'année « dans le rouge ». Première mesure : l'augmentation des recettes publicitaires de TF 1. Des instructions ont été données à la première chaîne pour que, dès septembre, celle-ci diffuse un surcroît de spots. Une anticipation de sa privatisation qui devrait porter à 366 millions de francs le surplus de ressources engrangées par le service public en 1986. Parallèlement, chaque société gelait, sous forme de provisions, 2 % de ses recettes de redevance, FR 3 et Radio-France réalisant même des économies supplémentaires.

Les « pendules remises à l'heure », et une fois prise la décision politique d'abaisser la redevance, restait à faire les comptes : même amputée, la taxe sur les récepteurs devrait encore drainer 6 218 millions l'an prochain en faveur du service public (TF 1 n'y « émargeant » plus).

Sur Antenne 2 et FR 3, les recettes publicitaires de marques devraient s'élever à 1 950 millions, en très légère augmentation (+ 4,4 %) (1). Sur ces sommes, 160 millions environ – correspondant à ce qu'on appelle en jargon administratif des « mesures nouvelles » – auront une affectation obligatoire : 70 millions attribués à RFO (Radio-France outre-mer) pour le développement de l'Agence internationale d'images (AITV) ; 70 millions destinés à FR3 (30 millions pour la reconstitution de son stock de films, 40 millions pour sa politique de fictions) et 20 millions à Antenne 2 pour ses émissions matinales.

Et pour être sûr que pas un centime ne puisse être détourné de son objet, seront créées, au sein de la comptabilité des chaînes, des « sections de création ». Une rigueur souhaitée depuis des années, réclamée encore par M. Marcel Jullian le mois dernier. Chargé par M. François Léotard d'une étude sur le cahier des charges des chaînes publiques, l'ancien PDG d'A2 prônait en effet la signature par les chaînes de « contrats de programmes », les engageant « *formellement à produire un certain nombre d'œuvres originales françaises* ». Les moyens nécessaires étant versés « *sur un budget séparé qui ne pourrait être affecté à un autre usage* ». (*le Monde* du 22 juillet).

Ce souci du développement de la production audiovisuelle se retrouve aussi dans la décision annoncée par M. François Léotard au Parlement, d'affecter 10 % du produit de la vente de TF1 à la création, ainsi que par la reconduction des 300 millions de francs affectés à la « 7 », la société d'édition de programmes chargée de préfigurer la future chaîne culturelle européenne.

Il reste que la politique gouvernementale (« *un service public produisant plus d'images et coûtant moins cher au contribuables* »), devra bien se payer d'une cure d'austérité. « *Cette rigueur est justifiée* », affirmait le 4 août dernier à l'Assemblée national, le ministre de la culture et de la communication. « *L'essentiel de l'augmentation des ressources a été utilisé par un accroissement des effectifs de plus de 20 % ces cinq dernières années* ».

Fallait-il comprendre qu'il était nécessaire de les faire diminuer ? Tous l'ont bien interprété comme cela. La CFDT a été la première à donner des chiffres : 360 emplois en moins l'an prochain dans le service public maintenu (*le Monde* du 21 août). L'estimation paraît fondée. La mesure devant s'opérer par des départs en préretraite non remplacés.

PIERRE-ANGEL GAY.

(1) Dans une lettre à M. Roger Bouzinac, directeur général de la Fédération nationale de la presse française (FNPF), M. François Léotard soulignait le 18 août que la part, en 1987, « *des ressources publicitaires dans les ressources totales du secteur public de l'audiovisuel sera très sensiblement inférieure au quota de 25 % en vigueur jusqu'en 1983* ».

Reconduction des aides à la presse

Le budget du secteur « presse écrite » pour 1987 devrait être identique à celui de 1986. Ce dernier avait lui-même été déjà calqué sur celui de l'année précédente (*le Monde* du 28 septembre 1985). Le ministère de la culture et de la communication s'estime cependant satisfait, M. François Léotard ayant pu empêcher l'amputation de ce budget de 34 millions de francs, prévue par le gouvernement.

Le total des aides directes à la presse (transports SNCF, communications téléphoniques, Fonds d'aide à l'expansion de la presse française à l'étranger, Fonds d'aide aux journaux à faible capacité publicitaire) s'élèvera donc à 171,7 millions de francs. Un montant stable en francs courants, mais en diminution par rapport aux deux dernières années, compte tenu de la hausse des prix.

La distribution de ces aides selon les postes pourrait nécessiter des ajustements ultérieurs, mais très minimes. Ainsi, le poste « Fonds d'aide aux journaux à faible capacité publicitaire » (14,7 millions de francs en 1986) devrait être modifié : parmi les cinq quotidiens qui en bénéficiaient en 1986 (*la Croix, l'Humanité, Présent, le Matin de Paris, Libération*), quatre seulement peuvent à nouveau y prétendre. En effet, *Libération*, qui annonce une diffusion de 138 000 exemplaires en 1985 et prévoit une nouvelle augmentation de 15 à 20 % pour 1986, ainsi qu'une nouvelle hausse de ses recettes publicitaires, ne remplit plus certaines des conditions requises pour les aides (diffusion inférieure à 150 000 exemplaires et part de la publicité inférieure à 25 % des recettes.

Les aides indirectes – télégrammes et liaisons télégraphiques, tarifs postaux préférentiels, taux de TVA réduit, dégrèvements de l'impôt sur les bénéfices (art. 39 *bis* du code général des impôts) et exonération de la taxe professionnelle – devraient être elles aussi reconduites. Leur montant, qui tient compte des hausses tarifaires intervenues en 1986, sera de l'ordre de 6 milliards de francs.

Y.-M. L.

L'explosion d'une voiture à Toulon

Deux des victimes auraient participé à un attentat revendiqué par les Commandos de France

CANNES
de notre corespondant régional

L'enquête ouverte après la mort de quatre personnes dans l'explosion d'une voiture à Toulon semble avoir progressé. Tandis que certains militants d'extrême droite soutiennent la thèse de la voiture piégée, la police aurait recueilli des éléments tendant à établir la participation de deux des victimes à un attentat raciste commis, en mai dernier, à Toulon et revendiqué par les Commandos de France contre l'invasion maghrébine. En attendant les résultats des diverses expertises ordonnées par le juge d'instruction chargé du dossier, M. Michel Cabaret, les enquêteurs se refusent, cependant, à confirmer cette information.

Photographie et clés de voiture

L'attentat auquel sont soupçonnés d'avoir participer deux des personnes tuées dans la nuit du 17 au 18 août avait été commis le 2 mai, vers 2 h 30, contre un bar du quartier du Pont-du-Las, à Toulon, fréquenté notamment par des travailleurs immigrés. Au cours de la même soirée, deux autres plasticages avaient eu lieu, à Marseille, dans une artère du centre-ville à forte population maghrébine. Le lendemain, ces trois attentats avaient été revendiqués auprès de l'AFP, à Paris, par un correspondant anonyme se réclamant des Commandos de France contre l'invasion maghrébine.

Selon certaines informations, un témoin de l'explosion du Pont-du-Las aurait identifié sur une photographie l'un des poseurs de bombe. Il s'agirait de l'un des quatre membres de SOS-France qui ont trouvé la mort à Toulon. Les policiers auraient d'autre part établi, à partir des renseignements fournis par ce témoin, que la voiture utilisée le 2 mai appartenait à l'une des autres victimes de l'explosion de Toulon. Les clefs de ce véhicule, a-t-on appris, ont été retrouvées dans les débris de l'Alfa Roméo blanche à bord de laquelle avaient pris place les quatre militants de SOS-France.

La thèse de la voiture piégée soutenue par les amis des victimes – en particulier le président de la Maison du Para de Toulon, M. Bernard Bagur – est, d'autre part, pratiquement écartée par les enquêteurs. Le commissaire Jean-Yves Rouverol, chef de l'antenne toulonnaise du SRPJ de Marseille, la considère comme « *très improbable* » alors que M. Michel Cabaret l'estime, lui, « *non crédible en l'état actuel de l'enquête* ». D'après les premières constatations faites par un expert du laboratoire interrégional de police scientifique de Marseille, l'engin qui a explosé était placé à l'intérieur de la voiture entre les jambes du passager avant. Un trou dans le plancher et la façon dont la carcasse métallique du véhicule a été déchiquetée ne laisseraient, à cet égard, aucun doute.

Une hypothèse a également été émise, selon laquelle les occupants de la voiture auraient pu transporter plusieurs charges d'explosif en vue de commettre une série d'attentats. Mais aucun élément ne vient l'étayer. L'analyse chimique des résidus de la bombe pourrait permettre, s'ils n'ont pas été brûlés dans l'incendie qui a suivi l'explosion, de déterminer la nature de l'explosif et de savoir s'il s'agit d'une substance identique à celle utilisée dans les attentats signés par les Commandos de France. L'expert aura aussi pour tâche d'identifier le pistolet de calibre 7,65 découvert – en même temps qu'un nerf de bœuf – dans les débris du véhicule.

GUY PORTE.

● **Coup de feu contre une pâtisserie orientale à Draguignan.** – Un coup de fusil de chasse a été tiré, mercredi 20 août, contre la vitrine d'une pâtisserie orientale située dans la vieille ville de Draguignan (Var). Les dégâts sont peu importants. La pâtisserie est tenue par un jeune Maghrébin.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 21 août

Nouvelle hausse

La hausse s'est poursuivie et s'est à nouveau accélérée à la Bourse de Paris, jeudi matin, au cours de la session préliminaire. En progrès de 0,46 % à l'ouverture, l'indicateur instantané portait son avance à 1,02 % à la clôture.

Progression de Pernod-Ricard (+ 3,9 %), Compagnie Bancaire (+ 3,8 %), Générale des Eaux (+ 3,1 %), Peugot (+ 2,7 %), Total (+ 2,1 %). Le nombre de baisses a été réduit à quatre, toutes en dessous de 1 %.

Valeurs françaises

	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours
Accor	475	480	482
Agence Havas	1813	1815	1815
Air Liquide (L')	765	765	765
Alsthom	367	370	373
Bancaire (Cie)	1300	1315	1370
Bongrain	2040	2045	2055
Bouygues	1449	1450	1450
B.S.N.	4140	4140	4150
Carrefour	3350	3350	3355
Chargeurs S.A.	1431	1440	1460
Club Méditerranée	640	637	840
Dumez	1471	1465	1480
Eaux (Gén.)	1337	1379	1379
Elf-Aquitaine	312	315	315
Essilor	3210	3220	3220
Lafarge-Coppée	1420	1431	1440
Michelin	3490	3490	3500
Midi (Cie)	1745	1735	1740
Moët-Hennessy	2318	2325	2345
Navig. Mixtes	1204	1206	1209
Oréal (L')	3617	3660	3650
Pernod-Ricard	1044	1055	1090
Peugeot S.A.	1081	1096	1115
Sanofi	696	702	702
Source Perrier	778	768	775
Télémécanique	3125	3125	3145
Thomson-C.S.F.	1760	1755	1775
Total-C.F.P.	423	426	432
T.R.T.	3050	3050	3050
Valéo	489	494 80	492

A B C D E F G


CHAMPIONNAT DU MONDE
LONDRES-LENINGRAD
1986

Neuvième partie

Convalescence

En arrivant au Park Lane Hotel, le mercredi 20 août, pour y disputer leur neuvième partie, Kasparov et Karpov ont pu voir la chanteuse Elaine Paige, vedette de la comédie musicale *Chess* qui fait salle comble à Londres depuis trois mois, assise devant l'entrée de l'hôtel en clamant des slogans en faveur des juifs d'Union soviétique qui sont empêchés de quitter l'URSS. Son sit-in a été immédiatement qualifié de « *provocation* » par un porte-parole de la délégation soviétique.

Sur l'échiquier, en revanche, pas de provocation, sinon le retour à la Gruenfeld par Kasparov. Karpov, dont c'était la première sortie cinq jours après son grave accident (la huitième partie), n'a fait que quelques pas (vingt coups) et, complètement essoufflé, ne sachant plus quelle direction prendre, a demandé à Kasparov la permission de rentrer chez lui (proposition de nulle) pour y poursuivre sa convalescence.

Brave homme, le champion du monde n'a pas forcé Karpov à faire un pas de plus, c'est-à-dire répéter son dix-neuvième coup, et a empoché un bon demi-point, pris avec les Noirs, ce qui porte le score à 5-4 en sa faveur. Dixième partie le vendredi 22 août.

B. de C.

Blancs : KARPOV
Noirs : KASPAROV
Neuvième partie
Défense Gruenfeld

1. d4	Cf6	12. h3	Ff5 (9)
2. ç4	g6	13. Cd4	Fd7 (9)
3. Cç3	d5	14. Dé2	Cxd4 (25)
4. Ff4	Fg7	15. éxd4	é6
5. é3	ç5	16. Fd2 (27)	Db6 (16)
6. dxç5	Da5	17. Tfd1	Fç6
7. Tç1	dxç4	18. Fé3	Da5
8. Fxç4	0-0	19. Fd2	Db6
9. Cf3	Dxç5	20. Fé3	Da5
10. Fb3	Cç6	21. Nulle	
11. 0-0	Da5		

Les chiffres entre parenthèses représentent, en minutes, le temps de réflexion pour le coup joué.

Le numéro du « Monde » daté 21 août 1986 a été tiré à 441 514 exemplaires

La dissolution éventuelle du « gouvernement provisoire de Kanaky »

M. Tjibaou considère les propos de M. Pons comme des « gesticulations »

M. Jean-Marie Tjibaou, principal dirigeant du FLNKS, s'est interrogé, jeudi 21 août, sur l'objectif de M. Bernard Pons, qui s'est déclaré favorable à la dissolution du « gouvernement provisoire de Kanaky ». Pour le responsable indépendantiste, les déclarations du ministre des DOM-TOM constituent des « *gesticulations* », « *démagogiques et inquiétantes* » dont il se demande si elles sont « *destinées à émouvoir les indépendantistes ou à jeter de la poudre aux yeux des Français* ».

Estimant que la dissolution de ce gouvernement qui, dit-il, avait été mise « *en sourdine* » afin de « *calmer le jeu* », porterait « *atteinte au FLNKS* », M. Tjibaou s'est également étonné des propos tenus par M. Pons selon lesquels il n'aurait pas le droit de participer au prochain référendum dans la mesure où il est métis et que son mouvement souhaite que seuls les Canaques aient le droit de vote.

De son côté, M. Yann Céléné Uregeï, qui vient d'être rétabli par le congrès du FLNKS dans ses fonctions de ministre des relations extérieures de Kanaky, a jugé « *dangereux de menacer des gens qui revendiquent leurs droits* » et il considère que les déclarations de M. Pons qui faisaient suite à celles de M. Jacques Lafleur, député RPR de la Nouvelle-Calédonie, « *n'auront pas d'effet sur la lutte du peuple kanak* ». Il a également précisé qu'« *une prochaine convention des comités de lutte et des groupes de pression du FLNKS va bientôt se réunir pour nommer les futurs ministres des finances, de la sécurité et de l'intérieur, et de l'économie et du développement de Kanaky.* »

Le ministère des DOM-TOM attend les résultats de la consultation qu'il a demandée à la chancellerie sur la dissolution du « gouvernement provisoire de Kanaky ». Interrogé par FR 3 puis par une radio locale calédonienne, mercredi 20 août, M. Pons avait indiqué que ce « gouvernement provisoire » pouvait être considéré « *comme un mouvement de fait ayant pour but de porter atteinte à l'intégrité du territoire national* ».

Le gouvernement pourrait en s'appuyant sur la loi du 10 janvier 1936 demander la dissolution de ce mouvement par un décret en conseil des ministres signé du président de la République et susceptible d'un recours devant le Conseil d'Etat. Le choix pourrait aussi se porter sur la procédure judiciaire classique dans laquelle le parquet pourrait être amené à poursuivre le « gouvernement provisoire de Kanaky » sur la base d'une ordonnance de 1960 sur les infractions contre l'intégrité du territoire. La loi relative à la lutte contre le terrorisme et les atteintes à la sûreté de l'Etat récemment votée par le Parlement, et dont le Conseil constitutionnel est actuellement saisi, faciliterait les poursuites contre les auteurs de telles infractions.

Le président de la République dans le Finistère

M. François Mitterrand s'est rendu jeudi matin 21 août dans le Finistère. Le but de cette visite était Landeda, dans le nord du département, où un canot de la Société nationale de sauvetage en mer a fait naufrage dans la nuit du 6 au 7 août dernier en tentant de porter secours à un voilier en difficulté. Cinq hommes sont morts dans ce naufrage.

Un armateur danois met en cause M. Mitterrand à propos d'un trafic d'armes avec l'Afrique du Sud

Accusé de trafic d'armes vers l'Afrique du Sud, l'armateur danois Joergen Jensen a indirectement mis en cause le président de la République française, lors de l'ouverture de son procès, mardi 19 août, à Svendborg, en Fionie (Danemark). « *C'était avec l'acceptation tacite du président Mitterrand que ces envois d'armes ont été effectués de Bordeaux vers l'Afrique du Sud* », a-t-il précisé.

Selon l'armateur danois, propriétaire du navire *Tine Maru* – qui aurait fait cinq livraisons d'armes à l'Afrique du Sud en 1981 et 1982, en contravention avec l'embargo décrété par l'ONU, – le président français aurait subi les pressions de son frère le général Jacques Mitterrand, alors PDG de la société Aérospatiale.

L'armateur a également impliqué l'OFEMA (Office français d'exportation de matériel aéronautique), qui, selon lui, serait l'expéditeur des 200 tonnes d'armes et munitions incriminées. A l'OFEMA, société de droit privé détenue à 80 % par les sociétés aéronautiques nationalisées (Aérospatiale, Dassault, SNECMA...), on dément quelque lien que ce soit avec la compagnie de navigation Trigon, dont le propriétaire danois serait le cerveau de l'opération « transport d'armes vers Pretoria ». – *(AFP.)*